



# CIR:

Le commerce  
au service du  
développement  
des **PMA**

Rapport d'impact  
2015

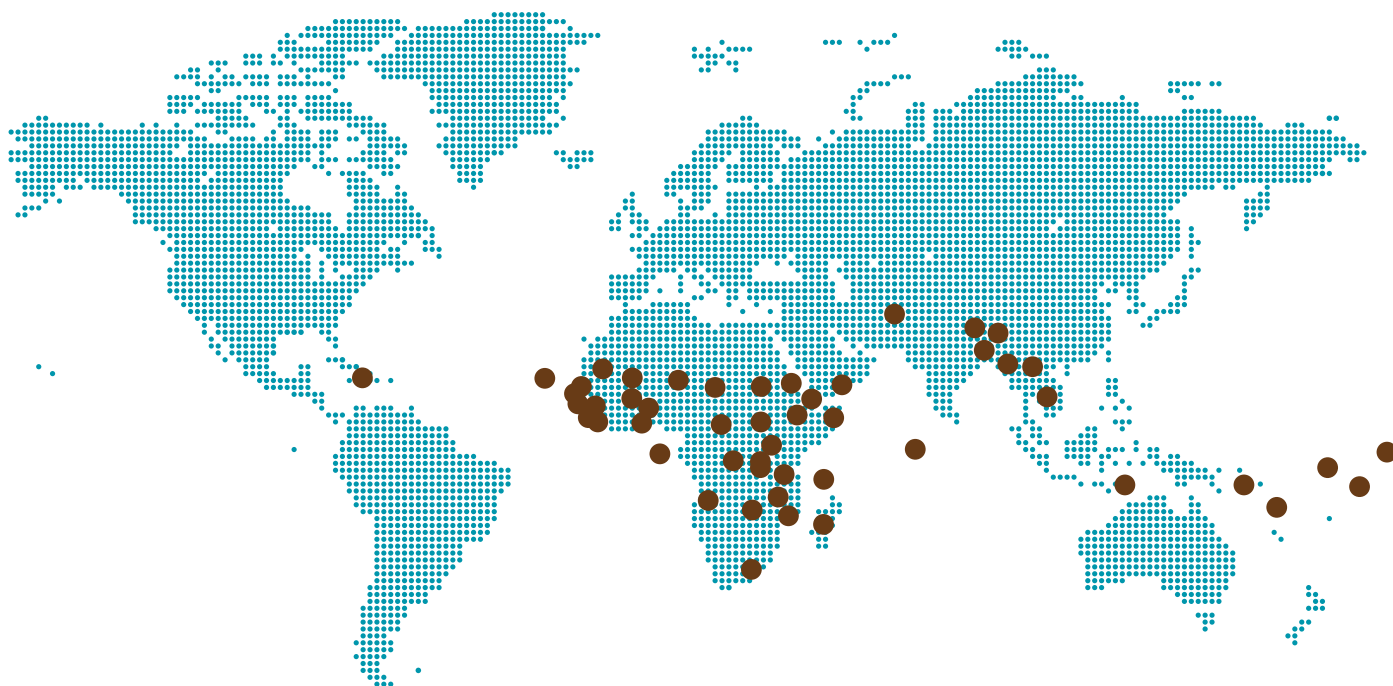
# **CIR:** Le **commerce** au service du développement des **PMA**

## Rapport d'impact 2015



Le commerce pour le développement des PMA

# Pays où nous intervenons



## Afrique

Angola  
Bénin  
Burkina Faso  
Burundi  
Cabo Verde  
Comores  
Djibouti  
Érythrée  
Éthiopie  
Guinée  
Guinée équatoriale  
Guinée-Bissau  
La Gambie  
Lesotho  
Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Mauritanie

---

Mozambique  
Niger  
Ouganda  
République centrafricaine  
République démocratique du Congo  
Rwanda  
Sao Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Sierra Leone  
Somalie  
Soudan  
Soudan du Sud  
Tanzanie  
Tchad  
Togo  
Zambie

---

## Amériques

Haïti

## Asie

Afghanistan  
Bangladesh  
Bhoutan  
Cambodge  
Maldives  
Myanmar  
Népal  
RDP lao  
Timor-Leste

---

## Moyen-Orient

Yémen  
Pacifique  
Îles Salomon  
Kiribati  
Samoa  
Tuvalu  
Vanuatu

---

# Le programme du CIR est soutenu par



Allemagne



Arabie saoudite



Australie



Belgique



Canada



Danemark



Espagne



Estonie



États-Unis d'Amérique



Finlande



France



Hongrie



Irlande



Islande



Japon



Luxembourg



Norvège



Pays-Bas



République de Corée



Royaume-Uni



Suède



Suisse



Turquie



Union européenne

# Sigles et acronymes

|        |   |        |   |
|--------|---|--------|---|
| APD    | Aide publique au développement                                      | OMC    | Organisation mondiale du commerce                                   |
| ATLC   | Assistance technique liée au commerce                               | OMT    | Organisation mondiale du tourisme                                   |
| CCI    | Conseiller commercial international                                 | ONUUDI | Organisation des Nations Unies pour le développement industriel     |
| CDCIR  | Comité directeur du CIR   | PDN    | Plan de développement national                                      |
| CDN    | Comité directeur national   | PEMO   | Principale entité de mise en œuvre                                  |
| CEC 1  | Comité d'évaluation des projets de catégorie 1                      | PF     | Point focal du CIR  |
| CEC 2  | Comité d'évaluation des projets de catégorie 2                      | PMA    | Pays moins avancé   |
| CI     | Cadre intégré   | PME    | Petites et moyennes entreprises                                     |
| CIR    | Cadre intégré renforcé  | PNUD   | Programme des Nations Unies pour le développement                   |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement    | SE     | Secrétariat exécutif du CIR   |
| DE     | Directeur exécutif du Secrétariat exécutif du CIR                   | SEN    | Stratégie d'exportation nationale                                   |
| DSRP   | Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté              | SFI    | Société financière internationale                                   |
| EDIC   | Étude diagnostique sur l'intégration du commerce                    | SND    | Stratégie nationale de développement                                |
| EMP    | Examen à mi parcours  | s.o.   | Sans objet  |
| FAO    | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | STDF   | Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce |
| FASCIR | Fonds d'affectation spéciale pour le CIR                            | S&E    | Suivi et évaluation   |
| FD     | Facilitateur des donateurs  | PMT    | Programme à moyen terme   |
| FMI    | Fonds monétaire international                                       | UE     | Union européenne  |
| GFAS   | Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR            | UNMO   | Unité nationale de mise en œuvre                                    |
| GIZ    | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit             | UNOPS  | Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets      |
| ICIPE  | International Centre of Insect Physiology and Ecology               |        |   |
| ITC    | Centre du commerce international                                    |        |   |
| JICA   | Agence japonaise de coopération internationale                      |        |   |
| ODD    | Objectifs de développement durable                                  |        |   |

# Table des matières

|   |  |   |
|---|--|---|
| <i>Sigles</i>   | <i>Avant-propos</i>  | <i>Resumé des résultats: première phase du CIR</i>                              |
| 4   | 6  | 8   |
| <i>Le Cadre intégré renforcé: ses objectifs et son rôle dans l'Aide pour le commerce</i>                                    | <i>Résultats obtenus par le Cadre intégré renforcé au cours de la première phase</i> | <i>Favoriser un programme de promotion du commerce centré sur les individus</i> |
| 13  | 19   | 41  |
| <i>La place centrale de l'égalité hommes-femmes et des questions environnementales dans les projets soutenus par le CIR</i> | <i>Responsabilité et transparence</i>  | <i>Deuxième phase du CIR: Vers un impact plus marqué</i>                        |
| 51  | 61   | 71  |
| <i>Annexes</i>  |  |   |
| 81  |  |   |

# Avant-propos

Le présent rapport traite de la manière dont le partenariat du CIR a aidé les pays les moins avancés (PMA) à prendre une part active au système commercial mondial en tant que voie vers le développement durable et la réduction de la pauvreté au cours de la première phase de mise en œuvre du CIR, qui s'est achevée en 2015. Il met en relief les principales réalisations ainsi que les difficultés rencontrées durant les cinq dernières années.

Du côté programmatique, le partenariat du CIR a continué de s'élargir avec l'entrée de la Guinée équatoriale, dernier arrivé des 48 PMA. Le CIR a donc atteint son objectif de 51 pays, dont 3 (Cabo Verde, Maldives et Samoa) sont sortis de la catégorie des PMA. En 2015, trois pays du CIR ont commencé à recevoir un soutien en matière de renforcement des capacités pour intégrer le commerce dans leur programme de développement et coordonner la fourniture de l'assistance technique liée au commerce. Cela a porté à 40 le nombre total de pays du CIR ayant reçu un soutien de ce type.

L'exécution des projets de catégories 1 et 2 financés par le CIR a continué de s'accélérer. Quinze (15) projets ont été approuvés en 2015, portant à 134 le nombre total de projets financés par le CIR, pour une enveloppe globale de 200,6 millions de dollars EU, dont 73% ont été décaissés. En outre, 6 EDIC ou mises à jour d'EDIC ont été validées en 2015, portant à 26 le nombre total d'EDIC ou de mises à jour d'EDIC validées. Trente-trois (33) pays ont entièrement intégré le commerce dans leurs plans de développement ou leurs stratégies de réduction de la pauvreté, de sorte que le commerce soutient directement les objectifs nationaux de développement; 29 stratégies commerciales de qualité ont été formulées et 25 pays ont un financement spécifique pour leurs mise en œuvre; et 38 pays ont élaboré au moins deux stratégies pour les secteurs de production. En outre, 32 pays ont des mécanismes réguliers de dialogue public-privé; et 30 ont des mécanismes réguliers de consultation et de coordination entre le gouvernement et les donateurs.



En 2015, 38% des ressources destinées aux projets soutenus par le CIR ont été complétées par des contributions gouvernementales, ce qui témoigne d'une progression de l'appropriation par le gouvernement et de l'engagement à pérenniser les acquis. Afin d'atteindre l'objectif ultime consistant à assurer la durabilité des interventions du CIR sur le terrain, des stratégies de durabilité et de sortie sont actuellement mises en œuvre dans cinq pays. De telles stratégies seront mises en œuvre dans tous les pays du CIR d'ici à la fin de la deuxième phase.

En ce qui concerne les réformes, la principale réalisation de la première phase du CIR a été l'exécution d'une évaluation complète en 2014, qui a conduit à la prorogation du CIR pour une deuxième phase. Un groupe de travail représentant tous les partenaires, constitué afin d'établir les fondements de la deuxième phase, a non seulement remis un document de programme-cadre et un plan de gestion du changement, mais sélectionné le Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour la deuxième phase à l'issue d'un appel d'offres. Il a suivi un processus très axé sur la consultation et a reçu des contributions importantes, entre autres de la part des principales parties prenantes du CIR au niveau mondial ainsi qu'au niveau national, qui ont participé en mars 2015 à la toute première plate-forme globale du CIR. Ceci a été suivi par le lancement officiel de haut niveau de la deuxième phase du CIR le 1 juillet 2015 au cours du Cinquième Examen global de l'Aide pour le commerce.

Sur le plan du financement, le SE a organisé le 14 décembre 2015, en marge de la dixième Conférence ministérielle qui se tenait à Nairobi,

une conférence d'annonce de contributions réussie, qui s'est soldée par des annonces de contributions avoisinant 90 millions de dollars EU pour la mise en œuvre de la deuxième phase du CIR. Les Pays-Bas sont venus s'ajouter aux 23 donateurs qui avaient contribué à la première phase du CIR. Les contributions généreuses des donateurs sont grandement appréciées.

Forts des résultats de la première phase du CIR, notre ambition est de faire en sorte que le CIR continue à jouer un rôle décisif dans l'avancement du programme de développement de l'Aide pour le commerce et à fournir aux PMA l'aide au développement dont ils ont grand besoin. Dans cette optique, quatre sujets méritent une attention particulière.

Premièrement, la poursuite des réformes en vue de rendre le programme du CIR plus efficient et efficace, avec une optimisation des ressources qui restera prioritaire.

Second, le CIR continuera à renforcer les capacités des PMA afin de leur permettre de promouvoir efficacement l'importance du commerce; mobiliser des ressources; et atteindre la durabilité des résultats.

Troisièmement, les efforts se poursuivront en vue de mobiliser des ressources supplémentaires au moyen d'une coopération avec des donateurs traditionnels et non traditionnels pour assurer le financement complet du programme pendant toute sa durée.

Quatrièmement, en soulignant à nouveau la fonction de cadre du programme, et notamment sa nature de catalyseur, et en exploitant l'approche partenariale, une collaboration active avec des organisations de même sensibilité au-delà du partenariat du CIR sera recherchée. Cela aidera le CIR à utiliser de façon stratégique des ressources limitées.

Le caractère multi-parties prenantes du CIR est essentiel à l'activité du programme qui consiste à aider les PMA à participer pleinement au système commercial mondial comme moyen de réduire la pauvreté. Ce partenariat illustre le caractère singulier du CIR en tant

qu'instrument au service de l'efficacité de l'aide et de la coopération effective pour le développement, dans lequel un large éventail d'acteurs contribue à la planification et à la mise en œuvre du programme. La valeur ajoutée du CIR a été reconnue récemment dans les Objectifs de développement durable (ODD), après l'avoir été par le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement.

Enfin et surtout, je tiens à exprimer ma gratitude à M. Roberto Azevêdo, Directeur général de l'OMC, et à son équipe, qui accueillent le Secrétariat exécutif du CIR (SE) et aident le CIR à mobiliser des ressources pour la deuxième phase du programme. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à S.E. M. Daniel Blockert, Président du Comité directeur du CIR, à S.E. Mme Yvette Stevens, Présidente du Conseil du CIR, et à Mme Benedicte Fleischer, Présidente du Groupe de travail du Conseil, pour leurs conseils, leur soutien et leur coopération qui ont été précieux, notamment durant la période de transition. Je voudrais aussi remercier les membres du Conseil du CIR, du Groupe de travail du Conseil du CIR et du Groupe de référence qui se sont dévoués et investis, contribuant, entre autres, à l'élaboration de la deuxième phase du CIR. Les succès remportés jusqu'à présent n'auraient pas été possibles sans l'engagement, le dévouement et le travail acharné du personnel du CIR qui mérite, pour cela, des remerciements particuliers.

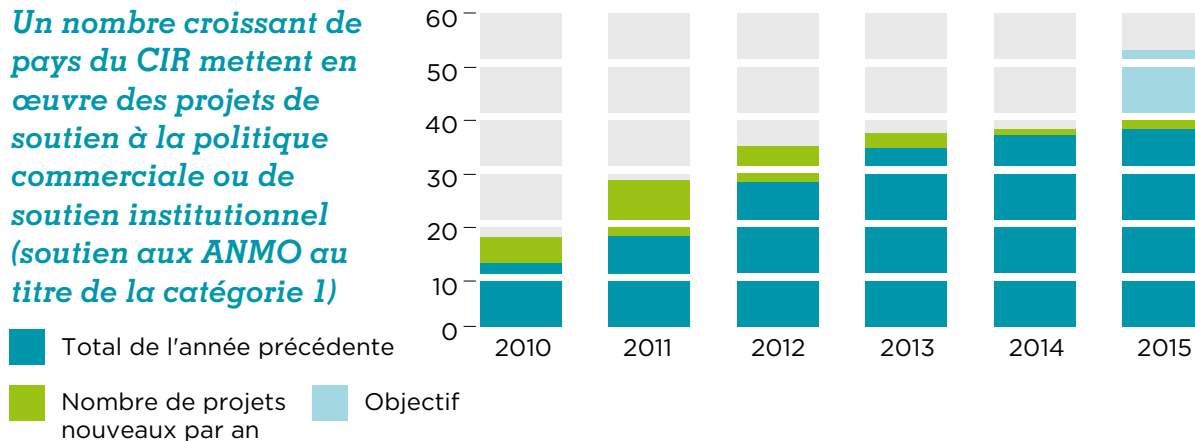


Ratnakar Adhikari  
Directeur exécutif  
Secrétariat exécutif du CIR à l'OMC

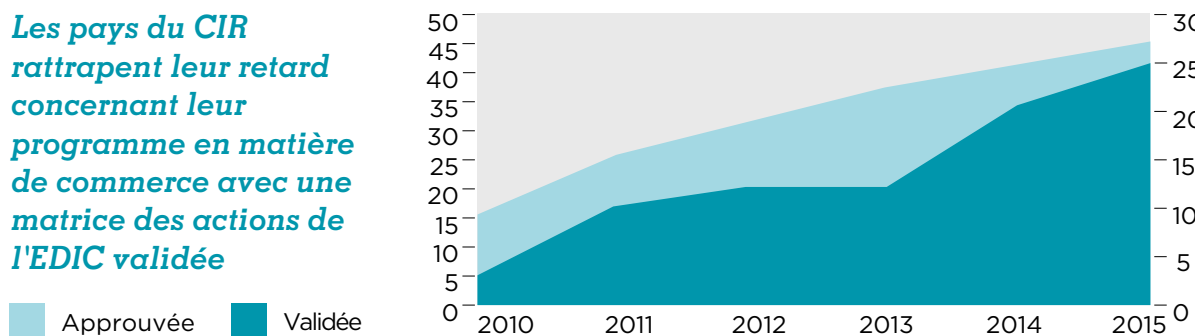


# Résumé des résultats de la première phase du CIR

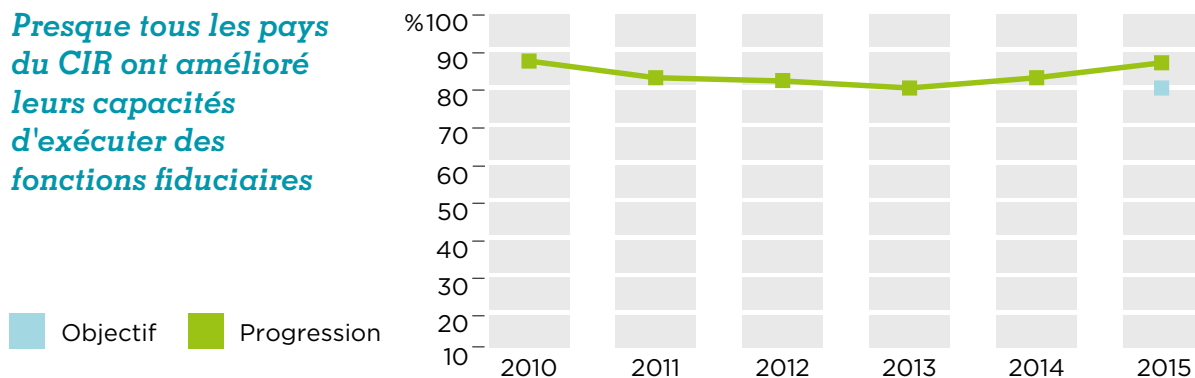
*Un nombre croissant de pays du CIR mettent en œuvre des projets de soutien à la politique commerciale ou de soutien institutionnel (soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1)*



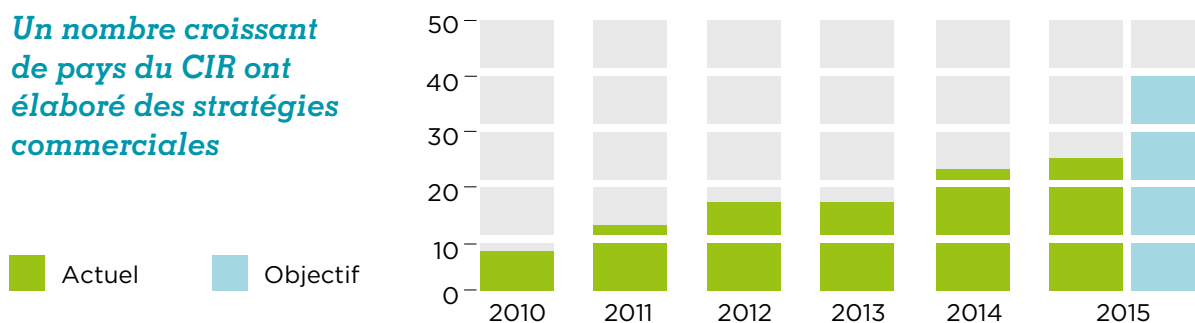
*Les pays du CIR rattrapent leur retard concernant leur programme en matière de commerce avec une matrice des actions de l'EDIC validée*



*Presque tous les pays du CIR ont amélioré leurs capacités d'exécuter des fonctions fiduciaires*

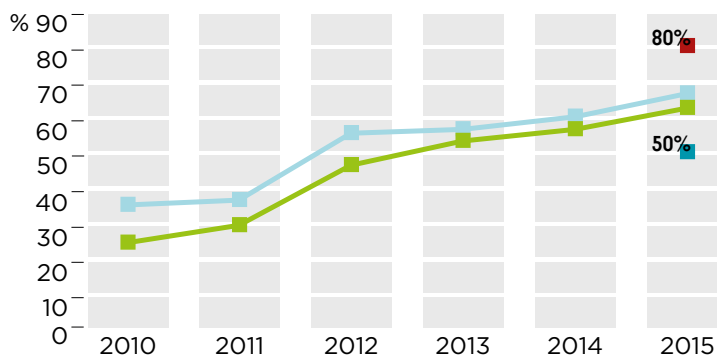


*Un nombre croissant de pays du CIR ont élaboré des stratégies commerciales*



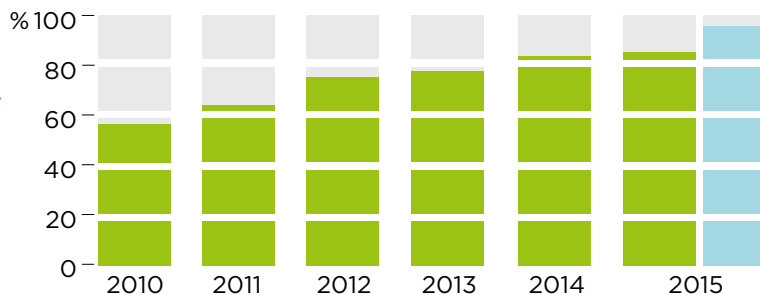
**Pays du CIR ayant des stratégies commerciales de qualité et des plans de mise en œuvre**

- Stratégie commerciale de qualité
- Objectif (Stratégie commerciale)
- Progrès (Mise en oeuvre)
- Objectif (Mise en oeuvre)



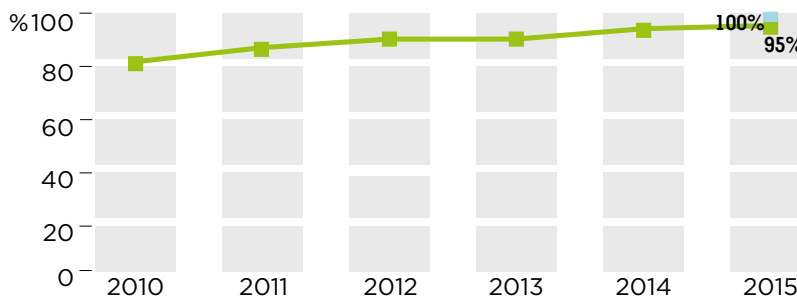
**Le commerce est actuellement intégré dans les plans de développement nationaux/documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, ce qui souligne son importance**

- Objectif
- Progression



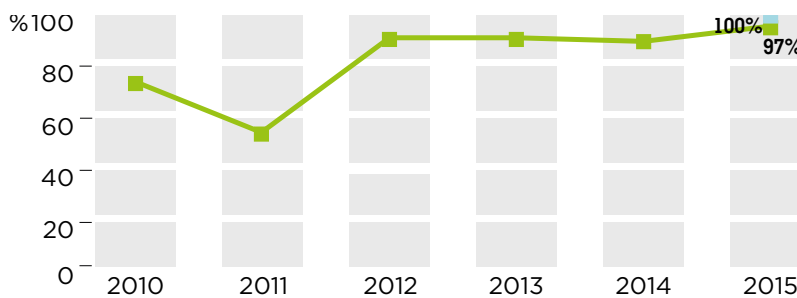
**Presque tous les pays du CIR ont intégré le commerce dans au moins une stratégie sectorielle**

- Objectif
- Progression



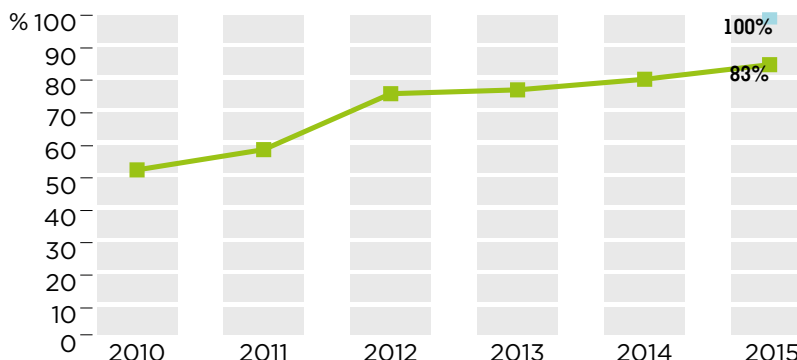
**Le gouvernement et le secteur privé se consultent sur les questions commerciales dans presque tous les pays du CIR**

- Objectif
- Progression



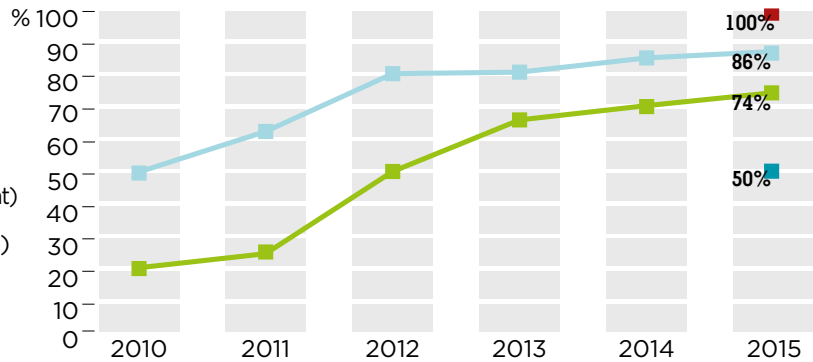
**Pays du CIR publiant un aperçu annuel du financement au titre de l'Aide pour le commerce**

- Objectif
- Progression



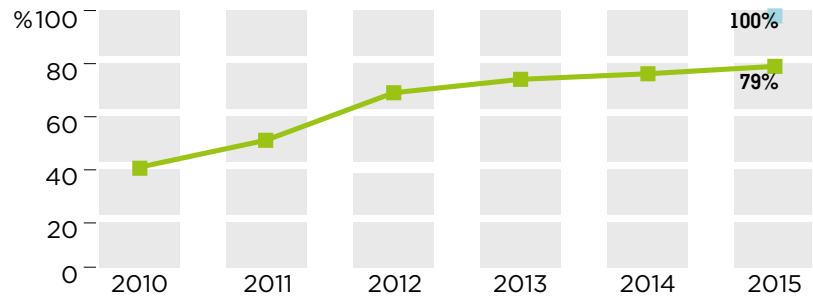
**Les consultations entre le gouvernement et les donateurs s'améliorent**

- Progression (au moins satisfaisant)
- Objectif (au moins satisfaisant)
- Progression (bon)
- Objectif (bon)



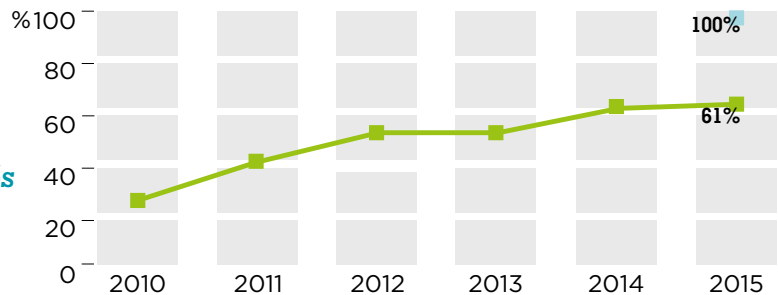
**Les initiatives conjointes des donateurs pour soutenir le programme des PMA en matière de commerce se répandent**

- Objectif
- Progression



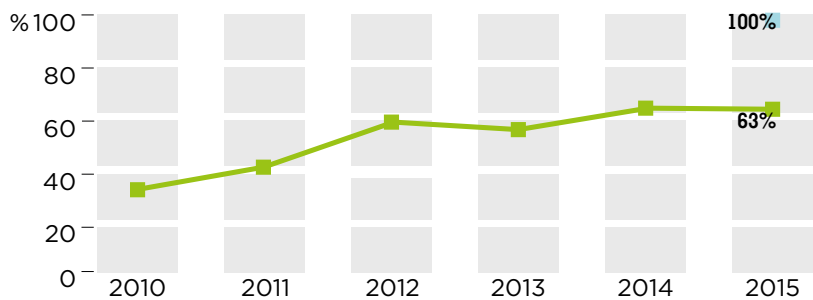
**Les pays élaborent de plus en plus des programmes à moyen terme indiquant les besoins de financement pour les priorités identifiées dans la matrice des actions de l'EDIC**

- Objectif
- Progression



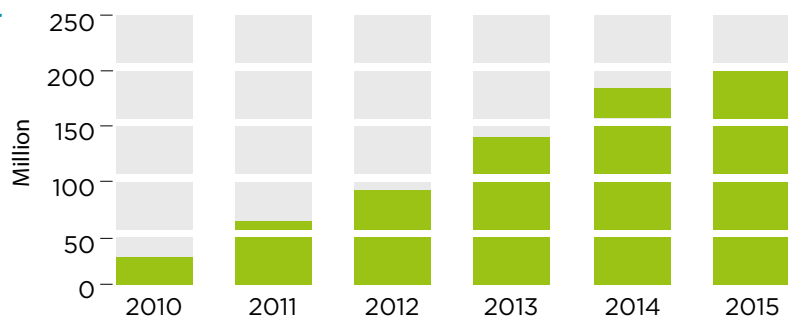
**Plus de la moitié des gouvernements des PMA ont des budgets spécifiques pour leur programme en matière de commerce**

- Objectif
- Progression

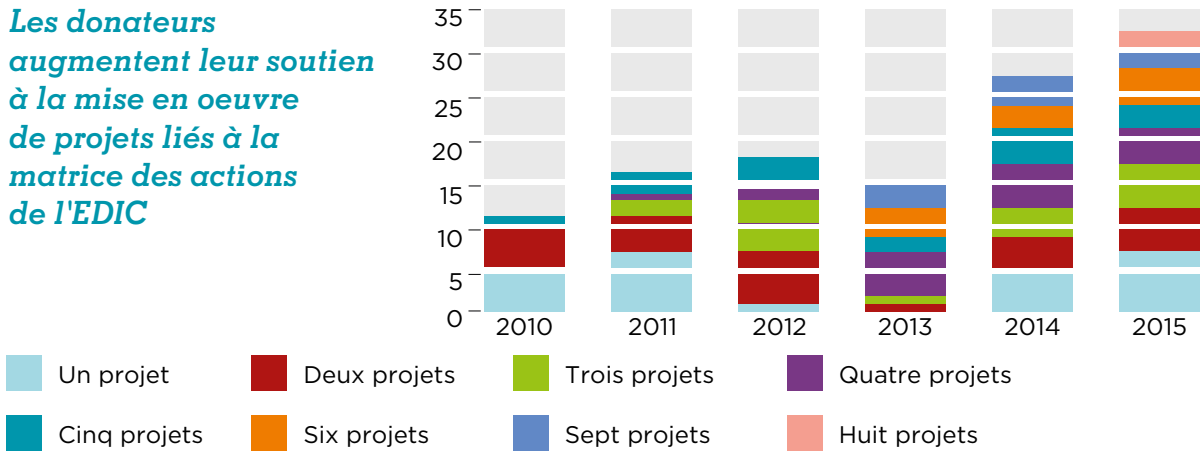


**200,30 millions de dollars EU alloués aux activités du CIR au 31 décembre 2015**

- Progression



**Les donateurs augmentent leur soutien à la mise en oeuvre de projets liés à la matrice des actions de l'EDIC**



**Seulement 3.53 millions de dollars EU pouvaient être alloués au 31 décembre 2015**



**La première phase du CIR en chiffres**

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>252 millions de \$EU</b> promis<br/><b>202 millions de \$EU</b> reçus</p> | <p><b>134</b> projets pour un total de <b>143.39 millions de \$EU</b></p>  | <p>Mécanismes réguliers de consultation public privé actifs dans <b>32</b> pays</p>   |
| <p><b>51</b> pays bénéficiaires en 5 ans</p>                                    | <p><b>95</b> projets à l'appui des capacités en matière de politique commerciale et de développement</p>         | <p>Mécanismes réguliers de consultation entre gouvernement et donateurs dans <b>30</b> pays</p>                                   |
| <p><b>23</b> donateurs au Fonds d'affectation spéciale pour le CIR</p>          | <p><b>37</b> projets pour aider les pays à éliminer les obstacles et à accroître leur capacité commerciale</p>   | <p>Mécanismes de coordination de l'action des donateurs en matière de commerce établis dans <b>28</b> pays</p>                    |
| <p><b>8</b> organisations partenaires</p>                                       | <p>Stratégies commerciales formulées et mises en œuvre dans <b>29</b> pays</p>                                   | <p>Des fonds ont été mobilisés auprès des donateurs pour <b>124</b> projets identifiés comme prioritaires par les pays du CIR</p> |
| <p><b>41</b> études analytiques</p>   | <p>Caractéristiques concernant le commerce dans les stratégies nationales de développement de <b>32</b> pays</p> |   |





**Le Cadre  
intégr  renforc :  
ses objectifs et  
son r le dans  
l'Aide pour le  
commerce**

## Qu'est-ce que le Cadre intégré renforcé (CIR)?

Le CIR est un partenariat mondial réunissant les pays les moins avancés (PMA), des donateurs et des organisations internationales, qui soutient les PMA dans leurs efforts pour jouer un rôle plus actif dans le système commercial mondial en les aidant à remédier aux obstacles au commerce. C'est le seul programme mondial multidonateurs relevant de l'Aide pour le commerce qui s'adresse exclusivement aux PMA; il est donc exceptionnellement bien placé pour aider les pays à créer un environnement propice au commerce en élaborant des stratégies commerciales durables favorables au développement du secteur privé, notamment pour les micro, petites et moyennes entreprises, développement qui contribue à créer des possibilités d'emploi et de revenu. Le Programme opère ainsi en vue d'un objectif plus large consistant à favoriser la croissance économique et le développement durable et à affranchir davantage de personnes de la pauvreté, notamment les femmes et les jeunes.

## Pourquoi le CIR?

Les PMA sont confrontés à des coûts élevés du commerce en raison des nombreux obstacles qui entravent leur capacité de faire du commerce. Parmi ces obstacles figurent la mauvaise qualité des infrastructures, la faiblesse des capacités institutionnelles, réglementaires et politiques, l'absence d'un secteur privé fonctionnant bien et un climat des affaires peu propice. Le CIR a été créé pour aider les PMA à surmonter ces obstacles et à concrétiser leur potentiel commercial.

Le CIR offre aux PMA un soutien individualisé afin d'identifier leurs besoins en matière de commerce, de les classer par ordre de priorité et d'y répondre. Il permet aussi aux partenaires de développement de fournir un soutien coordonné, transparent et efficace au titre de l'Aide pour le commerce et de contribuer à accroître la participation des PMA au système commercial mondial.

## Objectifs fondamentaux de la première phase du CIR

- #1** Intégrer le commerce dans les stratégies de développement nationales
- #2** Coordonner la fourniture de l'assistance technique liée au commerce
- #3** Renforcer les capacités liées au commerce, y compris en éliminant les principales contraintes du côté de l'offre

---

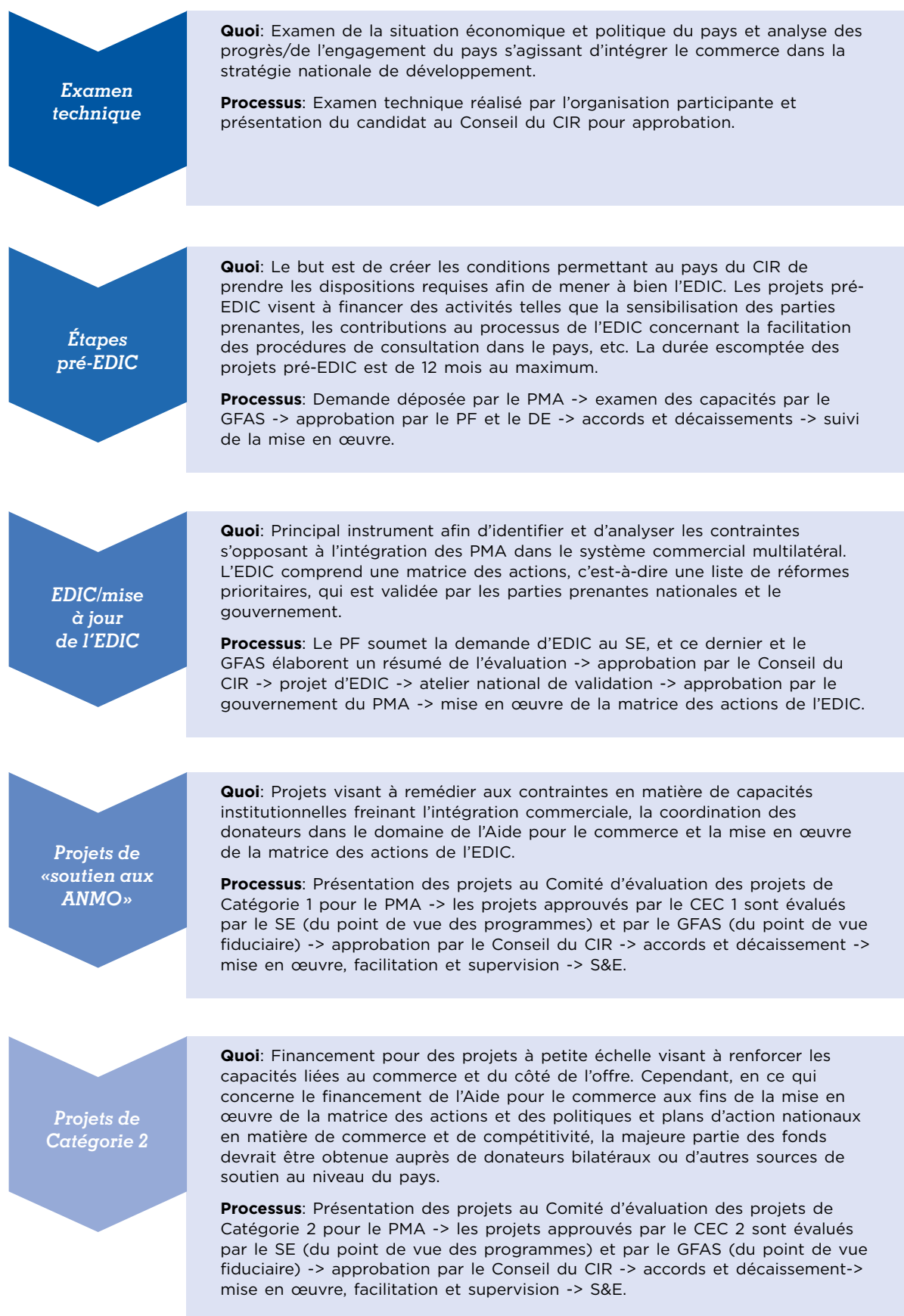
## La valeur ajoutée du CIR: ce que nous faisons

Le partenariat du CIR aide les PMA à répondre à leurs besoins dans le domaine du commerce par les moyens suivants:

- en réalisant des analyses fondées sur des données pour identifier les principaux obstacles au commerce, les classer par ordre de priorité et y remédier;
- en veillant à ce que le commerce contribue directement aux programmes de développement nationaux;
- en établissant des mécanismes institutionnels et de coordination pour le dialogue sur les politiques commerciales (y compris avec le secteur privé et la société civile) et l'Aide pour le commerce; et
- en déclenchant des réformes de politique importantes et en mobilisant des ressources additionnelles pour répondre aux besoins prioritaires en matière de commerce.

Ces résultats sont atteints grâce à un contact direct avec les PMA au travers de leur gouvernement national ou, de façon indirecte, par l'intermédiaire d'autres entités de mise en œuvre, au moyen des mécanismes indiqués dans le graphique 1:

**Figure 1: Modalités de financement dans le cadre du CIR**





# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Le CIR liera ses interventions aux ODD, compte tenu de ce qui suit:

1. Il est largement reconnu que le commerce international jouera un rôle crucial dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, car le commerce est directement lié à 11 cibles relevant de 9 objectifs et indirectement à 32 autres cibles relevant de 14 objectifs;

2. Cette reconnaissance et l'accent mis sur le commerce dans les ODD signifient que le CIR a un rôle important à jouer. L'Objectif 8 est libellé comme suit:

*«Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.»*



**L'Objectif 8**  
**fait directement**  
**référence au CIR**  
**et à l'Aide pour le**  
**commerce, car sa**  
**cible 8.a est ainsi**  
**conçue:**


*«Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'Initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés.»*

3. Les objectifs du CIR sont également alignés sur la cible 17.11, libellée comme suit:

*«Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020.»*

**Cette harmonisation étroite entre les cibles des ODD et les objectifs du CIR souligne qu'il est important pour le CIR d'obtenir des résultats plus solides dans le cadre de son mandat.**





# Résultats obtenus par le Cadre intégré renforcé au cours de la première phase

Au sein du partenariat du CIR, l'exécution du programme est supervisée par la structure de gouvernance du CIR, qui a pour but de créer une culture forte et effective axée sur les résultats parmi toutes les parties prenantes du CIR. Le modèle de gouvernance du CIR, qui comprend la structure décisionnelle composée du Conseil du CIR, du Secrétariat exécutif (SE) et du Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale (GFAS), ainsi qu'une obligation clairement définie de rendre des comptes et un système rigoureux de suivi et d'évaluation (S&E), sert à aider les pays les moins avancés (PMA) à atteindre les résultats prévus dans le programme. **Les sections suivantes présentent les résultats obtenus au cours de la première phase du CIR (de 2010 à 2015).**

# Résultats au niveau de la finalité et de l'objectif: la contribution du CIR

La finalité du CIR est d'aider les PMA à utiliser le commerce comme moyen de réduire la pauvreté et de mettre en place un développement durable en leur permettant de jouer un rôle plus actif dans le système commercial mondial. Pour y parvenir, le CIR instaure un partenariat solide et effectif, axé sur les résultats, entre toutes ses parties prenantes et fournit un cadre pour le renforcement des capacités commerciales, tout en apportant aux PMA un soutien technique et financier grâce aux activités menées au titre des catégories 1 et 2.

Bien que le CIR ne puisse revendiquer directement les résultats obtenus au niveau de la finalité et de l'objectif, le soutien qu'il a apporté a effectivement contribué à ces résultats de niveau supérieur en développant la capacité des PMA d'instaurer un environnement favorable au commerce en matière de politique et de réglementation et en les aidant à remédier aux principaux obstacles au commerce du côté de l'offre. Les résultats suivants du cadre logique du CIR au niveau de la finalité et de l'objectif ont été relevés durant la première phase:

## ***Le soutien du CIR aux PMA renforce l'assistance technique liée au commerce (ATLC) dans les pays qui sont sortis de la catégorie des PMA***

Le CIR fournit actuellement une ATLC à 51 pays: 33 pays d'Afrique, 9 pays d'Asie, 5 pays de la région du Pacifique, Haïti dans la région des Amériques et le Yémen au Moyen-Orient. Bien que Cabo Verde, les Maldives et le Samoa soient officiellement sortis de la catégorie des PMA

**Le CIR donne aux ex-PMA les moyens de défendre eux-mêmes leur programme en matière de commerce. Par exemple, alors que la plupart des mises à jour des EDIC sont effectuées par des organisations plutôt que par les PMA eux-mêmes, Cabo Verde a réalisé et validé lui-même sa mise à jour en 2013.**

respectivement en 2007, 2011 et 2014, le CIR continue de les aider à faciliter leur transition de façon fluide. La Guinée équatoriale et le Vanuatu devraient sortir de la catégorie des PMA respectivement en 2017 et 2020. Le CIR donne aux ex-PMA les moyens de défendre eux-mêmes leur programme en matière de commerce. Par exemple, alors que la plupart des mises à jour des EDIC sont effectuées par des organisations plutôt que par les PMA eux-mêmes, Cabo Verde a réalisé et validé lui-même sa mise à jour en 2013.

## ***Soutenir l'accession des PMA à l'OMC comme voie d'accès au commerce international***

L'accession à l'OMC est une étape importante de l'intégration complète d'un pays dans le système commercial mondial. Le CIR aide les PMA dans leur processus d'accession en soutenant leur participation aux réunions consacrées à l'accession et en faisant analyser les questions liées à l'accession dans leurs EDIC. Parmi les

pays du CIR, 71% sont Membres de l'OMC, tandis que six (Bhoutan, Comores, Éthiopie, Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe et Soudan) sont en voie d'accèsion, comme l'indique le tableau 1. En 2015, le CIR a soutenu le processus d'accèsion du Libéria et de l'Afghanistan, qui sont devenus Membre de l'OMC en juillet 2016.

Après que les Ministres du commerce ont eu approuvé à l'unanimité l'accord sur l'accèsion du Libéria lors de la dixième Conférence ministérielle à Nairobi en 2015, la Présidente du Libéria Ellen Johnson Sirleaf a déclaré:



*«L'accèsion du Libéria à l'OMC marque un nouveau tournant dans notre histoire, et en particulier dans notre voyage de transformation économique vers une croissance inclusive. Ce n'est pas seuls ou de manière isolée que nous pouvons nous transformer, mais en nouant des partenariats. Nous apprécions les efforts collectifs réalisés par nos partenaires qui ont fait de cette accèsion un succès retentissant.»*

*Ellen Johnson Sirleaf, Présidente de la République du Libéria.*

**Tableau 1: Pays du CIR ayant accédé récemment à l'OMC**

| Pays                | Date d'accèsion |
|---------------------|-----------------|
| <b>Libéria*</b>     | 2016            |
| <b>Afghanistan*</b> | 2016            |
| <b>Yémen</b>        | 26 juin 2014    |
| <b>RDP lao</b>      | 2 février 2013  |
| <b>Vanuatu</b>      | 24 août 2012    |
| <b>Samoa</b>        | 10 mai 2012     |
| <b>Cabo Verde</b>   | 23 juillet 2008 |

| Accessions en cours         | Début du processus |
|-----------------------------|--------------------|
| <b>Bhoutan</b>              | Septembre 1999     |
| <b>Comores</b>              | Février 2007       |
| <b>Éthiopie</b>             | Janvier 2003       |
| <b>Guinée équatoriale</b>   | Février 2007       |
| <b>Sao Tomé-et-Principe</b> | Janvier 2005       |
| <b>Soudan</b>               | Octobre 1994       |

Source: OMC.

\*Accession prévue pour 2016.

## Le PIB réel par habitant des PMA augmente par rapport au reste du monde

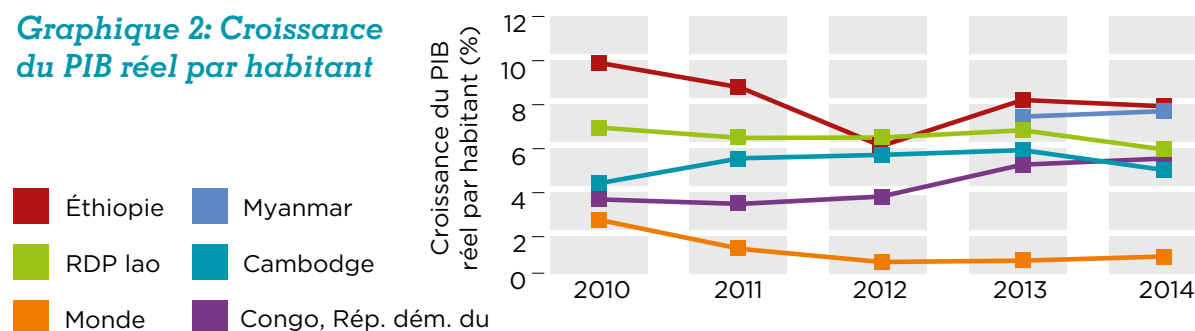
Globalement, alors que le taux de croissance du PIB réel par habitant a diminué dans les PMA en 2014, le graphique 2 montre que certains de ces pays ont enregistré un taux plus élevé que la moyenne mondiale. En 2013 et 2014, l'Éthiopie et le Myanmar ont dépassé l'objectif de 7% fixé par le Programme d'action d'Istanbul. Le Cambodge, la RDP lao et la République démocratique du Congo n'ont pas tout à fait atteint cet objectif, mais ils ont néanmoins affiché des taux remarquables d'au moins 5%. Ces pays qui ont enregistré de bons résultats ont adhéré au CIR et ont bénéficié de projets de catégorie 1 ou de projets de catégories 1 et 2, même si les taux de croissance de leur PIB par habitant ne peuvent être directement attribués au CIR.

## Les exportations des PMA progressent lentement

La finalité du CIR conforte la notion selon laquelle la croissance tirée par les exportations est importante pour les PMA, et l'absence d'une telle croissance, parmi d'autres paramètres, peut limiter les perspectives de croissance économique des PMA ainsi que leur possibilité de créer des emplois, d'augmenter les salaires et d'affranchir leur population de la pauvreté.

Les PMA ont vu leurs exportations de marchandises et de services croître au cours des dix dernières années, même si leur part dans le commerce mondial reste marginale; leur part dans les exportations mondiales a doublé, passant de 0,5% en 2005 à 1,1% en 2014. La valeur de leurs exportations a plus que doublé, passant de 95 milliards de dollars EU en 2005 à 258 milliards en 2014 (tableau 2).

**Graphique 2: Croissance du PIB réel par habitant**



Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

**Tableau 2: Valeur du commerce des marchandises et des services des PMA (millions de \$EU)**

|                               | 2005       | 2010       | 2011       | 2012       | 2013       | 2014       |
|-------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Monde</b>                  | 12 813 506 | 18 835 974 | 22 368 111 | 22 691 379 | 23 330 552 | 23 704 351 |
| <b>PMA</b>                    | 95 880     | 194 687    | 238 869    | 244 743    | 257 439    | 258 425    |
| <b>PMA: Afrique et Haïti</b>  | 66 907     | 139 214    | 173 901    | 178 527    | 184 277    | 181 887    |
| <b>PMA: Asie</b>              | 28 549     | 54 588     | 63 806     | 64 947     | 71 928     | 75 261     |
| <b>PMA: Îles du Pacifique</b> | 424        | 884        | 1 162      | 1 269      | 1 234      | 1 276      |

Source: Ensemble de données statistiques de la CNUCED.

## Importance du tourisme pour les PMA

Au cours des cinq dernières années, le tourisme est devenu un secteur de plus en plus important pour les PMA. Grâce à l'augmentation des arrivées de touristes internationaux, les recettes de voyages des PMA ont progressé de 11% par an en moyenne depuis le milieu des années 1990, pour atteindre un montant estimé à 15 milliards de dollars EU en 2014. Ce chiffre représente 1,6% du PIB des PMA, contre 1,2% dix ans auparavant (graphique 3).

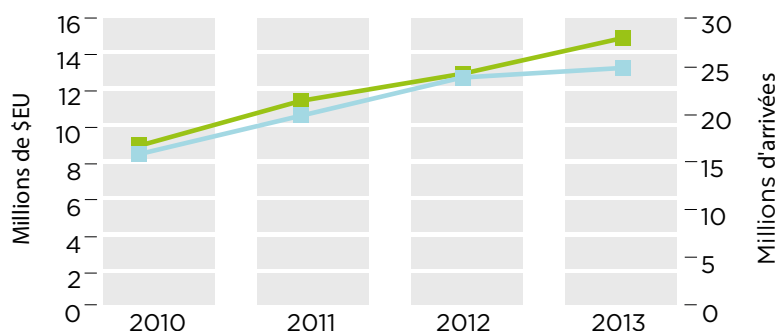
Les exportations de voyages sont une importante source de PMA. revenus pour les Les dépenses des voyageurs sont injectées dans la chaîne de valeur du tourisme, au profit de secteurs tels

que l'hébergement, les produits alimentaires et les boissons, les transports, le commerce de détail et les activités culturelles et de loisirs, qui créent des emplois en particulier dans les zones rurales. Les recettes touristiques favorisent aussi le développement d'autres secteurs comme l'agriculture (fourniture de produits alimentaires aux hôtels et restaurants, par exemple), la construction, les communications, les services publics (fourniture d'électricité et d'eau aux hôtels, par exemple) et l'organisation de manifestations, comme l'illustre le cas de Cabo Verde (encadré 1).

**Le CIR soutient des projets de tourisme au Burundi, au Cambodge, dans les îles Salomon, au Libéria, en Sierra Leone et au Vanuatu.**

**Graphique 3: Exportations de voyages et arrivées de touristes internationaux dans les PMA**

■ Exportations totales  
■ Arrivées de touristes internationaux



Source: Estimations OMC/CNUCED/ITC et estimations de l'OMC d'après des données de l'Organisation mondiale du tourisme.

### Encadré 1: La croissance tirée par les services à Cabo Verde explose pour atteindre 80% du PIB



Croissance du secteur des services en pourcentage du PIB

80%

Le soutien fourni par le CIR au gouvernement de Cabo Verde au titre de la catégorie 1 a contribué à améliorer les capacités humaines et institutionnelles, de sorte que le pays a choisi de mettre à jour son EDIC en 2013 sans faire appel à des compétences extérieures. La mise à jour de l'EDIC en

2013 a montré que l'économie caboverdienne se spécialisait de plus en plus dans un segment de services en plein essor mais étroit. Elle a révélé que le secteur des services représentait environ 80% du PIB au cours des dernières années et que ce pourcentage n'avait cessé de croître depuis le début des années 1990, lorsqu'il était de 55%. Le secteur des services est également le premier employeur du pays. Le tourisme représente plus de 60% du secteur des services et il a assuré 19% du PIB en moyenne entre 2006 et 2011. Cabo Verde, qui est désormais classé comme "économie à base fortement touristique", a connu la plus croissance la plus rapide de ce secteur parmi ce type de pays. Le Conseil mondial du voyage et du tourisme estime que la contribution totale de ce secteur a représenté environ 43,2% du PIB en 2015.

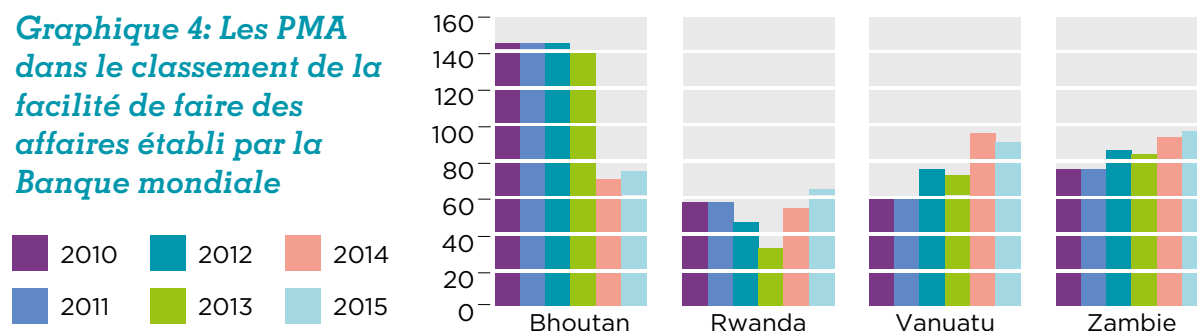


## La facilité de faire des affaires s'améliore dans les PMA

La facilité de faire des affaires telle qu'elle est mesurée par la Banque mondiale exige un environnement dans lequel les nouvelles entreprises, notamment les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), peuvent se lancer en rencontrant peu ou pas d'obstacles. Grâce à ses projets de catégorie 1, le CIR aide les gouvernements des PMA à instaurer un environnement favorable au commerce en intégrant le commerce dans leurs plans de développement nationaux (PDN) et leurs stratégies sectorielles liées au commerce, en établissant des mécanismes institutionnels qui créent des partenariats en matière de commerce, y compris la mobilisation de ressources pour mettre en œuvre des projets favorables à la croissance des MPME. Ce mode de soutien du CIR est destiné à favoriser l'amélioration de la facilité de faire des affaires dans les PMA.

Certains PMA ont affiché des améliorations notables au cours des dernières années dans le classement de la facilité de faire des affaires établi par la Banque mondiale. Le graphique 4 montre les PMA les mieux classés en 2015 et révèle qu'en 5 ans ils ont maintenu leur note en dessous de 100, le Bhoutan affichant une amélioration spectaculaire au cours des dernières années.

**Graphique 4: Les PMA dans le classement de la facilité de faire des affaires établi par la Banque mondiale**

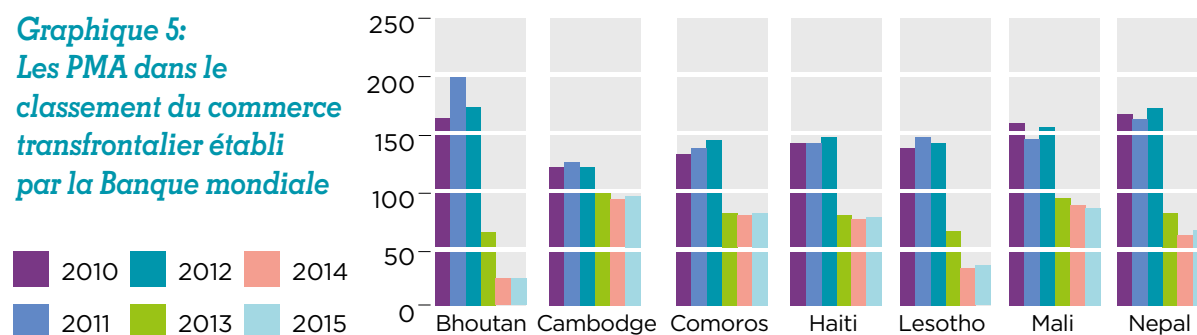


## Les PMA surmontent actuellement leurs obstacles au commerce à la frontière

Certains pays du CIR rencontrent des obstacles logistiques en raison de leur situation géographique, de sorte que les délais et les coûts d'exportation ou d'importation des marchandises peuvent être prohibitifs. Le CIR aide les PMA à

surmonter ces difficultés en contribuant à la mise en place de l'infrastructure immatérielle et matérielle nécessaire pour alléger les problèmes de commerce transfrontières, au niveau régional aussi bien qu'international. Le graphique 5 montre les PMA les plus performants, avec des notes qui se sont fortement améliorées au cours des dernières années pour le Bhoutan, le Lesotho et le Népal.

**Graphique 5:**  
Les PMA dans le classement du commerce transfrontalier établi par la Banque mondiale



L'encadré 2 illustre la façon dont la modernisation de l'infrastructure au Rwanda peut améliorer l'existence des commerçants transfrontières,

notamment les femmes, en les intégrant davantage dans les chaînes d'approvisionnement transfrontières.

### Encadré 2: Au Rwanda, les femmes peuvent tirer avantage du commerce transfrontières



**74%**

**de commerçants transfrontières au Rwanda sont des femmes.**

Bien que le Rwanda ait déployé des efforts considérables pour améliorer la facilité de faire des affaires, le commerce transfrontières reste problématique. Le projet de catégorie 1 du CIR a été créé pour surmonter certaines de ces difficultés en soutenant l'élaboration de la Stratégie nationale pour le commerce transfrontières (2013-2018), y compris les études de faisabilité concernant l'infrastructure commerciale transfrontières pour six districts ayant une frontière avec d'autres pays du CIR (Burundi, Ouganda et République démocratique du Congo), en vue de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie.

Sur la base de ces travaux, un projet de catégorie 2 a été lancé en vue d'améliorer les conditions du commerce transfrontières, comme cela était envisagé par la Stratégie. Ce projet vise à améliorer globalement les mécanismes institutionnels, les capacités liées au commerce et les infrastructures stratégiques d'appui au commerce. Des postes frontière à guichet unique avec les pays voisins de la Communauté d'Afrique de l'Est sont ainsi en cours de création afin de réduire les délais et les coûts de dédouanement. L'objectif global du projet est d'améliorer les moyens de subsistance et les gains potentiels des personnes qui font du commerce transfrontières au Rwanda et dont 74% sont des femmes.

# Résultats au niveau des projets: L'impact direct du CIR

La capacité des PMA d'accélérer leur croissance économique est entravée par diverses contraintes structurelles et divers obstacles au commerce: pénurie de ressources humaines qualifiées; infrastructures inadéquates; absence d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat et à l'établissement de partenariats entre secteur public et secteur privé; et difficulté des pauvres, notamment les femmes et les jeunes, pour accéder aux ressources et aux services nécessaires à la production.

Face à ces contraintes, le CIR aide les PMA à stimuler leur capacité de production pour le commerce en créant des cadres en matière de politique et de réglementation pour l'investissement et le développement des entreprises, en instaurant un dialogue effectif entre le gouvernement, la communauté des donateurs dans le pays et le secteur privé, et en intégrant le commerce dans les PDN et les stratégies sectorielles axés sur la croissance économique, la réduction de la pauvreté et le développement durable dans les PMA. L'effet de **ce soutien apporté par le CIR est mesuré par les quatre résultats suivants:**

Le CIR soutient le renforcement des capacités commerciales dans les PMA au moyen d'une diversité de connaissances spécialisées et d'arrangements institutionnels dans les ministères responsables du commerce et les autres ministères d'exécution concernés. À cette fin, les acteurs publics et privés sont invités à définir et à classer par ordre de priorité

les besoins de renforcement des capacités techniques liées au commerce, auxquels répondent le CIR et les donateurs dans le pays. Cette approche permet de s'assurer que la création de connaissances est liée aux besoins en évolution des gouvernements et que la capacité de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies commerciales est durable.

## *Le soutien aux arrangements nationaux de mise en œuvre du CIR (ANMO) gagne de l'ampleur*

Le CIR aide les PMA à mettre en place une structure appelée ANMO, alignée sur les structures existant dans le pays, afin de défendre et de promouvoir le programme national en matière de commerce. L'organe de mise en œuvre des ANMO est l'Unité nationale de mise en œuvre du CIR (UNMO), qui est chargée d'intégrer le commerce dans les PDN et les stratégies liées au commerce, de coordonner l'ATLC, de suivre la mise en œuvre des priorités figurant dans la matrice des actions de l'EDIC et de mobiliser des ressources techniques et financières auprès du gouvernement et des partenaires de développement pour élaborer le programme national en matière de commerce.

**Résultat 1: Développement de capacités institutionnelles et de gestion suffisantes dans les pays du CIR pour la formulation et l'application de stratégies liées au commerce et de plans de mise en œuvre**

**40**

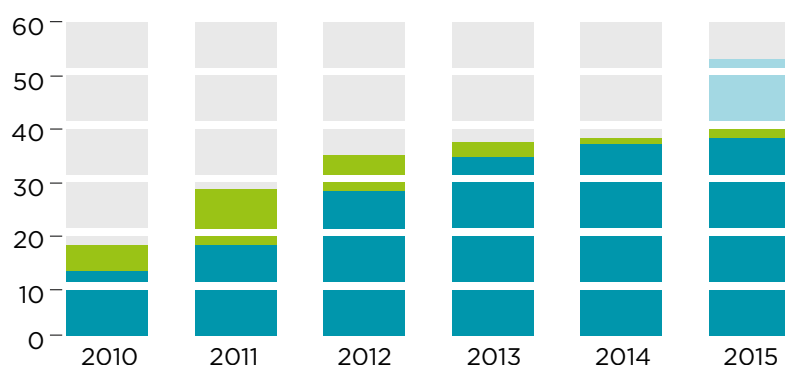
**Nombre d'ANMO ayant bénéficié d'un soutien au cours de la première phase du CIR.**

**3**

**Nombre de nouveaux ANMO mis en place et soutenus en 2015.**

**Graphique 6: Nombre de pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1**

- Total de l'année précédente
- Nombre de projets nouveaux par an
- Objectif



Durant la première phase du CIR, 40 ANMO ont bénéficié d'un soutien en matière de renforcement des capacités, dont 3 (Bangladesh, Kiribati et Myanmar) ont été mis en place en 2015, contre 1 en 2014, comme le montre le graphique 6. Cinq ANMO (Cambodge, Gambie, Ouganda, RDP lao et Sierra Leone) sont en voie d'intégration, du point de vue de la structure et de la fonction, dans la branche technique principale du Ministère du commerce, ce qui répond à l'objectif de durabilité du CIR.

**Progression satisfaisante du nombre d'EDIC ou de mises à jour d'EDIC validées**

L'EDIC et la matrice des actions qui lui est associée constituent le document analytique fondé sur des données qui identifie et classe par ordre de priorité les besoins d'un pays relatifs au programme en matière de commerce et à l'Aide pour le commerce, y compris les contraintes et les possibilités concernant l'intégration du commerce. L'EDIC donne normalement des détails sur toute une série de questions liées au commerce telles que les perspectives macroéconomiques du pays, les réformes touchant les entreprises et la réglementation, l'amélioration du commerce des services et la facilitation des échanges, le protectionnisme et la compétitivité, et l'encouragement au partage de connaissances entre pays.

L'élaboration et la validation d'une EDIC constituent un processus consultatif à l'échelle du pays, qui réunit les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile, la communauté des donateurs et d'autres partenaires de

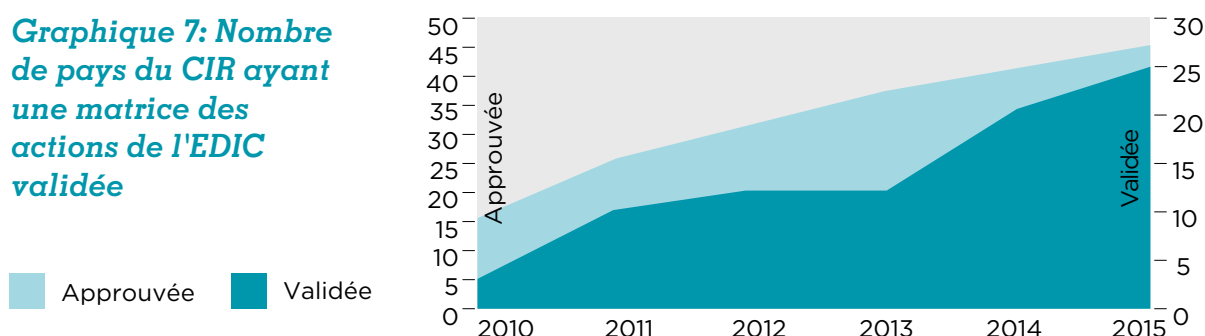


développement. Une EDIC est mise à jour tous les trois à cinq ans pour tenir compte des dernières évolutions commerciales et liées au commerce dans le pays. Presque toutes les EDIC de première génération ont été effectuées par des organisations partenaires du CIR telles que la Banque mondiale, la CNUCED et le PNUD, qui continuent d'apporter leurs compétences techniques dans ce domaine, mais certains pays du CIR, parmi lesquels Cabo Verde, le Népal, la RDP lao et le Samoa, ont mis à jour eux-mêmes leurs EDIC les plus récentes. Le

Togo est également en train de mettre à jour lui-même son EDIC.

Le graphique 6 montre que le nombre de pays du CIR ayant une EDIC et une mise à jour d'EDIC validées a progressé de façon satisfaisante durant la première phase du programme du CIR. En décembre 2015, le Conseil du CIR avait approuvé 45 EDIC et mises à jour d'EDIC, dont 26 étaient achevées (graphique 7), parmi lesquelles 6 pour la seule année 2015 (Comores, Éthiopie, Libéria, Mali, Mauritanie et Soudan).

**Graphique 7: Nombre de pays du CIR ayant une matrice des actions de l'EDIC validée**



**Encadré 3: La mise à jour de l'EDIC de la Mauritanie vise à diversifier l'économie et à mettre au premier plan les femmes et les petites et moyennes entreprises (PME)**

La mise à jour de l'EDIC de la Mauritanie a été achevée en 2015. Le processus d'élaboration a compris des consultations avec le gouvernement mauritanien, les donateurs, le secteur privé et les représentants de la société civile. Elle a été élaborée avec le soutien du CIR et du Ministère mauritanien du commerce et l'appui technique du Groupe de la Banque mondiale. Le rapport comporte une analyse macroéconomique de la croissance verte et du commerce, incluant une analyse sectorielle de la pêche, de l'agriculture et des services (TIC, transports et tourisme). Il propose de substituer à la forte dépendance à l'égard de l'État une diversification de l'économie grâce au développement du secteur privé, y compris une perspective explicite d'égalité hommes-femmes, en soulignant l'importance des femmes qui ont des petits commerces ou des petites entreprises dans l'économie nationale.

La pêche et l'agriculture restent des secteurs essentiels et offrent donc un potentiel particulièrement élevé de réduction de la pauvreté grâce à une forte valeur ajoutée dans leurs chaînes de valeur. Par ailleurs, le tourisme représente un potentiel stratégique à long terme en raison de l'avantage offert par le patrimoine culturel important et les vastes terres désertiques du pays. Les femmes sont des acteurs clés dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture et du tourisme.

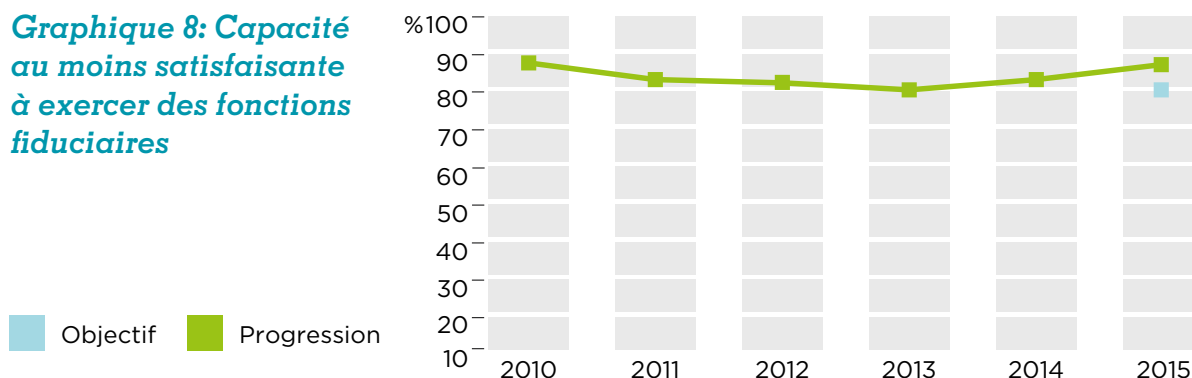
La mise à jour de l'EDIC souligne que la diversification de l'économie mauritanienne pourrait permettre de développer un approvisionnement fiable et de grande qualité en produits de la pêche, produits animaux, produits de la gomme arabique et autres produits agricoles. Elle montre aussi que le pays est bien placé pour tirer parti de sa proximité aux marchés européens, tout en profitant de sa position pour exploiter des marchés en Afrique.

## Presque toutes les UNMO ont démontré qu'elles avaient une capacité au moins satisfaisante d'exercer des fonctions de gestion fiduciaire

Pour assurer une utilisation judicieuse des ressources du CIR, optimiser les ressources affectées à la mise en œuvre des projets et rendre des comptes, il faut que la capacité de l'UNMO et/ou du ministère responsable du commerce d'exercer des fonctions de gestion fiduciaire soit régulièrement évaluée par le GFAS. Le graphique 8 montre que la grande

majorité des UNMO ont atteint cet objectif et ont maintenu ce niveau de capacité tout au long de la mise en œuvre du projet; en effet, à la fin de 2015, 88% des UNMO avaient une capacité au moins satisfaisante à exercer des fonctions fiduciaires pour un objectif de 80%, contre 83% l'année précédente. Pendant la mise en œuvre des projets, les capacités des UNMO sont à nouveau évaluées et, si elles sont jugées insuffisantes, elles sont renforcées au moyen des ateliers régionaux du SE/GFAS ainsi que par un suivi attentif des questions fiduciaires grâce à des contacts réguliers et à des missions de supervision de la part du GFAS.

**Graphique 8: Capacité au moins satisfaisante à exercer des fonctions fiduciaires**

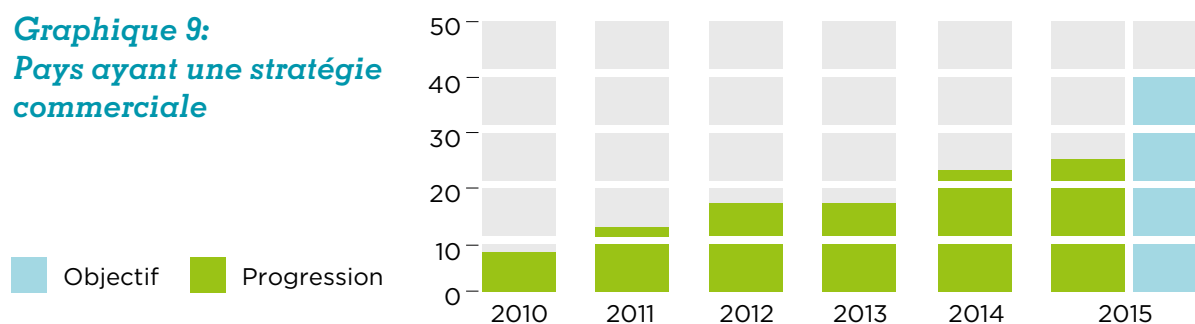


## Un plus grand nombre de pays du CIR ont une stratégie commerciale de qualité et un plan de mise en œuvre

Une stratégie commerciale de qualité est une stratégie qui cible la compétitivité nationale (c'est-à-dire qu'elle identifie les avantages comparatifs et compétitifs) et des améliorations de la productivité, suit une approche par secteur, avec référence à des normes de qualité, comporte un processus effectif de consultation des parties prenantes au cours de son élaboration et a été formellement approuvée par le gouvernement, puis publiée. Outre ces qualités, une stratégie commerciale est considérée comme très bonne

si elle identifie des liens avec la pauvreté, l'égalité des sexes et l'environnement, est liée aux autres stratégies nationales adoptées officiellement, identifie des marchés cibles essentiels, avec des références aux accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux, et traite de questions relatives à la facilitation des échanges et à l'infrastructure. Les stratégies commerciales sont généralement liées à un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ou à un PDN, même s'il est encore difficile de synchroniser les deux processus dans certains PMA. Cette difficulté est la principale raison qui explique la lente progression vers l'objectif d'une stratégie commerciale de qualité pour tous les pays.

**Graphique 9:**  
Pays ayant une stratégie commerciale

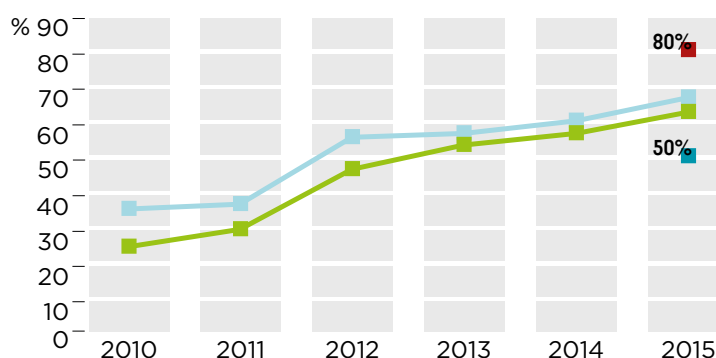


À la stratégie commerciale est associé un plan de mise en œuvre comportant des indicateurs clairs et mesurables ainsi qu'un mécanisme de suivi pour guider la mise en œuvre vers les résultats visés. Le processus d'élaboration d'une stratégie commerciale de qualité et de mise en œuvre de cette stratégie comporte souvent une série de consultations interministérielles et une coordination entre les ministères et le secteur

privé. La figure 10 montre qu'en 2015 62% des pays du CIR ayant mis en place des ANMO avaient un plan de mise en œuvre de la stratégie commerciale. Même si l'objectif fixé au regard de cet indicateur (50%) a été atteint, le SE et le GFAS continuent d'aider les autres pays qui ne l'ont pas encore atteint.

### Graphique 10: Stratégie commerciale de qualité et plan de mise en œuvre

- Stratégie commerciale de qualité
- Objectif (stratégie commerciale)
- Progression (mise en œuvre)
- Objectif (mise en œuvre)



### Encadré 4: La Stratégie d'exportation nationale (SEN) du Myanmar trace la voie vers une croissance durable

La toute première SEN du Myanmar, destinée à favoriser le développement durable du pays grâce à la promotion des exportations, a été lancée le 25 mars 2015 par le Vice-Président et le Ministre du commerce du Myanmar. Les ANMO soutenus par le CIR ont joué un rôle de coordination essentiel dans le processus, avec le soutien technique de du CCI.

La SEN est une feuille de route quinquennale énonçant les besoins et les priorités du pays pour la réalisation d'un développement durable grâce au commerce. Les plans d'action qui y figurent comprennent des interventions visant à renforcer la compétitivité des PME ainsi que des changements politiques et législatifs à plus long terme, qui ont tous pour objectif de concrétiser la vision de la Stratégie: une croissance durable tirée par les exportations et une prospérité pour un Myanmar émergent. Comme l'a déclaré le Vice-Président lors du lancement:

*«Les secteurs prioritaires identifiés dans la stratégie ont été choisis comme étant les secteurs d'exportation les plus efficaces pour apporter un développement socioéconomique à la population du Myanmar. À cet égard, je suis convaincu que la mise en œuvre de la SEN soutiendra efficacement les principaux objectifs de la nation tels que l'allègement de la pauvreté, le développement rural et l'accroissement des revenus sur une large base et qu'elle conduira le Myanmar vers une croissance et une prospérité durables.»*

Le processus de la SEN a été synchronisé avec l'élaboration de l'EDIC du Myanmar, qui a été financée par le CIR. L'EDIC a été le résultat de vastes consultations publiques et privées et de la volonté de contribuer au programme de développement du commerce du pays.



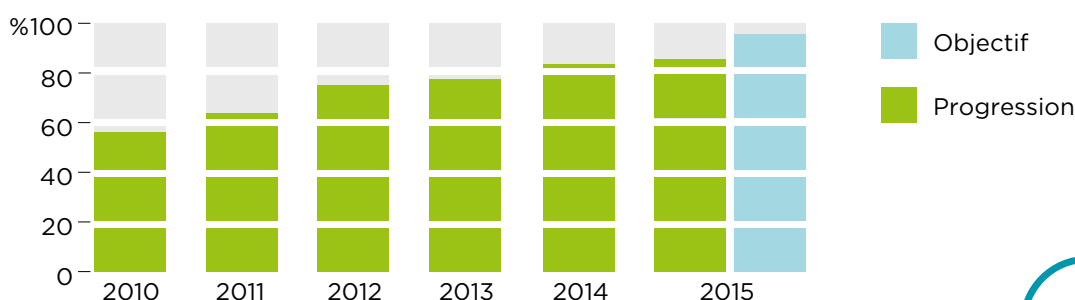
## Résultat 2: Intégration du commerce par les pays du CIR dans leurs DSRP/PDN

L'intégration du commerce est un processus qui requiert des institutions solidement ancrées, des capacités renforcées et des acteurs déterminés à intégrer le commerce dans les PDN, les DSRP et les stratégies sectorielles. Elle exige aussi un suivi de la mise en œuvre de la matrice des actions de l'EDIC et des consultations effectives entre les parties prenantes du CIR afin de prendre des décisions concernant la planification et la réalisation des objectifs nationaux plus larges en matière de développement.

## Augmentation progressive du nombre de pays du CIR ayant intégré le commerce dans leurs DSRP/PDN

Le nombre de pays du CIR ayant intégré le commerce dans leurs DSRP/PDN a augmenté progressivement. Ces pays ont une section relative au commerce identifiable dans leurs DSRP/PDN; le cycle de l'EDIC est étroitement harmonisé avec celui du DSRP; les DSRP/PDN prennent en compte d'autres facteurs nationaux et internationaux qui influent sur le commerce (contraintes du côté de l'offre telles que l'infrastructure; contraintes du côté de la demande telles que l'accès aux marchés; et questions commerciales relatives aux marchés locaux et régionaux, en plus du niveau international); et les plans d'action destinés à mettre en œuvre le programme national en matière de commerce sont définis.

Graphique 11: Pays du CIR ayant intégré le commerce dans leurs DSRP/PDN



### Encadré 5: Le Programme de croissance accélérée et d'emploi (PAGE) de la Gambie renforce la politique commerciale et les plans sectoriels

Le PAGE 2012-2015 a été élaboré pour succéder au Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté II de la Gambie. Il a pour but d'améliorer l'emploi, le revenu par habitant, les services sociaux, l'égalité des sexes et la compétitivité économique. Deux secteurs principaux sont identifiés comme moteurs de la croissance économique gambienne: l'agriculture (y compris la pêche) et le tourisme.

À partir du PAGE, un Plan directeur du tourisme a été établi en tant que programme de développement du tourisme jusqu'en 2020. Un Cadre de politique commerciale nationale et un plan d'action ont également été élaborés et rendus opérationnels au travers de la Loi et de la politique en matière de concurrence ainsi que du tarif extérieur commun de la CEDEAO.

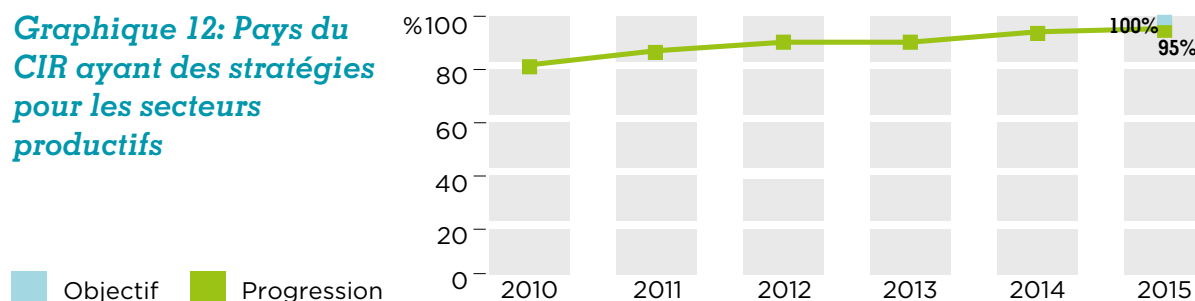


## Presque tous les pays du CIR ont intégré le commerce dans au moins une stratégie sectorielle

En décembre 2015, 27 pays du CIR mettaient en œuvre des projets de catégorie 2, dont 95% avaient intégré le commerce dans au moins 3 secteurs productifs (graphique 12). Les secteurs dont la stratégie a intégré le commerce durant la première phase du programme du CIR sont les suivants: agriculture, tourisme, énergie, industrie, environnement, TIC, transports et infrastructure. Les PME, l'élevage et l'apiculture sont des sous-secteurs émergents. Cela révèle une coordination et une collaboration fortes entre les ministères du commerce et les ministères de tutelle des différents secteurs. Cela montre aussi qu'il faut une stratégie sectorielle pour guider la mise en œuvre des projets prioritaires figurant dans la matrice des actions de l'EDIC.

**Le gouvernement des Maldives a intégré le commerce dans les stratégies sectorielles concernant le tourisme, l'agriculture, la pêche, l'énergie, les PME, les transports, l'environnement, la réforme foncière, les communications et la science et la technologie.**

**Graphique 12: Pays du CIR ayant des stratégies pour les secteurs productifs**

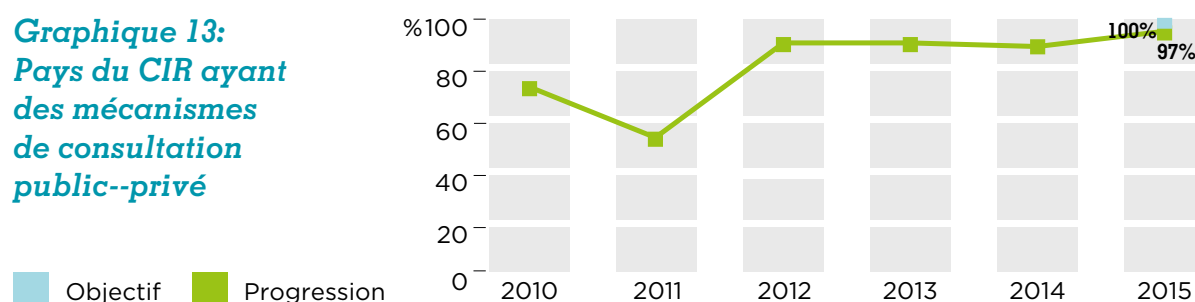


## Les consultations sur le commerce s'intensifient entre les secteurs public et privé

En 2015, 97% des pays ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 avaient mis en place des mécanismes de consultation de haut niveau entre le secteur public et le secteur privé sur les questions de politique commerciale, y compris la suite donnée aux décisions prises lors des réunions.

L'Ouganda a mis en place plusieurs cadres de dialogue public-privé, comme la Table ronde présidentielle de haut niveau pour les investisseurs, le Comité interministériel sur la compétitivité et la Stratégie concernant le climat de l'investissement.

**Graphique 13:**  
Pays du CIR ayant des mécanismes de consultation public-privé



### Résultat 3: Fourniture coordonnée des ressources liées au commerce (financements, assistance technique, etc.) par les donateurs et les organismes de mise en œuvre pour concrétiser les priorités du pays après l'adoption de la matrice des actions de l'EDIC

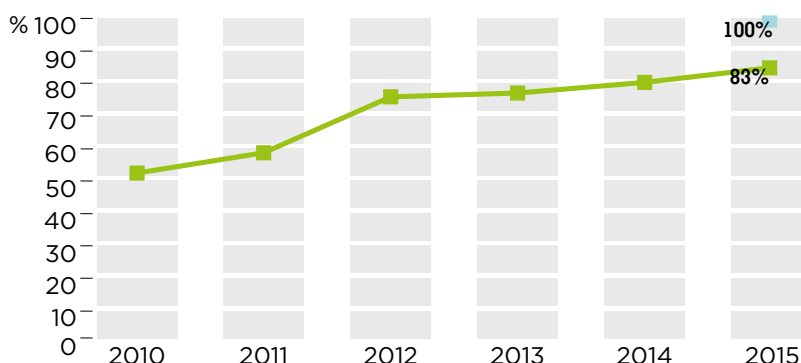
En tant que cadre général permettant de coordonner la fourniture de l'assistance technique aux PMA au titre de l'Aide pour le commerce, le CIR aide les PMA à faire du commerce un élément clé de leurs PDN et de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté. Un moyen essentiel d'y parvenir est d'aider ces pays à élaborer et à utiliser l'EDIC, document analytique fondé sur des données. Il est indispensable d'utiliser cet outil de façon effective et efficace afin que les PMA disposent d'une stratégie clairement définie pour intégrer le commerce dans leur PDN/DSRP et identifient les projets susceptibles d'être financés qui sont conformes aux priorités nationales. En soutenant les PMA dans l'élaboration et l'utilisation de l'EDIC et de sa matrice des actions, le CIR les aide à faire du commerce un élément clé de leurs PDN et de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté. Ils peuvent ainsi mieux coordonner l'Aide pour le commerce en fonction de leurs besoins.

### Pays du CIR publiant un aperçu annuel du financement au titre de l'Aide pour le commerce

À la fin de la première phase, **83%** des pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 publiaient un aperçu annuel de la mise en œuvre pour ce qui est du financement lié au commerce. Le graphique 14 montre une progression graduelle vers l'objectif fixé selon lequel tous les pays du CIR doivent avoir une fourniture coordonnée des ressources liées au commerce et un plan revu régulièrement qui intègre l'ensemble des activités soutenues par les gouvernements ou les donateurs.

**Graphique 14: Pays du CIR publiant un aperçu annuel de la mise en œuvre pour ce qui est du financement lié au commerce**

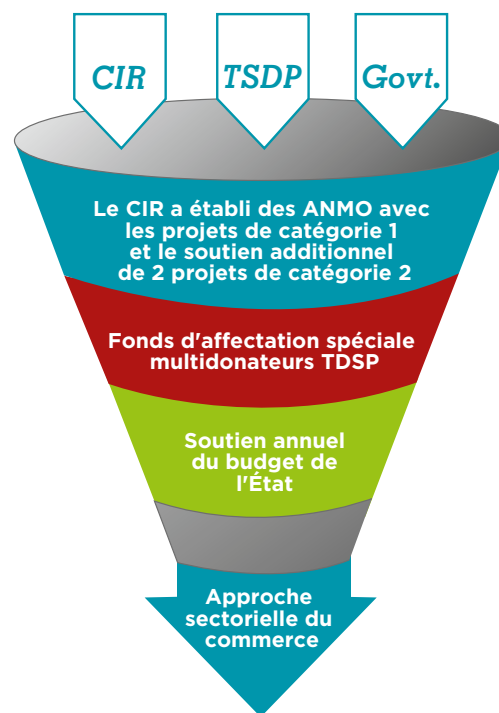
■ Objectif ■ Progression



### La fréquence des consultations entre gouvernement et donateurs sur les questions commerciales s'est améliorée

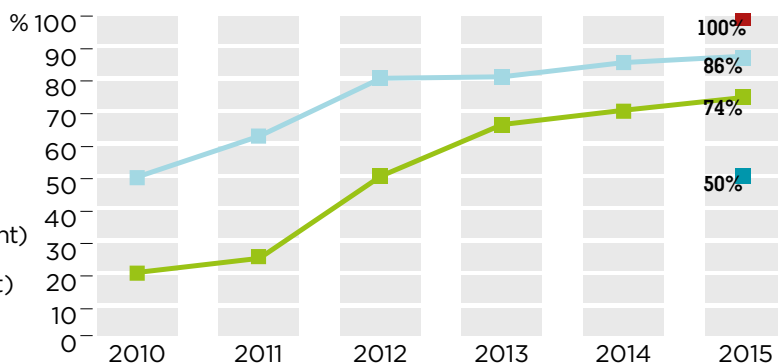
En 2015, **86%** des pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 avaient établi un mécanisme de consultation satisfaisant entre gouvernement et donateurs (Graphique 15). Ce mécanisme se compose de partenaires de développement de haut niveau et de fonctionnaires du secteur public qui se réunissent au moins deux fois par an pour examiner des questions de politique commerciale et mieux coordonner les interventions des donateurs. Cela exige une volonté et un engagement de part et d'autre, ainsi qu'un fonctionnement coordonné. En 2015, ce dialogue était considéré comme très efficace dans 74% des pays du CIR et se traduisait par l'inscription de résultats pouvant donner lieu à une action dans le programme national en matière de commerce.

Le gouvernement du Cambodge collabore avec les donateurs pour mettre en œuvre une approche sectorielle du commerce



**Graphique 15: Fréquence des consultations entre gouvernement et donateurs sur les questions commerciales**

■ Progression (au moins satisfaisant)  
 ■ Objectif (au moins satisfaisant)  
 ■ Progression (bon)  
 ■ Objectif (bon)

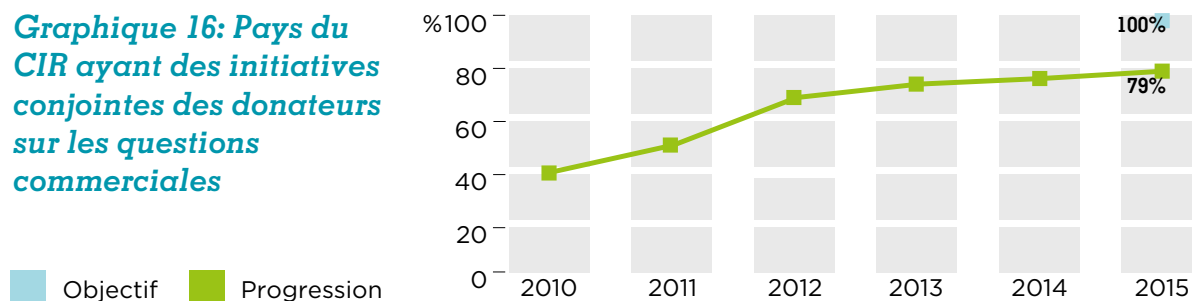


## Le nombre de pays du CIR où il existe des initiatives conjointes des donateurs augmente progressivement

La fourniture et la coordination de l'aide sont améliorées lorsque les donateurs coopèrent pour soutenir le programme du pays en matière de commerce. Les initiatives conjointes créent des synergies et évitent les doubles emplois. Comme le montre le graphique 16, à la fin de 2015,

**79%** des pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 avaient un mécanisme permettant de suivre les activités liées au commerce des donateurs pour assurer la coordination. L'encadré 6 présente un exemple typique d'initiative conjointe des donateurs.

**Graphique 16: Pays du CIR ayant des initiatives conjointes des donateurs sur les questions commerciales**



### Encadré 6: En RDP lao, les donateurs font cause commune grâce à un fonds d'affectation spéciale multidonateurs

En RDP lao, les donateurs se sont associés pour soutenir les objectifs commerciaux du pays grâce à un fonds d'affectation spéciale multidonateurs, le Fonds pour le développement du commerce (FDC). Le FDC est administré par la Banque mondiale et mis en œuvre par le Ministère de l'industrie et du commerce au travers de l'UNMO soutenue par le CIR. Il a pour objectif de soutenir la mise en œuvre des priorités du gouvernement en matière de commerce et d'intégration telles qu'elles figurent dans la mise à jour de 2012 de l'EDIC, financée par le CIR, et plus particulièrement de contribuer à améliorer la compétitivité et la diversification.

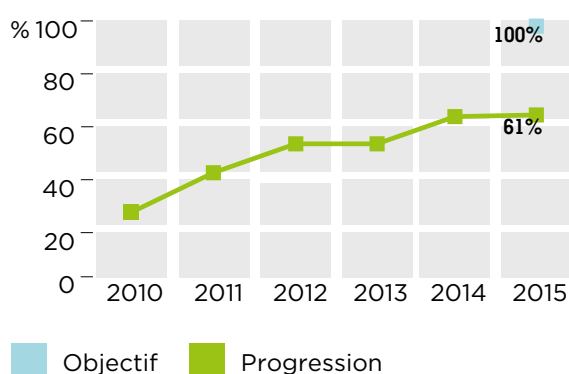
Par ailleurs, le Comité exécutif des programmes (PEC), qui est un groupe de travail sur le développement du commerce et du secteur privé présidé par le Ministre de l'industrie et du commerce, a été établi en tant que comité directeur combiné pour toute l'ATLC, y compris le CIR et le FDC. Il s'agit d'une instance de premier plan, qui réunit les institutions liées au commerce, les partenaires de développement et le secteur privé pour examiner et mettre en œuvre des initiatives relevant de l'Aide pour le commerce. Tous les plans de travail et les rapports sont consolidés et examinés par le PEC. L'organe de suivi du PEC est le Comité d'examen des projets, qui se réunit régulièrement pour suivre la mise en œuvre des projets d'ATLC. Il est présidé par le point focal du CIR (PF), qui est le Directeur général adjoint du Département de la planification et de la coopération.

### Résultat 4: Obtention par les pays du CIR de ressources pour soutenir les initiatives qui répondent aux priorités de la matrice des actions de l'EDIC

Les projets financés par le CIR ont une vocation de catalyseur pour recueillir des fonds auprès des donateurs et d'autres partenaires de développement en vue de soutenir les projets figurant dans la matrice des actions de l'EDIC. L'UNMO est appelée à coordonner et à mettre en œuvre ce processus, avec le soutien du facilitateur des donateurs du CIR (FD) et en collaboration avec le PF.

## Progression dans les pays du CIR dotés d'un programme à moyen terme (PMT) intégrant les priorités de la matrice des actions de l'EDIC et indiquant les besoins de financement auxquels doit répondre l'aide publique au développement

**Graphique 17: Pays du CIR dotés d'un PMT intégrant les priorités de la matrice des actions de l'EDIC**



En 2015, **61%** des pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 avaient un PMT lié de façon satisfaisante à la matrice des actions de l'EDIC (graphique 17). Ces PMT indiquent les priorités et l'ordre chronologique des projets, avec une estimation des coûts. Les PMT satisfaisants ont été élaborés en consultation avec la communauté des donateurs (le FD intervenant comme homologue clé) dans le cadre du dialogue entre gouvernement et donateurs.

### Encadré 7: Les Comores mobilisent 3,35 millions de \$EU pour mettre en œuvre leur PMT

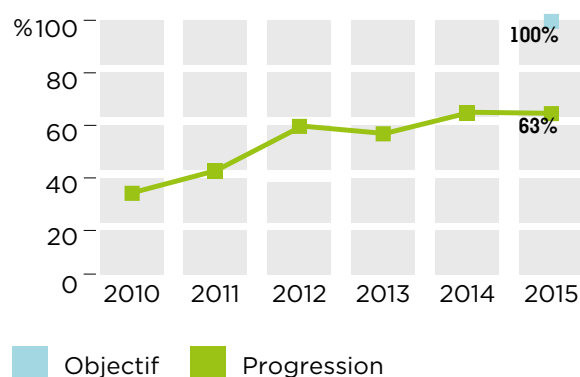
Aux Comores, le CIR a permis d'élaborer un programme national en matière de commerce. Par l'intermédiaire de l'EDIC, le gouvernement a élaboré un PMT, qui a été lancé lors d'une table ronde à l'OMC. Le PMT a recueilli des ressources pour les projets suivants:

- **435 000 \$EU:** financement de l'Union européenne pour la migration vers le SYDONIA++;
- **1 033 673 \$EU:** financement du STDF pour renforcer les capacités sanitaires et phytosanitaires (SPS) aux Comores, afin d'accroître l'accès aux marchés pour les produits agricoles et les produits de la pêche, y compris un financement complémentaire de **648 318 \$EU** de l'Agence française de développement pour le renforcement des capacités SPS;
- **700 000 \$EU:** soutien du Marché commun de l'Afrique orientale et australe pour compenser les pertes de revenu dues à l'intégration commerciale régionale;
- **300 000 \$EU:** financement du Fonds pour la promotion du commerce du Royaume-Uni en **faveur** de l'accession à l'OMC; et
- **300 000 \$EU:** financement de la Banque islamique de développement pour soutenir **l'accession** à l'OMC.

## Nombre de pays du CIR où il existe un budget public pour la mise en œuvre de la stratégie commerciale

Dans la plupart des pays du CIR, les crédits budgétaires alloués au commerce fluctuent. Certains gouvernements accordent un financement annuel (comme dans le cas du Mali présenté dans l'encadré 8 ci-après), tandis que d'autres engagent des fonds au coup par coup selon la situation dans le pays. À la fin de la première phase du CIR, la proportion de PMA dans lesquels il existait un budget public pour la mise en œuvre de la stratégie commerciale s'élevait à 63%, contre 65% l'année précédente. Mais, d'une manière générale, les crédits budgétaires alloués par les gouvernements des PMA à la mise en œuvre de leur programme en matière de commerce affichent une tendance positive (graphique 18).

Graphique 18: Pays du CIR où il existe un budget public pour la mise en œuvre de la stratégie commerciale



### Encadré 8: Le gouvernement malien s'engage à l'égard du processus du CIR à court et long termes

L'engagement politique du Mali a été centré sur des résultats clairs en matière de commerce et de développement. Un financement a été alloué à l'initiative du CIR pour la période 2012-2017 par le biais du Cadre de dépenses à moyen terme, afin d'intégrer les priorités commerciales dans le DSRP du pays. En 2014, le gouvernement a consacré 3 millions de \$EU au développement du commerce, contre 2,7 millions en 2013. Ces fonds sont affectés aux activités liées au programme qui bénéficient d'une priorité dans la matrice des actions de l'EDIC.

Au cours de la première phase du CIR, l'UNMO a pris part à plusieurs réunions de coordination avec les partenaires de développement, consacrées à la mise en œuvre de projets dans le secteur agricole, ainsi qu'avec le Ministère des finances pour discuter des crédits budgétaires à allouer aux interventions du CIR destinées à soutenir les priorités figurant dans la matrice des actions de l'EDIC.

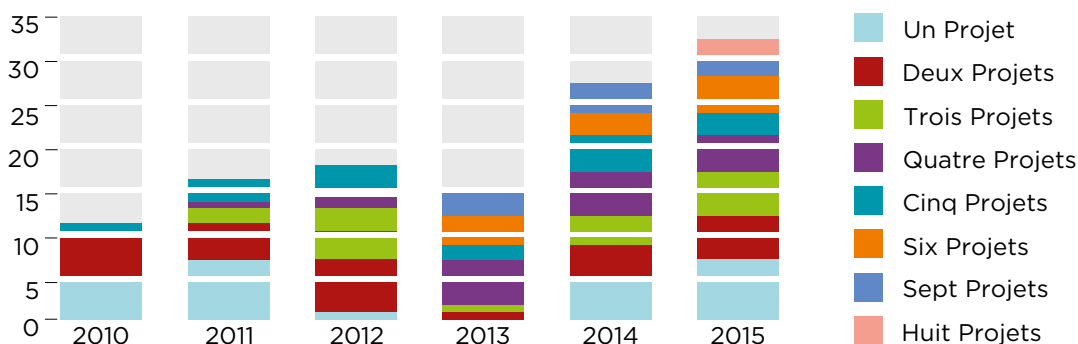
## Le nombre de projets financés par les donateurs liés à la matrice des actions de l'EDIC a connu une augmentation spectaculaire

La mobilisation d'un financement additionnel pour la mise en œuvre des priorités recensées dans la matrice des actions de l'EDIC est une priorité pour les pays du CIR. Le CIR aide les PMA à formuler des projets compétitifs susceptibles d'être financés par des donateurs.

**124** Nombre actuel de projets liés à la matrice des actions de l'EDIC pour lesquels les pays du CIR ont mobilisé un financement

Certains pays utilisent le processus du CIR pour mettre des fonds en commun (comme le montre l'encadré 9) pour le financement lié au commerce, lequel est coordonné par le ministère responsable du commerce, en collaboration avec d'autres ministères d'exécution tels que le Ministère des finances.

**Graphique 19: Nombre de projets financés par les "donateurs liés à la matrice des actions de l'EDIC"**



### Encadré 9: Le Mozambique diversifie le soutien en faveur de la mise en œuvre de la matrice des actions de l'EDIC

La mise à jour de l'EDIC du Mozambique a été achevée en août 2015, avec la participation active de l'UNMO sise au Ministère de l'industrie et du commerce (MIC). Pour faciliter la mise en œuvre de la matrice des actions de l'EDIC et emporter davantage l'adhésion, l'équipe de l'UNMO a effectué des missions en octobre 2015 dans six provinces du Mozambique pour: a) présenter le CIR et son statut actuel aux parties prenantes des provinces; b) discuter du potentiel du commerce en matière de création d'emplois, de développement des PME, de liens et de développement économique; et c) informer les entreprises qui font du commerce à l'intérieur ou à l'extérieur du pays de l'importance de la matrice des actions de l'EDIC, et examiner les secteurs qui offrent un potentiel pour l'élaboration de projets. La coordination et les synergies entre le CIR et les autres initiatives financées par des donateurs sont également explorées grâce à la participation du CIR aux réunions des groupes de travail du secteur privé, dont le Sous-Comité du commerce, et à d'autres instances liées au commerce au niveau national. En conséquence:

- en août 2015, S.E. M. Ernesto Tonela, Ministre de l'industrie et du commerce, a signé un mémorandum d'accord avec l'Ambassadeur des États-Unis pour lancer le Partenariat commercial Afrique-Mozambique, qui prévoit un financement de **10 millions de \$EU** fourni par l'USAID sur deux ans pour soutenir l'amélioration du cadre commercial au Mozambique;
- en septembre 2015, le Ministère de l'industrie et du commerce a signé avec l'USAID un mémorandum d'accord en vertu duquel 23 millions de meticaïs (environ **470 000 \$EU**) ont été mis à la disposition du Ministère pour: i) réviser la Politique et stratégie commerciale mozambicaine de 1998; et ii) embaucher des conseillers commerciaux, former du personnel et assister à des sessions de négociations commerciales internationales; et
- au sein du cadre mis en place pour l'exécution des activités d'intégration du commerce du CIR, le PNUD Mozambique facilitera des activités de formation et apportera une contribution d'environ **25 000 \$EU (50% du budget total prévu)**.







# Favoriser un programme de promotion du commerce centré sur les individus

Le CIR, avec la collaboration des gouvernements des PMA et l'aide des donateurs et d'autres partenaires de développement, crée un environnement favorable au commerce en aidant les PMA à formuler les bonnes politiques et à renforcer leurs institutions, tout en améliorant la portée et l'efficacité de la fourniture des services en vue d'une croissance favorable aux pauvres. Pour assurer une croissance inclusive, il est essentiel de donner des moyens d'action aux populations pauvres, notamment les femmes et les jeunes, en instaurant une croissance économique durable et en réduisant la pauvreté. L'élaboration et la mise en œuvre de projets du CIR au titre de la catégorie 2 répondent à ces problématiques.

## Projets de catégorie 2 soutenant la croissance favorable aux pauvres

Les projets de catégorie 2 complètent les projets de catégorie 1 en répondant aux priorités identifiées dans la matrice des actions de l'EDIC. Ils sont choisis de manière stratégique pour compléter des projets existants ou combler des lacunes, ainsi que pour contribuer à la mobilisation de ressources techniques et

financières supplémentaires auprès des donateurs bilatéraux, des organisations du CIR et d'autres partenaires de développement et auprès des gouvernements des pays du CIR eux-mêmes. Cela contribue à établir une base durable pour la croissance des exportations.

**Tableau 3: Nombre et catégorie des projets de catégorie 2 approuvés par le Conseil du CIR**

| Catégorie                 | Nombre de projets | Budget pour la catégorie (\$EU) | Part du budget de la catégorie dans le total (%) |
|---------------------------|-------------------|---------------------------------|--|
| Agro-industrie            | 18                | 56,026,949                      | 62   |
| Facilitation des échanges | 5                 | 13,480,250                      | 15   |
| Normes                    | 4                 | 8,841,361                       | 10   |
| Tourisme                  | 4                 | 8,634,700                       | 9  |
| Textiles et vêtements     | 2                 | 2,865,950                       | 3  |
| Étude de faisabilité      | 4                 | 1,194,760                       | 1  |
| <b>Total général</b>      | <b>37</b>         | <b>91,043,970</b>               | <b>100</b>                                       |

## Agro-industrie

Le secteur dominant dans les PMA est l'agriculture, qui offre des possibilités d'initiatives en vue de remédier à la pauvreté et aux inégalités. Les projets concernant l'agro-industrie sont très centrés sur la production de cultures vivrières et commerciales (riz, maïs, sésame, huile de palme, noix de cajou et arachide), dont la majorité des populations pauvres des PMA tirent leurs moyens d'existence; c'est pourquoi ils peuvent constituer un important moteur de réduction de la pauvreté. Le CIR soutient l'investissement dans l'agriculture, car celui-ci a un effet

multiplicateur le long de la chaîne de valeur – production, commercialisation, logistique, transformation, emballage et distribution –, qui peut avoir globalement de fortes répercussions sur la croissance, le développement rural et la nutrition. Les avantages à court terme sont un accès plus rapide et plus facile à des revenus, lequel peut aider à répondre aux besoins de financement des PME, des entreprises de transformation et des exportateurs.

### Encadré 10: Au Lesotho, l'amélioration des technologies agricoles crée un lien entre les agriculteurs et les exportateurs

- Le projet de catégorie 2 au Lesotho renforce les capacités des petits exploitants en termes de commercialisation et de diversification de la production de fruits et légumes frais pour le marché intérieur et les marchés d'exportation. Il bénéficie directement à **1 050 petits agriculteurs, dont 30% sont des femmes**. Il a permis d'améliorer la productivité: chaque serre où sont cultivés en moyenne **274 plants de tomates, 200 plants de poivrons et 110 plants de concombres a un rendement potentiel compris entre 3 500 et 4 500 \$EU** par campagne agricole.
- Depuis juin 2015, les activités ont été progressivement réorientées des serres (productivité) vers la deuxième phase consistant à développer les marchés (développement du commerce). Un centre de commercialisation des produits agricoles sera mis en place à la fin de 2016 pour faciliter la liaison entre les coopératives et les marchés intérieur et internationaux. Il servira aussi de point de collecte, de conditionnement et de distribution des produits frais. Et il fera office d'intermédiaire pour aider les agriculteurs à «se faire entendre» dans le secteur bancaire, ce qui est particulièrement important du fait que de nombreuses PME se sont heurtées à des problèmes de crédit. Comme le dit l'agricultrice Matiti Kabi Sekamaneng, qui bénéficie du projet et emploie 14 personnes dans ses 2 serres:



*«Grâce à nos serres, nous avons beaucoup contribué à l'amélioration des moyens de subsistance des autres habitants du village où nous travaillons, et nous approvisionnons des supermarchés et des restaurants à Maseru ainsi que des marchés voisins d'Afrique du Sud; merci au CIR!»*

*Matiti Kabi Sekamaneng, Employer.*

## Tourisme

Le tourisme est en train de devenir un moteur non seulement de la croissance économique, mais aussi du développement durable, qui bénéficie en particulier aux femmes et aux jeunes. La portée du secteur touristique est plus grande dans les PMA, car il fournit des emplois et des revenus dans l'agriculture et les services liés à l'industrie, favorisant ainsi la diversification économique et le renforcement de l'économie des PMA et contribuant de façon notable à réduire la pauvreté et à accélérer la

croissance économique globale. Le sous-secteur émergent de l'écotourisme offre un potentiel d'ouverture et de développement des zones rurales éloignées et favorise la préservation de l'environnement et du patrimoine culturel. Toutefois, les PMA rencontrent de grandes difficultés pour maximiser ces avantages, notamment en ce qui concerne le renforcement des liens intersectoriels qui sont faibles et la réduction des pertes de recettes excessives à partir de leur économie nationale.

### Encadré 11a: Un tourisme inclusif en faveur de la croissance dans les Îles Salomon

Dans l'EDIC des Îles Salomon, le tourisme a été identifié comme un secteur clé pour favoriser une croissance économique inclusive et contribuer à réduire la pauvreté. Les liens avec l'agriculture, la pêche et l'artisanat sont considérés comme importants pour promouvoir les chaînes de valeur locales et assurer une source de revenus aux femmes et aux jeunes, en particulier dans les collectivités rurales. Le projet relatif au tourisme soutenu par le CIR, qui figure dans la Stratégie nationale de développement du tourisme des Îles Salomon (2015-2019), a permis d'accorder **4 dons à des entrepreneurs innovants dans l'écotourisme, dont 3 sont des femmes**. Ces femmes, qui travaillent avec des organisations locales, exercent des activités tant à l'extrémité inférieure de la chaîne de valeur du tourisme (production destinée aux hôtels et aux compagnies aériennes) qu'à l'extrémité supérieure (vente d'objets artisanaux aux touristes).

Le projet a également facilité la cartographie de l'ensemble de la chaîne de valeur du tourisme et sa publication en ligne pour la toute première fois comme outil de commercialisation et de recherche, ainsi que l'a fait observer M. Barnian Sivor, Directeur du tourisme:



*«Le nouveau logiciel de gestion de dossiers a renforcé les capacités de recherche et de partage d'informations du Département du tourisme. Le Bureau d'accueil des visiteurs commercialise actuellement de petits et moyens opérateurs grâce à son portail en ligne, ce qui est important car la plupart des PME du secteur touristique n'offraient pas leurs services en ligne jusque-là.»*

*M. Barnian Sivor, Directeur du tourisme*

## Encadré 11b: Au Vanuatu, le partenariat rétablit les moyens d'existence

Le CIR aide actuellement le Vanuatu à reconstruire son infrastructure touristique vitale et à remettre en état les installations du bord de mer à Port Vila, qui étaient en mauvais état et ont ensuite été détruites par le cyclone tropical Pam en 2015. À la suite de cette catastrophe, toutes les activités commerciales ont chuté, ce qui a réduit considérablement les possibilités d'emploi et de revenu dans ce PMA du Pacifique. Actuellement, avec le lancement du Projet d'infrastructure touristique du Vanuatu en août 2015, en partenariat avec le gouvernement néo-zélandais et le gouvernement du Vanuatu, l'espoir est revenu. Ce projet offre une approche intégrée en matière de gestion de l'environnement en améliorant la capacité de résister aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Par exemple, la construction d'un enrochement le long de la baie aidera à protéger la côte contre une érosion supplémentaire due aux cyclones et à l'élévation du niveau de la mer.

Pour Florence, vendeuse au marché d'artisanat de Port Vila, ainsi que pour les **90 autres membres** de son association, ce projet représente un nouveau départ car il leur permet de toucher un revenu, de se nourrir, de s'habiller et d'envoyer leurs enfants à l'école. Assise à l'emplacement où se trouvait l'ancien marché détruit par le cyclone, Florence regarde pensivement autour d'elle, évoquant ses souvenirs sur un mode doux-amer:



*«Nous tenons à vous remercier pour ce projet. Nous avons désormais un bâtiment bien conçu où nos produits sont exposés de façon visible et attirent ainsi les touristes, qui peuvent passer un moment agréable, se détendre, bavarder avec nous et acheter nos marchandises.»*

*Florence, vendeuse au marché d'artisanat de Port Vila*

## Textiles et vêtements

Le CIR soutient l'industrie des textiles et des vêtements en raison de son importance économique et sociale pour les PMA, notamment en Asie, où elle constitue le plus important secteur formel offrant des revenus et des emplois aux personnes pauvres et sans instruction, dont

la plupart sont des femmes. À long terme, avec des politiques appropriées, cette activité peut rapporter des recettes en devises, créer des possibilités de développement économique soutenu, encourager la diversification des marchés d'exportation et renforcer la capacité de production du secteur.

### Encadré 12: La "soie d'or" du Cambodge – Le passé et l'avenir établissent un lien entre la croissance des exportations et l'amélioration des moyens de subsistance

Le tissage de la soie est l'une des expressions artistiques les plus précieuses du Cambodge, et il constitue encore l'une des traditions culturelles et sociales les plus profondément ancrées dans les campagnes. Face à la concurrence accrue des pays voisins qui utilisent des technologies améliorées, l'industrie cambodgienne de la soie s'est heurtée à d'importantes difficultés pour conserver sa part de marché. Constatant ces obstacles, le CIR, en association avec l'ITC, a aidé le gouvernement cambodgien à mettre en place le Projet relatif aux produits de valeur en soie, destiné à renforcer la compétitivité du secteur cambodgien de la soie, en vue de créer des emplois, notamment pour les femmes, d'encourager la diversification des exportations, de réduire la pauvreté et de favoriser l'augmentation des revenus. En 2015, des relations commerciales ont été établies avec **plus de 300 acheteurs potentiels sur 5 marchés** (Australie, États-Unis d'Amérique, Japon, Nouvelle-Zélande et Union européenne). Il en est résulté **un accroissement de 74% des exportations** cambodgiennes de produits en soie par **les 14 petites entreprises qui bénéficient directement du projet, la création de 88 emplois et la passation de contrats de sous-traitance avec 168 tisserands, dont les revenus ont augmenté de 100% entre 2012 et 2014**. Comme l'a déclaré fièrement l'une des tisserandes bénéficiaires du projet, Moul Thary:



*«Autrefois, je vendais mes produits chez moi. Maintenant, après avoir reçu une formation grâce au Projet relatif aux produits de valeur en soie et noué des contacts avec deux entreprises, j'ai pu augmenter mes revenus en augmentant mes ventes. Actuellement, j'emploie 4 tisserandes et j'ai envoyé mon fils à l'université de Phnom Penh.»*

*Moul Thary, tisserande*

## Facilitation des échanges

De nombreux PMA ont fait de la facilitation des échanges une priorité pour améliorer leurs résultats commerciaux. Le CIR est un mécanisme particulièrement bien adapté pour aider ces pays à mettre en œuvre l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, grâce aux divers instruments dont il dispose, à savoir: 1) l'EDIC et ses mises à jour, qui sont des outils permettant d'établir un diagnostic en matière de facilitation des échanges; 2) les projets de soutien institutionnel, qui visent à faciliter la création de comités nationaux de la facilitation des échanges ou de comités similaires établis avec le soutien du CIR; 3) les études de

faisabilité, qui permettent d'évaluer les besoins en matière de facilitation des échanges; et 4) les projets de catégorie 2, qui peuvent être utilisés pour financer l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges. Alors que les PMA mettent en œuvre la première génération de projets relatifs à la facilitation des échanges soutenus par le CIR, qui consistent principalement à réformer les institutions et la réglementation afin d'accroître l'efficacité des douanes et des ports, il apparaît clairement que la réussite de leur intégration dans l'économie mondiale dépend de plus en plus de l'application d'un ensemble de mesures de facilitation des échanges.

### **Encadré 13: Maldives – Renforcement de la capacité institutionnelle des principaux organismes nationaux de facilitation des échanges afin d'améliorer la compétitivité**

Pour une économie comme celle des Maldives qui dépend des importations et du secteur touristique, il est essentiel que la circulation des marchandises et l'accroissement du trafic de voyageurs soient gérés de manière efficiente et efficace. Afin de limiter les pertes de recettes et de créer un environnement propice au commerce international, il est indispensable que les services douaniers soient entièrement automatisés conformément aux meilleures pratiques internationales.

Le CIR soutient le renforcement des capacités en matière de facilitation des échanges aux Maldives en étoffant la capacité des Services douaniers des Maldives (MCS) d'agir comme principal organisme de facilitation des échanges et de contrôle à la frontière grâce aux mesures suivantes:

- modifications apportées aux procédures et processus à des fins de mise en conformité avec l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane, et mise en œuvre effective d'un système de contrôle après dédouanement;
- amélioration du processus de dédouanement des MCS grâce à la mise en place et à l'utilisation complète de l'ASYCUDA World; et
- renforcement de l'infrastructure informatique et des capacités techniques des MCS pour une gestion efficace à la frontière.

Le CIR soutient en outre la mise en place d'un cadre approprié de réglementation économique afin d'aider l'Office de l'aviation civile des Maldives à assurer une fourniture sûre, efficace et économique des services aéroportuaires, et il fournit des programmes de formation à l'Office pour développer les compétences nécessaires à la gestion des fonctions réglementaires. À l'occasion d'une supervision effectuée par le CIR au sujet du soutien fourni, un fonctionnaire des douanes a souligné l'économie du temps:



*«Avec le processus d'automatisation des MCS, les délais de dédouanement des marchandises ont été sensiblement réduits. En moyenne, dans les conditions actuelles, si la facture ne pose pas de problème majeur, un commerçant peut dédouaner son expédition dans un délai de 10 à 20 heures au lieu de 2 à 3 jours.»*



## Normes

Les exportations de produits agricoles sont l'une des principales sources de revenus pour la plupart des PMA, mais il faut respecter les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) pour pouvoir exporter vers les pays qui imposent des normes élevées ou spéciales. Si ces normes ne peuvent être respectées, l'accès aux marchés est

inutile. Le CIR aide les PMA à se conformer aux normes en renforçant leurs capacités, en créant un cadre politique et institutionnel propice et en soutenant différentes initiatives dans le domaine des normes.

### *Encadré 14: Burundi – Accès aux marchés internationaux grâce à une amélioration de la qualité des produits*

Au Burundi, l'agriculture représente environ **43% du PIB et emploie 95%** de la population. Toutefois, la compétitivité des produits agricoles burundais sur les marchés régionaux et internationaux se heurte à d'importants problèmes de qualité. Damien, le Directeur du Bureau burundais de normalisation et de contrôle de la qualité, ne le sait que trop:



*«Sans les normes, vous ne pouvez pas garantir la qualité et être compétitif, vous ne pouvez pas gagner la confiance des consommateurs et, en définitive, vous ne pouvez pas tirer d'argent de votre production.»*

*Damien, le Directeur du Bureau burundais de normalisation et de contrôle de la qualité*

Grâce au soutien du CIR, de nouveaux équipements reconnus au niveau international permettant d'analyser les produits destinés à l'exportation, ainsi que du personnel formé et certifié dans le domaine des normes SPS internationales, sont désormais en place pour analyser scientifiquement les produits et délivrer les certifications indispensables à l'exportation. La coordination et le partenariat entre le Bureau des normes, le secteur privé, les centres de recherche, les laboratoires et les négociants ont permis d'harmoniser plus de **1 000 normes SPS** au niveau national.

## Études de faisabilité

Le CIR aide les pays à réaliser des études de faisabilité afin de vérifier la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une idée de projet. Si le résultat est positif, l'étude peut conduire à l'élaboration d'un projet susceptible d'être financé, lié aux priorités identifiées dans la matrice des actions de l'EDIC. Les études de faisabilité du CIR peuvent porter sur les sujets suivants: évaluation de la qualité de la production et accroissement de la production destinée à l'exportation; étude des tendances en matière de production et d'exportation;

identification des principaux obstacles à la croissance de la production et des exportations en ce qui concerne la demande des marchés extérieurs et la compétitivité globale du pays; diversification des exportations, y compris l'identification des marchés les plus attractifs pour le pays; et stratégies d'exploitation des possibilités commerciales offertes par les produits traditionnels grâce à une augmentation de leur valeur ajoutée et du commerce transfrontières régional.

### Encadré 15: Burkina Faso – Exploitation du potentiel d'exportation du beurre de karité pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté

La noix de karité procure des revenus non négligeables aux producteurs ruraux, dont beaucoup sont des femmes. Malgré son importance pour le pays, le Burkina Faso n'a pas analysé de façon détaillée le potentiel de la noix de karité pour l'exportation ni sa contribution à la croissance économique. Pour remédier à cette situation, le gouvernement a chargé l'ITC d'effectuer une telle analyse et a pris contact avec le CIR pour obtenir un financement.

L'étude de faisabilité a montré que le karité offrait un grand potentiel économique et social pour le pays, qui aurait un impact positif sur l'existence des habitants, notamment les pauvres. Elle a aussi montré que:

**70%** de la superficie du Burkina Faso est recouverte d'arbres de karité;

**850 tonnes** de noix de karité sont produites chaque année;

**250 tonnes** de beurre de karité sont transformées chaque année; et

**500 000** femmes dépendent du karité pour leur subsistance.

Le rapport issu de l'étude de faisabilité a entraîné:

- l'élaboration d'une **Stratégie de développement du secteur de l'amande de karité**, qui a été adoptée par le gouvernement en juin 2015 comme document de référence pour toutes les interventions dans la filière;
- la formulation d'un projet à partir de la Stratégie de développement du secteur, afin de soutenir le développement intégré de la filière du karité:
  - un montant de **1 million de \$EU** a été mobilisé auprès de la Banque africaine de développement;
  - le projet sera coordonné par le Ministère de l'industrie pour ce qui concerne la croissance des exportations;
  - il sera centré sur l'impact en matière d'allègement de la **pauvreté, de création d'emplois, d'égalité des sexes et de protection de l'environnement**.





# La place centrale de l'égalité hommes-femmes et des questions environnementales dans les projets soutenus par le CIR

L'intégration de l'égalité hommes-femmes et des considérations environnementales est une priorité permanente du CIR. Aux stades de la conception et de l'évaluation des futurs projets, il est demandé d'indiquer comment le projet traitera ces deux dimensions. Le choix des projets prioritaires découle de consultations étroites avec les principales parties prenantes dans le pays et tient compte de la contribution potentielle de ces projets à la croissance des exportations et de leur impact sur l'allègement de la pauvreté.

## Commerce et durabilité environnementale

La croissance économique et le développement engendrés par le commerce ont une influence à la fois sur la réduction de la pauvreté et sur la durabilité environnementale. Pour que la croissance soit durable du point de vue environnemental, il faut des politiques publiques et des cadres réglementaires adéquats qui guident le processus de croissance et protègent l'environnement, afin que les retombées de la croissance parviennent jusqu'aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.

Du fait de cette préoccupation environnementale, le CIR reconnaît qu'un développement économique résultant du commerce qui crée des revenus élevés et réduit la pauvreté mais qui met en danger l'environnement n'est pas viable. C'est pourquoi il soutient les projets de développement du commerce qui associent la réduction de la pauvreté et les stratégies respectueuses de l'environnement.

Même si les pays du CIR sont encouragés à examiner l'impact des projets sur l'environnement au stade de la formulation, le Secrétariat du CIR (SE) exerce une diligence environnementale raisonnable concernant la qualité au stade initial. Si un projet est jugé déficient, des mesures d'atténuation doivent être mises en place en fonction du niveau d'impact potentiel et selon les critères établis par l'agence de protection de l'environnement dans le pays. Jusqu'en 2015, six projets (gomme arabique au Bénin, gomme arabique au Mali, gingembre au Népal, plantes médicinales et aromatiques au Népal, cuirs et peaux au Niger et tourisme en Sierra Leone) avaient en particulier une dimension de durabilité environnementale comme composante essentielle de leur mise en œuvre.

### Encadré 16: Le Mali stoppe l'avancée du désert dans le Sahara

Au Mali, **370 500 personnes** dépendent de la production de gomme arabique, dont **80% (296 400)** sont des femmes. Le projet vise à réduire la pauvreté en augmentant les revenus des producteurs, récoltants et exportateurs. Il concerne 6 régions incluant certaines des provinces les plus vulnérables du Mali du point de vue environnemental. Pour parer aux menaces contre l'environnement:

- 3 tonnes d'acacias sont en train d'être plantés sur une **superficie de 10 000 hectares**; l'acacia est un arbre fixateur d'azote utilisé pour la gestion durable des terres, qui protège le sol de la dégradation environnementale;
- le projet fait aussi partie des efforts régionaux déployés pour créer une **«grande muraille verte africaine»** destinée à stopper l'avancée du **désert du Sahara**; et
  - c'est important pour le Mali, car plus de **60% de sa superficie totale** de 1,22 million de km<sup>2</sup> est déjà désertique ou semi-désertique, et **20%** se trouve dans la région du Sahel.

Ce projet respectueux de l'environnement est donc centré sur des régions dans lesquelles:

- **177** sociétés coopératives de gomme arabique ont été créées au niveau local;
- **19** unions de coopératives de gomme arabique ont été créées au niveau des districts;

### **Encadré 16 (suite)**

- **13** sites de production de gomme arabique ont été recensés;
- **8** études géophysiques ont été effectuées dans 8 sites;
- **82** représentants de producteurs de gomme arabique, partenaires appartenant à des organisations non gouvernementales et représentants du secteur de la sylviculture, ont été formés au moyen de 10 ateliers de formation pour formateurs. Ces personnes sont désormais responsables de formation dans les 13 districts visés par le projet;
- un guide et des modules de formation portant sur les techniques de production de gomme arabique ont été élaborés par un expert en sylviculture; et
- des informations et une formation sur la protection de la gomme arabique ont également été dispensées aux pasteurs nomades, qui abattent trop d'acacias pour nourrir leur bétail.

## **Autonomiser les femmes en vue d'une croissance inclusive**

L'expansion du commerce favorise la croissance et offre à tous de nouvelles possibilités, mais elle soulève aussi des questions de répartition, car elle touche de façon différente les hommes et les femmes. Les femmes peuvent être gagnantes si les secteurs dans lesquels elles sont principalement actives se développent ou si elles ont les moyens de tirer parti de l'expansion des exportations grâce à diverses mesures de facilitation. Il faut donc des politiques bien conçues en matière de commerce et de développement qui offrent aux femmes et aux hommes des possibilités égales d'accéder aux avantages offerts par le commerce.

Reconnaissant que, si on leur en donne les moyens, les femmes peuvent beaucoup contribuer à la croissance économique et au

recul de la pauvreté, le CIR veille à ce qu'une perspective incluant les femmes soit incorporée dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes en matière de commerce dans les PMA, afin que les résultats soient plus équitables et plus avantageux pour tous. Les éléments essentiels de ce processus sont l'élaboration et la mise à jour de l'EDIC comme fondement analytique des recommandations en matière de politique ainsi que du renforcement des capacités et du soutien connexes en faveur d'interventions modulables au niveau du pays susceptibles d'avoir un impact sur les femmes. Dans le cadre de ce processus, le CIR a soutenu des projets mettant au premier plan les préoccupations des femmes.

**Tableau 4: Initiatives en faveur des femmes mises en avant dans les projets de catégorie 2**

| <b>Pays</b>         | <b>Produit</b>                           | <b>Projet</b>   | <b>% estimé de femmes bénéficiaires</b> |
|---------------------|--|---|---|
| <b>Burkina Faso</b> | Sésame                                   | Le projet met fortement l'accent sur l'emploi des agricultrices   | 40                                      |
| <b>Cambodge</b>     | Soie                                     | Le secteur emploie environ 20 000 tisserands, dont la plupart sont des femmes vivant en zone rurale   | 60                                      |
|                     | Riz                                      | Le projet vise principalement à organiser le secteur du riz pour atteindre un niveau international et accroître ainsi les exportations de riz du Cambodge   | 25                                      |
| <b>Comores</b>      | Vanille, ylang-ylang et clous de girofle | Le projet est axé sur la compétitivité à l'exportation et organise les productrices afin qu'elles puissent participer davantage à la chaîne de valeur pour chaque récolte                               | 30                                      |
| <b>Guinée</b>       | Mangue                                   | Le projet encourage l'équilibre hommes-femmes dans la production et l'exportation de mangues  | 80                                      |
| <b>Lesotho</b>      | Produits agricoles frais                 | Le projet vise à renforcer les capacités de 1 050 agriculteurs en matière de commerce agricole  | 30                                      |
| <b>Mali</b>         | Gomme arabique                           | Amélioration des moyens de subsistance de 370 500 personnes qui dépendent de la production de gomme arabique  | 80                                      |
| <b>Népal</b>        | Gingembre                                | Renforcement des capacités de 2 000 agriculteurs dans le domaine SPS pour l'exportation grâce à l'accès à une nouvelle installation pour laver, classer par qualité et sécher les rhizomes de gingembre | 60                                      |
|                     | Pashmina                                 | Soutien au sous-secteur de la transformation du pashmina comprenant 544 fabricants qui produisent des vêtements en pashmina pour l'exportation  | 61                                      |
|                     | Plantes médicinales et aromatiques       | Utilisation des connaissances autochtones pour récolter les plantes pour l'usage médical et cosmétique  | 55                                      |
| <b>Zambie</b>       | Miel                                     | Le projet cible les entreprises dirigées par des femmes ou appartenant à des femmes, dans le cadre de la stratégie visant à autonomiser les femmes  | 60                                      |

## Les points d'ancrage du CIR pour une croissance incluant les femmes

Durant la première phase du CIR, trois stratégies principales se sont mises en place pour augmenter le nombre de femmes participant aux projets financés par le CIR:

- soutenir les secteurs qui dépendent beaucoup des travailleuses tels que l'agro-industrie, le tourisme et les textiles;
- encourager la participation des femmes dans les secteurs dominés par les hommes, par exemple la formation SPS pour les produits agricoles et la formation en matière d'exportation;
- relier les femmes chefs d'entreprise ou les petites entreprises appartenant à des femmes aux marchés mondiaux.

### Encadré 17: Autonomisation des femmes dans le secteur du sésame au Burkina Faso

Le Burkina Faso est actuellement l'un des premiers producteurs de sésame au monde, mais la filière n'a pas réussi à concrétiser pleinement son potentiel en raison d'un manque d'organisation et d'une faible productivité. Grâce au projet financé par le CIR en faveur de la filière sésame, les capacités opérationnelles des transformateurs de sésame sont actuellement renforcées afin d'accroître le volume et la valeur des exportations. Les producteurs et les transformateurs bénéficient d'une formation dans divers domaines tels que les mesures SPS, les normes de qualité et les meilleures pratiques d'hygiène. Le projet aide également les exportateurs de sésame à améliorer leurs stratégies d'exportation grâce à une formation et à des voyages d'études dans d'autres pays producteurs de sésame. Il met fortement l'accent sur l'emploi des **agricultrices, qui représentent 40% du secteur.**

Ce projet joue donc un rôle essentiel pour mettre en évidence une demande latente d'emploi des femmes en leur offrant les diverses conditions nécessaires pour participer à l'activité économique. Sa contribution à l'emploi des femmes est éloquent:

- L'Association nationale des transformateurs créée grâce au projet comprend **86% de femmes** et est **présidée par une femme.**
- La prédominance des femmes dans la transformation du sésame est bien illustrée par le fait qu'il y avait **4 fois plus de femmes que d'hommes** dans le segment transformation de la chaîne de valeur du sésame au cours de la campagne de production 2014/15.

L'ensemble de la filière sésame au Burkina Faso, depuis la production jusqu'à l'exportation, comprend des femmes dans des domaines traditionnellement dominés par les hommes. Par exemple:

- **30** inspecteurs ont été formés dans le domaine des mesures SPS et des normes de qualité, dont **6** femmes, ce qui est important, car les femmes sont trop souvent exclues de ce type de formation technique.
- **16** exportateurs (dont 3 femmes) et 4 transformatrices ont participé à un atelier sur les foires commerciales et les aspects juridiques du commerce international.

**86%**

**de femmes dans l'Association nationale des transformateurs**

**6**

**femmes formées dans le domaine des mesures SPS**

**7**

**femmes transformatrices et exportatrices formées aux aspects juridiques fondamentaux du commerce international**



## ***Les petites et moyennes entreprises (PME) en tant que source d'emplois productifs et rémunérateurs pour les femmes***

Dans les PMA, il est très courant que les femmes travaillent plutôt à l'extrémité inférieure de la chaîne de valeur dans les secteurs caractérisés par une faible productivité et des salaires peu élevés, car c'est souvent la seule source d'emplois à leur disposition. Ces femmes peu qualifiées et pauvres doivent travailler à la fois chez elles et dans les champs (secteurs dominés par la production de biens et de services primaires employant une forte main-d'œuvre) afin d'équilibrer leurs obligations professionnelles et familiales. Une amélioration de la productivité et de la compétitivité dans ces secteurs peut maintenir les moyens de subsistance, augmenter les salaires et créer des emplois pour les chômeurs, notamment les femmes.

Les PME peuvent jouer un rôle très important dans ce sens en créant des emplois grâce à des entreprises à forte intensité de travail, qui emploient souvent une grande proportion de femmes. Dans le secteur agricole par exemple les activités agroalimentaires artisanales sont souvent exercées traditionnellement par des femmes, et l'emploi dans la transformation agro-industrielle de produits à forte valeur tend aussi à être principalement féminin. Par conséquent, l'accent mis sur l'entrepreneuriat féminin, généralement orienté vers les petites entreprises, est particulièrement bénéfique pour créer des emplois et des possibilités commerciales pour les femmes.

Au moyen d'incitations appropriées, les PME appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes peuvent créer des possibilités d'augmentation des revenus et, avec un soutien supplémentaire, s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales et régionales telles que celles de l'agro-industrie, des services dans le secteur touristique et de la couture dans le secteur des textiles et des vêtements. Ces sous-secteurs restent la source d'emplois la plus importante pour les femmes dans tous les pays du CIR.

De ce fait, l'entrepreneuriat est considéré comme un aspect essentiel de la création d'emplois favorisée par le CIR dans le cadre des efforts d'intégration des PMA dans le système commercial mondial. L'entrepreneuriat féminin est une importante source inexploitée de croissance économique, car les femmes créent des emplois pour elles-mêmes et pour d'autres et sont réputées utiliser à bon escient les possibilités offertes par l'entreprise. Pourtant, elles représentent encore une minorité parmi les entrepreneurs des PMA. Cela montre qu'il existe une défaillance du marché, qui limite la possibilité pour les femmes de devenir chef d'entreprise et de réussir dans cette activité. Les gouvernements des PMA, les donateurs et les partenaires de développement doivent s'attaquer à cette défaillance afin que le potentiel économique des femmes puisse être pleinement réalisé.

C'est pourquoi le CIR est exceptionnellement bien placé à de nombreux égards pour inciter les gouvernements des PMA à instaurer un environnement favorable au commerce et à mettre en place des mécanismes de soutien au développement des PME, y compris celles qui appartiennent à des femmes. L'encadré 18 montre que l'amélioration de l'accès aux possibilités commerciales pour les PME appartenant à des femmes est non seulement bonne pour les femmes mais constitue aussi une perspective avantageuse pour l'ensemble du pays. Il illustre le fait que l'investissement dans l'entrepreneuriat féminin est bon pour l'activité commerciale et essentiel à la croissance économique. À mesure que l'égalité des sexes est devenue une priorité stratégique pour le CIR, le programme a été de plus en plus axé sur le soutien aux PME appartenant à des femmes et sur l'exploitation de l'immense potentiel qu'offre la contribution des femmes à la croissance économique.

### **Encadré 18: Amélioration de la productivité et de la compétitivité à l'exportation du sous-secteur de la mangue en Guinée**

La Guinée est l'un des plus gros producteurs de mangues en Afrique de l'Ouest. La Politique nationale de développement agricole - Vision 2015 souligne à la fois l'importance de la mangue comme culture d'exportation et les contraintes actuelles touchant sa production et son exportation. Le projet a pour but de remédier à ces contraintes et d'accroître la compétitivité de la filière en renforçant les capacités des PME (notamment celles qui appartiennent à des femmes) et en améliorant la productivité des petits agriculteurs dans les régions de l'est et de l'ouest de la Guinée. Environ 323 000 personnes vivant dans ces 2 régions dépendent de la production de mangues pour leur subsistance, **dont 80%, soit 258 000, sont des femmes productrices et récoltantes.**

Dans les 2 régions, la mangue est une source d'emplois, notamment pour les femmes, et une source importante de revenus dans l'économie rurale. Les femmes jouent un rôle important aux différents niveaux de la chaîne de valeur. En tant que travailleuses (payées et non payées), elles participent à la plantation, à l'entretien des arbres, à la récolte, au tri, à l'emballage et aux autres opérations postérieures à la récolte. **Par exemple, elles représentent au moins 60% des travailleurs employés dans le conditionnement pour le transport maritime.**

Les femmes sont aussi clairement présentes comme chefs d'entreprise à presque tous les niveaux de la filière:

- **au moins 10%** possèdent des exploitations agricoles, exportent, exploitent de petites unités de transformation et agissent comme intermédiaires indépendantes entre producteurs et exportateurs;
- **au moins 5% possèdent ou dirigent** des entreprises d'exportation ou de conditionnement;
- sur les 2 500 organisations professionnelles, y compris les chambres de commerce, qui existent en Guinée, **400 sont exclusivement composées de femmes.** Ces organisations sont créées par les divers producteurs et acteurs (travaillant dans le ramassage, le tri, l'emballage, etc.).

Pour soutenir ces institutions et renforcer la participation des femmes à la filière de la mangue, y compris en augmentant le nombre de femmes qui possèdent ou gèrent une entreprise, le CIR a contribué à la mise en place de nouvelles infrastructures et d'une vaste formation pour tous ceux qui participent à la chaîne de valeur de la mangue. Rien qu'en 2015:

- 177 acteurs de la chaîne de valeur de la mangue ont été formés par l'Institut de recherche agronomique de Guinée sur des sujets tels que la production de plants, la création de vergers et les techniques de greffe. Parmi eux, **35% étaient des femmes;**
- 10 personnes ont participé en juin 2015 à un voyage d'études au Mali pour s'informer sur le modèle réussi de production de mangues du pays; et
- dans le cadre de la stratégie de lutte contre les parasites de la mangue, un programme de formation destiné aux PME qui travaillent dans la production a été dispensé en août 2015, en collaboration avec le Service national de protection des végétaux.

## Contribution potentielle à la croissance des exportations

Les priorités du CIR pour les projets de catégorie 2 reposent sur la contribution potentielle de ces projets au développement du commerce, à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, conformément aux priorités des pays recensées dans la matrice des actions de l'EDIC. La croissance contribue plus efficacement à faire reculer la pauvreté lorsqu'elle a lieu

dans les secteurs où les populations pauvres subviennent à leurs besoins et lorsqu'elle permet à ces populations d'accéder plus facilement aux marchés de produits et de services. Le Népal met actuellement en œuvre un projet financé par le CIR, dans lequel les populations pauvres participent à tous les segments de la chaîne de valeur, comme l'illustre l'encadré 19.

### Encadré 19: Redorer l'image du pashmina népalais pour regagner des parts de marché

Les produits en pashmina népalais réalisés à partir d'une fine fibre animale provenant de la chèvre de montagne Chyangra étaient autrefois très populaires sur les grands marchés internationaux de la mode et du luxe. Mais les produits d'imitation de mauvaise qualité provenant de pays concurrents ont porté atteinte à la confiance des consommateurs, ce qui a fait chuter la demande et entraîné un quasi-effondrement de l'industrie du pashmina au Népal. Face à cette situation, l'association de tutelle du secteur - l'Association népalaise des industries du pashmina (NPIA) - a lancé, avec l'aide du gouvernement népalais, une initiative qualité afin de redorer le blason et de rétablir le prestige du pashmina Chyangra.

Comme il s'agissait d'un projet prioritaire dans la Stratégie népalaise d'intégration du commerce 2010 (NTIS 2010) et que le pashmina était proposé comme produit d'exportation prioritaire dans la NTIS 2016, il a été demandé au CIR de soutenir l'initiative, avec l'appui technique de l'ITC. Les principaux bénéficiaires du projet sont les PME du secteur du pashmina, leurs employés et les éleveurs de chèvres Chyangra. Dans le cadre de ce projet:

- Les actions en vue d'assurer une forte visibilité de la marque Chyangra Pashmina (CP) et de mieux la faire connaître sont renforcées:
  - **22** entreprises reçoivent actuellement un soutien grâce à un renforcement des capacités en matière d'information sur les marchés, d'élaboration de produits et d'enrichissement des collections, de marchandisage et de salons commerciaux pour qu'elles soient prêtes à exporter vers les marchés des États-Unis et du Japon;
  - **11** entreprises ont participé au salon SOURCING at MAGIC (États-Unis) en 2015:
    - **6** d'entre elles ont reçu des commandes de nouveaux clients à l'issue de ce salon;
    - les entreprises ont exposé de nouveaux modèles répondant à la demande du marché au cours des salons SOURCING at MAGIC et JFW-IFF (Japon);
  - **10** entreprises ont participé au salon JFW-IFF, où le label CP a été lancé avec une bonne couverture médiatique, et ont eu des contacts intéressants avec 182 acheteurs;

### Encadré 19 (suite)

- **1** entreprise a participé à la China Import Expo qui s'est tenue à Kunshan (Chine) en mai 2015; et
- **3** entreprises ont participé au salon Cashmere World à Hong Kong:
  - **1** entreprise a enregistré des commandes pour 70 000 \$EU après le salon.
- **21** étudiants ont été engagés par 22 entreprises labellisées CP afin de créer de nouveaux modèles et de nouvelles collections pour les marchés des États-Unis et du Japon;
- **751** participants de la filière CP ont bénéficié des services de développement des exportations et de promotion du commerce offert par la NPIA;
- **2** entreprises labellisées CP ont acheté des matières premières de la région du Mustang à titre d'échantillon, ce qui a permis d'augmenter de **20%** les prix payés aux éleveurs de chèvres:
  - **1 000 kg** de fibres ont été achetés directement auprès des éleveurs par des fabricants labellisés CP; et
  - les prix payés aux éleveurs par les fabricants labellisés CP ont été plus élevés de **90%**.
- **2** entreprises qui n'exportaient pas précédemment exportent désormais avec le soutien du projet du CIR pour un montant de 30 000 dollars EU; et
- **27** contacts d'affaires ont été établis avec des acheteurs.





# Responsabilité et transparence

## Gestion financière et fiduciaire

Les tableaux cidessous présentent la situation financière du CIR au 31 décembre 2015, compte tenu des contributions reçues, des fonds alloués, des décaissements et des fonds disponibles.

### (a) Engagements des donateurs et contributions reçues

L'objectif de financement du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le CIR (FASCIR) est de 250 millions de dollars EU sur cinq ans. Le montant total des fonds que les donateurs se

sont engagés à verser au FASCIR en vertu d'un accord juridique signé représente près de 102% de l'objectif total de financement. En 2015, 4,56 millions de dollars EU d'engagements nouveaux ont été pris par l'Allemagne, l'Estonie, la France et la Suisse, et environ 530 000 dollars EU d'intérêts ont été encaissés par le FASCIR. Au 31 décembre 2015, les engagements des donateurs au titre du FASCIR s'élevaient à 253,81 millions de dollars EU ventilés comme suit:

*Tableau 6: Détail des contributions des donateurs du CIR (au 31 décembre 2015, \$EU)*

| Donateur  | Engagement | Montant reçu |
|---|------------|--------------|
| <b>Commission européenne</b>                              | 13 090 375 | 12 569 122   |
| <b>Gouvernement de l'Australie</b>                        | 4 749 603  | 4 749 573    |
| <b>Gouvernement de la Belgique</b>                        | 2 755 889  | 2 755 864    |
| <b>Gouvernement du Canada</b>                             | 19 109 695 | 19 109 695   |
| <b>Gouvernement du Danemark</b>                           | 16 916 942 | 16 916 942   |
| <b>Gouvernement de la Finlande</b>                        | 15 433 930 | 15 433 912   |
| <b>Gouvernement de l'Islande</b>                          | 200 000    | 200 000      |
| <b>Gouvernement du Japon</b>                              | 733 525    | 733 525      |
| <b>Gouvernement du Luxembourg</b>                         | 4 947 036  | 4 947 032    |
| <b>Gouvernement de la Norvège</b>                         | 24 704 908 | 24 704 908   |
| <b>Gouvernement de la Suède</b>                           | 17 276 750 | 17 276 750   |
| <b>Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne</b> | 10 176 303 | 8 750 838    |
| <b>Gouvernement de la République française</b>            | 10 696 212 | 10 696 179   |
| <b>Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite</b>          | 3 000 000  | 3 000 000    |
| <b>Gouvernement du Royaume d'Espagne</b>                  | 6 953 404  | 6 953 378    |
| <b>Gouvernement de la République d'Estonie</b>            | 160 807    | 160 793      |
| <b>Gouvernement de la République de Hongrie</b>           | 400 000    | 400 000      |
| <b>Gouvernement de la République d'Irlande</b>            | 3 238 342  | 3 238 339    |
| <b>Gouvernement de la République de Corée</b>             | 1 000 000  | 1 000 000    |
| <b>Gouvernement de la République de Turquie</b>           | 1 000 000  | 1 000 000    |
| <b>Gouvernement de la Confédération suisse</b>            | 2 162 789  | 162 789      |
| <b>Gouvernement du RoyaumeUni</b>                         | 58 304 779 | 12 274 690   |

|  |                    |                    |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>Gouvernement des États-Unis d'Amérique</b>            | 600 000            | 600 000            |
| <b>Transfert du PNUD pour le CI, fonds mis en commun</b> |                    |                    |
| <b>Intérêts des placements du CIR</b>                    | 4 655 606          | 4 655 606          |
| <b>SOUSTOTAL</b>   | <b>253 809 572</b> | <b>203 832 612</b> |

Le montant total des fonds déposés au FASCIR représente plus de 82% de l'objectif de financement total de 250 millions de dollars EU, bien que, naturellement, le montant reçu en 2015 ait été moins élevé, car la plupart des donateurs du CIR avaient déposé le montant total de leur engagement.

#### **(b) Fonds alloués aux activités du CIR**

En 2015, les fonds alloués aux activités du CIR ont représenté au total 18,44 millions de dollars EU, portant à 200,3 millions de dollars EU le total général pour la première phase du programme. L'annexe 1 présente la liste des projets approuvés en 2015. Les fonds alloués en 2015 aux activités menées dans les PMA ont servi principalement à financer des projets de catégorie 1 (pour un total de près de 7,3 millions de dollars EU) et une étude de faisabilité de catégorie 2 (0,2 million de dollars EU). Le montant total des fonds alloués à la mise en œuvre dans les PMA est proche de 100,56 millions de dollars EU, soit environ 68%

du montant total des fonds alloués aux projets. Au total, 33,93 millions de dollars EU ont été consacrés aux activités mises en œuvre par des organisations, dont 1,04 million de dollars EU en 2015.

À sa réunion de décembre 2014, le Conseil du CIR a approuvé le budget de 2015 pour: 1) les dépenses du Secrétariat exécutif du CIR (SE) (environ 4,1 millions de dollars EU); 2) les coûts de fonctionnement et les honoraires de gestion du GFAS (environ 2,2 millions de dollars EU, dont 137 284 dollars EU pour les honoraires du GFAS (UNOPS)); et 3) les activités globales comprenant la participation de représentants des PMA aux réunions du Conseil du CIR, les publications et les activités de sensibilisation du CIR (environ 390 000 dollars EU au total). À sa réunion de novembre 2015, le Conseil du CIR a approuvé le budget de 2016 afin de démarrer la deuxième phase du CIR en ce qui concerne les opérations du SE et du GFAS et les activités globales, pour un montant de 7,1 millions de dollars EU.

**Tableau 7: Fonds alloués aux activités du CIR**

| Catégorie d'activité                             | Type de projet   | 2008-2014         | 2015             | Total général     |
|--|--|-------------------|------------------|-------------------|
| Mise en œuvre par des organisations              | Catégorie 1 - Étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC)                | 3 260 000         | (105 359)        | 3 154 641         |
|  | Catégorie 1 - Mise à jour de l'EDIC  | 6 571 068         | (34 844)         | 6 536 224         |
|  | Catégorie 1 - Soutien aux arrangements nationaux de mise en œuvre (ANMO)             | 2 700 000         | 300 000          | 3 000 000         |
|  | Catégorie 1 - Soutien aux ANMO - Conseiller commercial international                 | 1 604 580         | 523 810          | 2 128 390         |
|  | Catégorie 1 - Intégration du commerce  |                   | 146 293          | 146 293           |
|  | Catégorie 2 - Agroindustrie  | 12 177 419        | -                | 12 177 419        |
|  | Catégorie 2 - Étude de faisabilité   | 389 053           | 199 433          | 588 486           |
|  | Catégorie 2 - Normes   | 3 321 922         | -                | 3 321 922         |
|  | Catégorie 2 - Textiles et vêtements  | 2 865 950         | -                | 2 865 950         |
|  | Catégorie 1 - Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale (fonds non alloués) | -                 | 9 546            | 9 546             |
| <b>Total Mise en œuvre par des organisations</b> |  | <b>32 889 992</b> | <b>1 038 879</b> | <b>33 928 871</b> |



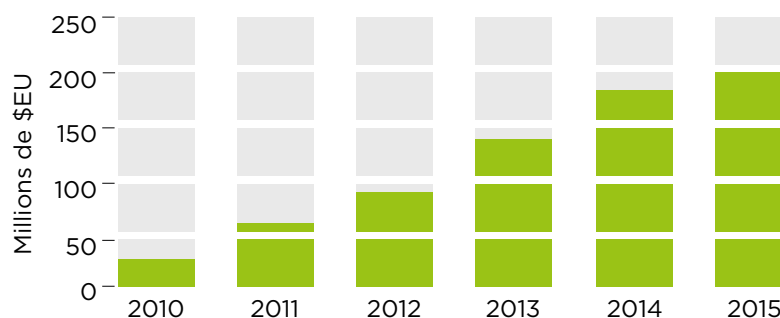
| Catégorie d'activité                       | Type de projet                        | 2008-2014          | 2015              | Total général      |
|--|---------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| Autre entité de mise en œuvre              | Catégorie 1 - Mise à jour de l'EDIC   | 160 000            | -                 | 160 000            |
|  | Catégorie 2 - Agroindustrie           | 12 188 740         | -                 | 12 188 740         |
|  | Catégorie 2 - Tourisme                | 950 000            | -                 | 950 000            |
| <b>Total Autre entité de mise en œuvre</b> |                                       | <b>13 298 740</b>  | <b>-</b>          | <b>13 298 740</b>  |
| Mise en œuvre par les PMA                  | Catégorie 1 - PréEDIC                 | 500 000            | 50 875            | 550 875            |
|  | Catégorie 1 - Mise à jour de l'EDIC   | 1 172 484          | 100 000           | 1 272 484          |
|  | Catégorie 1 - Soutien aux ANMO        | 36 089 173         | 6 300 000         | 42 389 173         |
|  | Catégorie 1 - Intégration du commerce | 198 500            |                   | 198 500            |
|  | Catégorie 2 - Agroindustrie           | 31 859 462         | (2 999 968)       | 28 859 494         |
|  | Catégorie 2 - Étude de faisabilité    | 606 274            | -                 | 606 274            |
|  | Catégorie 2 - Normes                  | 5 519 439          | -                 | 5 519 439          |
|  | Catégorie 2 - Tourisme                | 7 684 700          | -                 | 7 684 700          |
|  | Catégorie 2 - Tourisme                | 13 480 250         | -                 | 13 480 250         |
| <b>Total Mise en œuvre par les PMA</b>     |                                       | <b>97 110 282</b>  | <b>3 450 907</b>  | <b>100 561 189</b> |
| Activités globales                         | Consultants                           | 617 177            | -                 | 617 177            |
|  | Base de données                       | 192 300            | -                 | 192 300            |
|  | Suivi et évaluation                   | 256 955            | -                 | 256 955            |
|  | Voyages du Conseil du CIR             | 448 201            | 152 203           | 600 404            |
|  | Renforcement des capacités            | 991 030            | (4 020)           | 987 010            |
|  | Évaluation des besoins en capacités   | 1 000 000          | -                 | 1 000 000          |
|  | Renforcement des connaissances        | 120 910            | (120 910)         | -                  |
|  | Examen à miparcours                   | 540 467            | -                 | 540 467            |
|  | Ateliers                              | 297 616            | 174 922           | 472 538            |
|  | Examen GFAS                           | 224 056            | -                 | 224 056            |
|  | Évaluation du CIR                     | 328 449            | -                 | 328 449            |
|  | Publications                          | 29 258             | 138 410           | 167 668            |
|  | Sensibilisation                       | -                  | 128 248           | 128 248            |
|  | Total Activités globales              | 5 046 419          | 468 853           | 5 515 272          |
| Catégorie d'activité                       | Type de projet                        | 2008-2014          | 2015              | Total général      |
| SE 2008-2014                               |                                       | 17 868 032         |                   | 26 321 957         |
| SE 2015                                    |                                       |                    | 4 085 278         |                    |
| SE 2016                                    |                                       |                    | 4 368 647*        |                    |
| GFAS 2008-2014                             |                                       | 14 292 564         |                   | 19 184 515         |
| GFAS 2015                                  |                                       |                    | 2 555 519         |                    |
| GFAS 2016                                  |                                       |                    | 2 336 432*        |                    |
| <b>Total SE et GFAS</b>                    |                                       | <b>32 160 596</b>  | <b>13 345 876</b> | <b>45 506 472</b>  |
| Honoraires de gestion du GFAS (0,75%)      |                                       | 1 353 795          | 137 284           | 1 491 079          |
| <b>Total général</b>                       |                                       | <b>181 859 824</b> | <b>18 441 799</b> | <b>200 301 623</b> |

## Notes

- Les budgets de 2016 du SE et du GFAS sont exceptionnellement inclus dans le rapport annuel de 2015 car ils ont été approuvés et alloués en 2015 pour marquer la fin de la première phase du CIR et le début de la deuxième phase.
- Il y a un léger changement par rapport aux chiffres communiqués précédemment car les dépenses réelles ont désormais été présentées et les activités ont été achevées.
- Le poste Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale (fonds non alloués) concerne des montants qui ont été entièrement alloués en 2015.
- Pour les projets approuvés à la fin de 2015, en raison de contraintes de financement, seule la première année de financement avait été allouée au moment de la signature de l'accord juridique, et le restant sera alloué lors de la reconstitution du FASCIR.

**Graphique 20: Montants cumulés alloués aux activités du CIR (\$EU), y compris les honoraires du GFAS, au 31 décembre 2015**

■ Progression



### (c) Décaissements

Sur la base des renseignements cidessus relatifs aux fonds alloués, le GFAS a procédé aux décaissements conformément aux accords juridiques et aux calendriers de paiement convenus, ainsi que le SE l'a confirmé à la suite d'un examen des plans de travail et des cadres

logiques des projets, pour un montant total de 36,54 millions de dollars EU en 2015 (soit une augmentation de 14% par rapport à 2014). Le montant total de ces décaissements s'élève à 146 millions de dollars EU, soit près de 73% des allocations totales.

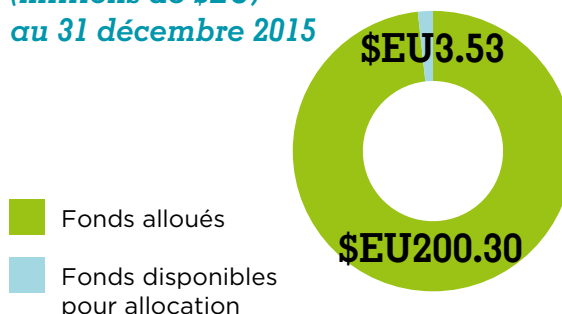
**Tableau 8: Décaissements (millions de \$EU)**

| Catégorie dans le rapport annuel      | 2008-2014     | 2015         | Total général |
|---------------------------------------|---------------|--------------|---------------|
| Mise en œuvre par les PMA             | 43.69         | 21.75        | 65.44         |
| Mise en œuvre par des organisations   | 22.26         | 5.56         | 27.82         |
| Autre entité de mise en œuvre         | 4.16          | 3.54         | 7.70          |
| Activités globales                    | 5.00          | (0.02)       | 4.98          |
| SE                                    | 19.25         | 3.02         | 22.27         |
| GFAS                                  | 14.29         | 2.42         | 16.71         |
| Honoraires de gestion du GFAS (0,75%) | 0.81          | 0.27         | 1.08          |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                  | <b>109.46</b> | <b>36.54</b> | <b>146.00</b> |

#### (d) Fonds disponibles

À la fin de la première phase du CIR, au 31 décembre 2015, le FASCIR disposait de 3,53 millions de dollars EU à allouer à des activités liées aux projets du CIR (graphique 3). Ce montant correspond à la différence entre les fonds reçus, qui incluent les intérêts, et les fonds déjà alloués aux activités du CIR au titre des accords signés.

**Graphique 21: Fonds du CIR disponibles pour allocation (millions de \$EU) au 31 décembre 2015**



### Pratiques en matière de vérification des comptes

En ce qui concerne les projets du CIR, toutes les PEMO, qu'il s'agisse ou non d'organismes publics<sup>1</sup>, doivent présenter des comptes annuels vérifiés, conformément aux accords respectifs signés avec le GFAS. Des systèmes de vérification interne des comptes ont été instaurés dans tous les PMA qui mettent en œuvre des projets de catégories 1 ou 2, et des rapports d'audit interne ou externe sont établis à l'issue de la première année de mise en œuvre des projets, conformément aux accords juridiques respectifs et aux budgets relatifs aux projets. En 2012, le GFAS a élaboré des lignes directrices relatives à la vérification des comptes afin d'aider les UNMO dans cette tâche. Les UNMO ont également comme pratique courante de faire examiner les mandats de vérification des comptes par le GFAS avant d'engager la vérification.

En mai 2015, le Conseil du CIR a approuvé les critères de transmission à un échelon supérieur des constatations négatives issues de la vérification des comptes, et le GFAS les appliquera en collaboration avec le SE.

Comme le montre le tableau 9 ciaprès, 41 rapports de vérification des comptes ont été reçus en 2015, et 7 étaient en cours d'élaboration

(souvent à cause de la longueur des processus gouvernementaux et/ou de situations de crise). Aucun problème important n'a été signalé dans les rapports de 2015. Le GFAS suit de près les rapports de vérification des comptes en cours d'élaboration/en attente, et les recommandations issues des vérifications sont examinées par le GFAS et suivies avec les pays et par le biais des missions de supervision.

Comme cela a été signalé dans le rapport annuel de 2014, certaines incohérences ont été relevées dans le rapport de vérification des comptes de la République centrafricaine (RCA) pour 2011/2012 reçu par le GFAS en janvier 2013. Les points soulevés avaient déjà été mis en évidence lors de missions de supervision antérieures du GFAS et étaient en instance de traitement par l'UNMO. Afin de procéder à un examen plus approfondi des incohérences relevées, le GFAS et le SE étaient convenus de demander une deuxième vérification, à effectuer par un cabinet international, avant de poursuivre les décaissements au titre des activités de projet (tous les décaissements afférents aux projets, hormis les salaires du personnel jusqu'à nouvel ordre, ont été suspendus à partir de janvier 2013 par mesure de précaution). En raison de la situation en matière de sécurité

<sup>1</sup> Les organisations font l'objet d'une vérification interne des comptes, conformément aux accords de partenariat du CIR et au principe de la vérification unique des comptes de l'ONU.

en RCA, la deuxième vérification n'a pu avoir lieu qu'en septembre 2014 et a été finalisée en novembre 2014. Le GFAS a examiné les deuxièmes constatations issues de cette vérification et, après des consultations avec le SE, a informé le Conseil du CIR de ses conclusions, à savoir la mauvaise utilisation des ressources, due principalement à une utilisation impropre des procédures de passation des marchés, à l'absence de preuves concernant la réception des marchandises et à l'utilisation des fonds à d'autres fins que les activités de projet. La vérification a en outre révélé un besoin urgent d'améliorer les systèmes de gestion financière, de passation des marchés et de contrôle interne

de l'UNMO. En conséquence, une lettre officielle a été envoyée à la RCA au début de 2016 pour l'informer des constatations et imposer certaines conditions en vue de remédier à la situation, ainsi qu'un remboursement des fonds utilisés de façon impropre pour un montant d'environ 9 000 dollars EU.

En outre, en vertu du cadre de responsabilité du CIR et conformément aux règles de l'UNOPS en matière de vérification des comptes, toutes les activités de gestion financière et de gestion du financement menées par le GFAS sont soumises à des vérifications périodiques.

**Tableau 9: Situation concernant les rapports de vérification des comptes**

| Rapport                  | Situation              | Nombre de rapports |           |            |
|--------------------------|------------------------|--------------------|-----------|------------|
|                          |                        | 2008-2014          | 2015*     | Total      |
| Vérification des comptes | Reçu                   | 102                | 41        | 143        |
|                          | En cours d'élaboration | -                  | 7         | 7          |
| <b>TOTAL</b>             |                        | <b>102</b>         | <b>48</b> | <b>150</b> |

\* Les vérifications des comptes effectuées en 2015 portent sur l'année 2014 et, dans certains cas, sur quelques mois de l'année 2013.

## Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre du programme

Le CIR intervient dans les pays du monde qui connaissent le plus de difficultés. Les PMA se caractérisent par une pauvreté généralisée et une dépendance à l'égard de l'aide au développement, et certains sont en outre géographiquement isolés et vulnérables, notamment les petits États insulaires en développement (Cabo Verde, Comores, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Maldives, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu), tandis que d'autres sont dépourvus de littoral (Afghanistan, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Lesotho, Malawi, Mali, Népal, Niger, Ouganda, RDP lao, République centrafricaine, Rwanda, Soudan du Sud, Tchad et Zambie).

Outre ces contraintes physiques, les gouvernements nationaux ont rencontré, au cours de la première phase du CIR, des difficultés qui ont ralenti l'exécution des projets dans certains pays. Des événements tels que

les catastrophes naturelles (tremblements de terre et cyclones, par exemple), les épidémies (virus Ebola) et les soulèvements politiques (coups d'État, guerres), dont certains ont détruit les infrastructures, ont détourné des ressources humaines et financières vers d'autres secteurs que le commerce. Ces désavantages, notamment les soulèvements politiques en série, ont eu un effet sur l'engagement des gouvernements concernés et l'appropriation du programme du CIR, entraînant parfois des perturbations à long terme dans l'exécution des projets ou des retards dans leur démarrage. Le tableau 5 présente une liste d'événements qui ont perturbé l'exécution du programme pendant des durées allant de six mois à trois ans. Il mentionne l'Afghanistan, l'Érythrée, la Somalie et le Soudan du Sud, où ces problèmes ont empêché le CIR de commencer ses interventions sur le terrain.

**Tableau 5: Difficultés extérieures ayant eu un effet sur l'exécution du programme**

| Année       | Pays  | Catastrophe   |
|-------------|---|---|
| <b>2010</b> | Haïti   | Tremblement de terre  |
|             | Guinée Bissau (2010-2012)                           | Soulèvement politique   |
| <b>2011</b> | Yémen (2011-2015)                                   | Soulèvement politique   |
| <b>2012</b> | Mali  | Soulèvement politique   |
|             | République centrafricaine (2012-2015)               | Soulèvement politique   |
| <b>2013</b> | Madagascar (2013-2014)                              | Soulèvement politique   |
|             | Guinée (2013-2015)                                  | Ebola   |
|             | Îles Salomon  | Tremblement de terre/tsunami  |
| <b>2014</b> | Libéria (2014-2015)                                 | Ebola   |
|             | Sierra Leone (2014-2015)                            | Ebola   |
| <b>2015</b> | Burkina Faso  | Soulèvement politique   |
|             | Burundi   | Soulèvement politique   |
|             | Népal   | Tremblement de terre  |
|             | Maldives  | Soulèvement politique   |
|             | Vanuatu   | Cyclone   |
|             | Afghanistan<br>Somalie<br>Érythrée<br>Soudan du Sud | Dans ces pays, le démarrage des projets est lent, ou le CIR ne peut commencer à intervenir activement en raison de l'incertitude politique. |

Outre les difficultés liées à la situation politique et aux catastrophes naturelles, il a fallu tenir compte de toute une diversité de situations dans la programmation relative à chacun des pays du CIR. Du fait de ces situations (capacités humaines et institutionnelles inadéquates, rythme d'exécution, engagement du gouvernement, engagement des donateurs et du secteur privé, capacité de mobiliser des ressources, etc.), le SE et le GFAS ont dû déterminer comment intégrer les diverses situations dans le programme, quelles étaient les conditions qui influaient sur la mise en œuvre des projets et quels étaient les moyens d'adapter le programme aux besoins du pays. Plus important encore, face à ces difficultés les PMA ont fait preuve d'une résilience remarquable, renforçant la nécessité pour le CIR de maintenir en permanence son engagement et son soutien afin que le commerce puisse servir à renforcer et à diversifier l'économie de ces pays, leur permettant ainsi d'être mieux préparés lorsque la prochaine catastrophe frapperait ou qu'une autre difficulté se présenterait.





**Deuxième  
phase du CIR:  
Vers un impact  
plus marqué**



## Mise en place de la deuxième phase du CIR: le processus et le mandat du Groupe de travail du Conseil du CIR

Après l'Évaluation globale du CIR réalisée en 2014 et son approbation par le Conseil du CIR, suivie de l'approbation par le Comité directeur du CIR (CDCIR) des recommandations de l'évaluation consistant à proroger le CIR pour une deuxième phase (2016-2022), un groupe de travail composé de représentants du partenariat du CIR a été établi à la réunion du Conseil du CIR du 30 octobre 2014 afin de préparer la prorogation du programme du CIR pour une deuxième phase, y compris la passation d'un contrat avec un Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale (GFAS) et la préparation d'une conférence d'annonce de contributions pour cette nouvelle phase.

Le **Groupe de travail a conclu ses travaux en présentant** au Conseil du CIR le 20 mai 2015 un projet de programmecadre, le «document fondateur» clé de la deuxième phase du CIR. Le programmecadre, qui indique comment le CIR devra fonctionner de manière plus efficace et efficace, comprend les éléments suivants: une estimation du coût global du programme; les mandats et fonctions des organes de gouvernance du CIR; un plan de gestion du changement; et un cadre logique et une matrice des risques pour la deuxième phase. Il explique aussi comment la deuxième phase du CIR s'adaptera aux principales tendances en matière de commerce telles que l'intégration commerciale régionale, la facilitation des échanges, les questions relatives aux chaînes de valeur et le rôle des intervenants du secteur privé comme principaux acteurs du commerce.

Le Groupe de travail a également conclu son mandat en recrutant, à l'issue d'un appel d'offres, l'UNOPS comme GFAS pour la deuxième phase du CIR et a conduit avec succès la conférence d'annonce de contributions pour la deuxième phase, qui s'est tenue en marge de la dixième Conférence ministérielle à Nairobi (Kenya) en décembre 2015. Cette conférence a servi de prélude à la préparation des opérations de la deuxième phase, qui ont commencé le 1er janvier 2016.

## Pourquoi un programme exclusivement destiné aux PMA reste nécessaire

Les faits montrent que le commerce peut être un puissant instrument de croissance et de réduction de la pauvreté. En tant que groupe de pays faisant face aux problèmes de développement les plus difficiles, les PMA se heurtent à de nombreux obstacles très divers lorsqu'il s'agit de la capacité de faire du commerce. C'est pourquoi un soutien ciblé dans les domaines prioritaires que les PMA ont identifiés - et qu'ils se sont appropriés - est nécessaire pour les aider à réaliser pleinement leur potentiel commercial. Le CIR concourt à cet objectif grâce à un partenariat axé sur les résultats, où PMA, donateurs et organisations internationales sont placés sur un pied d'égalité. Cette approche lui donne une place à part dans les initiatives menées au titre de l'Aide pour le commerce.

Au travers du renforcement des capacités commerciales, les partenaires travaillent ensemble à dynamiser la capacité propre des PMA à:

- identifier et surmonter les principaux obstacles au commerce grâce à une analyse rigoureuse des besoins fondée sur des données;
- faire en sorte que le commerce soutienne directement le programme de développement national;
- accroître la visibilité du commerce en mettant en place des mécanismes institutionnels et de coordination pour l'assistance technique liée au commerce (ATLC) grâce à des processus consultatifs impliquant les acteurs publics nationaux, le secteur privé, la société civile, la communauté des donateurs et d'autres partenaires de développement; et
- instituer des réformes de structure et mobiliser des ressources financières et techniques supplémentaires pour répondre aux besoins prioritaires en matière de commerce grâce à une mise en œuvre efficace et efficace des projets qui auront le plus d'impact.

## Ce que le CIR accomplira dans les **51** pays du CIR

Pour avoir une idée de cette section, voir la pièce jointe “Le CIR et les objectifs de développement durable”

### Le CIR aidera des pays du CIR à obtenir les produits suivants:

-  1. amélioration des contributions à l'élaboration des politiques fondées sur des faits à l'appui du commerce au profit des populations pauvres;
-  2. renforcement de la coordination institutionnelle du commerce et du développement;
-  3. renforcement des ressources humaines pour le commerce et le développement;
-  4. amélioration du soutien aux bénéficiaires de projets (agriculteurs, micro, petites et moyennes entreprises et autres parties prenantes de l'État et du secteur privé), notamment les femmes et les jeunes, pour leur permettre de participer aux initiatives du CIR en matière de renforcement des capacités;
-  5. renforcement des capacités de production et de l'accès aux marchés internationaux; et
-  6. amélioration de la mobilisation (directe et indirecte) de financements additionnels.

### Une fois qu'il aura livré les six produits suivants, le CIR aidera directement:

- les **51** pays du CIR
- ➔ à posséder un programme en matière de commerce favorable à la croissance durable au profit des populations pauvres; et
  - ➔ à renforcer leur présence sur les marchés internationaux.

### Une fois atteints les deux résultats ci-dessus, le CIR contribuera directement et indirectement à:

l'intégration des **51** pays du CIR (dont 48 sont des PMA) dans le système commercial mondial d'une manière qui contribue à la réduction de la pauvreté et au développement durable dans chacun des pays.

## Comment le CIR s'y prendra pour atteindre les objectifs

Il incombe au CIR de montrer que l'emploi des ressources est optimisé dans tout ce que le programme réalise. **Résultats, transparence et responsabilité** seront ses mots d'ordre, et les partenaires sont déterminés à optimiser les ressources dans le cadre des activités.

Dans chaque pays, le CIR collaborera dès le début avec toutes les parties prenantes pour **l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) et sa mise à jour** et maintiendra cette collaboration jusqu'au stade de la validation de la matrice des actions de l'EDIC, veillant ainsi à ce que le processus soit consultatif et transparent et qu'il réponde aux besoins inscrits dans le programme national et international en matière de commerce ainsi qu'au programme global de développement du pays.

Le CIR visera aussi **l'efficacité et l'efficacités** à travers l'ensemble de ses interventions en ce qui concerne aussi bien la fourniture de résultats que ses coûts de fonctionnement. Il suivra de près la situation économique, financière et politique des pays pour étayer son soutien. Le programme donnera lieu à des mises à jour régulières, à un suivi et à des évaluations périodiques des activités, afin de répondre aux questions et aux préoccupations qui se présenteront, y compris une évaluation des risques pour le financement du CIR et la mise en œuvre du programme.

Le CIR **communiquera de façon ouverte et observera une entière transparence**

conformément aux critères de l'Initiative internationale de transparence de l'aide en publiant des renseignements détaillés sur ses programmes et projets et en favorisant plus largement l'accès à l'information dans les pays du CIR. Cela inclura un renforcement de sa visibilité. À cette fin, le CIR utilisera plus efficacement les médias locaux, aidera les pays à traduire les renseignements essentiels dans les principales langues et les principaux dialectes locaux et veillera à ce que l'information parvienne aussi à tous les donateurs et à toutes les organisations du CIR, au Conseil du CIR et au CDCIR par l'intermédiaire du site Web du CIR, associé à un robuste système d'information de gestion.

Par-dessus tout, le CIR cherchera à **optimiser les ressources** dans l'exécution et la gestion du programme. Il renforcera la gestion financière au niveau interne et entre les partenaires, en assurant une utilisation optimale de ses ressources financières. Il encouragera les gouvernements des pays du CIR à continuer d'améliorer la transparence de leurs budgets et de leurs dépenses au titre des projets et la responsabilité à leur sujet, en surveillant la trésorerie, en utilisant des plans de travail et des budgets fondés sur les activités et en communiquant ces renseignements aux parties prenantes. Des efforts sont déjà en cours au niveau du programme pour réduire les coûts de gestion là où c'est possible.

## Avec qui travaillera le CIR

Le CIR utilisera un certain nombre de canaux pour dispenser son soutien technique et financier, parmi lesquels: le soutien financier direct aux gouvernements; le soutien technique et financier par le biais d'organisations multilatérales telles que la Banque mondiale, la CNUCED, l'ITC, l'OMT, l'ONUDI et le PNUD; et le soutien au travers d'organisations sans but lucratif, qui exécuteront des projets au nom du CIR en collaborant avec une série d'experts au sein de partenariats nationaux, régionaux et mondiaux. Des arrangements sont également en cours afin d'élargir les partenariats opérationnels avec d'autres organisations régionales et sectorielles telles que le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et la Société internationale islamique pour le financement du commerce.

Le CIR travaillera en outre avec les gouvernements des PMA pour ménager un équilibre entre l'amélioration de leur capacité d'instaurer un environnement favorable au commerce en matière de politiques et d'institutions et d'obtenir de meilleurs résultats concernant leurs programmes en matière de commerce et, dans le même temps, le soutien au secteur privé et à la société civile et le renforcement de leur capacité de s'engager à l'égard du programme national en matière de commerce et de demander des comptes à leur gouvernement.

Le CIR continuera de travailler avec tous ses partenaires pour s'assurer qu'ils exécutent les programmes et les projets de manière aussi efficace et efficiente que possible, notamment en favorisant la **durabilité à long terme** grâce au leadership national et à l'appropriation du programme du CIR par les pays ainsi qu'à la mobilisation de ressources.

## Comment le CIR établira fermement sa durabilité

La durabilité du programme du CIR est très enracinée dans les caractéristiques fonctionnelles de la structure et des processus des ANMO, qui sont alignés sur les structures et les mécanismes du pays, de manière à maintenir et à consolider les résultats dans les domaines d'action du CIR que sont le renforcement des capacités, l'intégration du commerce, la coordination de l'Aide pour le commerce et la mobilisation de ressources au-delà de la deuxième phase du CIR. Le CIR veillera à ce que les caractéristiques fonctionnelles des ANMO soient pérennisées au niveau institutionnel et financier grâce à des capacités humaines bien développées sachant mettre en œuvre et coordonner le programme national et international en matière de commerce. Il ancrera sa durabilité dans ses trois objectifs et l'appuiera sur ses principes d'appropriation, de partenariat et d'utilisation du commerce comme instrument de développement.

Le CIR compte se centrer sur l'intégration des fonctions des UNMO dans le ministère responsable du commerce. Il continuera d'examiner le mandat et la structure des ANMO pour s'assurer qu'ils peuvent coordonner les activités relevant de l'Aide pour le commerce

dans le pays et servir de mécanisme de consultation entre le gouvernement et toutes les parties prenantes à l'intégration du commerce dans les plans de développement nationaux, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les stratégies sectorielles liées au commerce.

Le CIR continuera en outre d'aider les pays à explorer divers moyens de tirer parti de ses ressources afin de mobiliser, pour la mise en œuvre des projets prioritaires figurant dans la matrice des actions de l'EDIC, un financement additionnel provenant de sources diverses, parmi lesquelles leurs propres budgets, les donateurs, les organisations internationales, les organisations caritatives, les institutions financières et le secteur privé.

Le CIR fera ainsi en sorte que la durabilité reste au cœur de son programme et qu'elle soit mesurée par la capacité à long terme des PMA de diriger leurs programmes en matière de commerce, de s'intégrer dans l'économie mondiale en faisant du commerce un moteur de développement et de réduction de la pauvreté, et de cibler et maximiser les ressources internes et externes pour le commerce.

## **Ce que le CIR continuera de faire: renforcement des capacités, communication, sensibilisation et promotion**

### **Les efforts du CIR en matière de renforcement des capacités resteront au premier plan**

Les efforts de renforcement des capacités portent leurs fruits, et les pays s'approprient de plus en plus leur programme en matière de commerce et de développement ainsi que le processus du CIR, y compris la coordination de l'ATLC et la mobilisation de ressources en faveur de l'Aide pour le commerce. Par exemple, alors que 15 projets de catégorie 2 sur 37 étaient mis en œuvre par des moyens nationaux en 2015, Cabo Verde, le Cambodge, le Népal et le Samoa ont entièrement géré au niveau national le processus, l'élaboration et la validation de la mise à jour de leur EDIC.

Tous les projets du CIR (les EDIC et leur mise à jour, les projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 et les projets de catégorie 2) comportent des aspects de renforcement des capacités reposant sur une évaluation des besoins des ANMO et du secteur privé, y compris la possibilité d'engager un conseiller commercial international. Le but est d'assurer le transfert des connaissances et le renforcement des capacités, afin que les pays du CIR puissent finalement mettre en œuvre ces projets par leurs propres moyens. Le CIR a fourni des modules personnalisés de renforcement des capacités dans les domaines suivants: 1) élaboration et gestion des projets, 2) suivi et évaluation, 3) intégration de l'égalité hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre des projets, 4) préparation d'un programme à moyen terme du CIR, 5) communication efficace pour soutenir la mise en œuvre du programme et 6) implication des parties prenantes non étatiques.

### **Le CIR continuera d'impliquer ses parties prenantes grâce à des actions de communication et de sensibilisation**

La communication est un élément essentiel à la réussite du programme du CIR, au niveau mondial aussi bien que national, afin d'assurer de la part des parties prenantes mondiales et nationales l'engagement à long terme et l'appropriation qui pérenniseront les résultats du CIR au niveau des pays. Une composante communication est systématiquement intégrée dans les propositions de projet de catégories 1 et 2, y compris l'élaboration d'une stratégie de communication pour guider le processus. Des travaux sont aussi menés pour faire en sorte que les processus participatifs et inclusifs de l'EDIC et de sa mise à jour soient utilisés pour sensibiliser à l'importance du commerce comme levier de développement, en utilisant le processus du CIR comme un moyen efficace de fourniture de l'Aide pour le commerce dans les PMA.

De nombreux pays du CIR ont mené des actions de communication, de sensibilisation et de promotion, y compris par la diffusion des publications du CIR et la parution d'articles dans la presse nationale, par des lettres d'information, des récits d'expériences en matière de commerce et des films nationaux, et par la création de sites Web.

***Au niveau global, le rôle du CIR a été reconnu comme un mécanisme clé pour l'ATLC pour les PMA. Ceci est indiqué dans plusieurs accords internationaux et dans des documents ministériels, comme le montre l'encadré 20.***

## Encadré 20: Visibilité mondiale du CIR au cours de la première phase

### Références dans les programmes de développement mondiaux

| Accord mondial en matière de développement | Texte relatif au CIR  |
|--|---|
| Objectifs de développement durable (ODD)   | Les ODD font directement référence au CIR dans la cible 8.a:<br><br><i>“Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'Initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé ...”</i>  |
| Programme d'action d'Addis-Abeba           | Le CIR est mentionné au point 90 du document final:<br><br><i>“L'Aide pour le commerce peut jouer un rôle majeur. Nous pensons avant tout à l'Aide pour le commerce en faveur des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, notamment par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés.”</i>   |
| Programme d'action d'Istanbul              | Le CIR est mentionné dans la section C.3:<br><br><i>“Appliquer des mesures efficaces d'assistance technique et de renforcement des capacités liées au commerce s'adressant par priorité aux pays les moins avancés, notamment en renforçant la part de l'assistance de l'Initiative Aide pour le commerce en faveur des pays les moins avancés et l'appui au Cadre intégré renforcé, selon qu'il conviendra, et en renforçant leur capacité d'accéder aux ressources disponibles, pour répondre aux besoins et aux demandes des pays les moins avancés exprimés dans leurs stratégies nationales de développement.”</i> |

## Encadré 20 (suite)

### Mentions dans les Déclarations ministérielles

| Événement   | Date          | Mention dans la Déclaration ministérielle   |
|---|---------------|---|
| Neuvième Conférence ministérielle de l'OMC à Bali   | Décembre 2013 | Dans leur Déclaration ministérielle, les PMA ont souligné que le CIR demeurerait pertinent.   |
| Neuvième Conférence ministérielle de l'OMC à Bali   | Décembre 2013 | Les ministres des PMA ont souligné la pertinence continue du CIR dans leur déclaration ministérielle.<br><br>Le CIR est mentionné dans 3 Décisions ministérielles importantes: l'Accord sur la facilitation des échanges (WT/MIN(13)/36 ou WT/L/911); la Décision sur la dérogation concernant les services (WT/MIN(13)/43 ou WT/L/918); et la Décision sur le coton (WT/MIN(13)/41 ou WT/L/916). |
| Treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED XIII)                  | Avril 2014    | L'importance du CIR est mentionnée à 3 reprises dans le document final.   |
| Réunion ministérielle des PMA d'Asie et du Pacifique sur la gradation et le programme de développement pour l'après2015 | Décembre 2014 | La Déclaration de Katmandou pour une gradation soutenable des PMA d'Asie et du Pacifique mentionne l'importance du CIR pour faciliter la gradation des PMA.   |
| Sixième Conférence ministérielle de l'ONUDI   | Novembre 2015 | Un texte relatif au CIR figure dans la Déclaration ministérielle.   |
| Dixième Conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi   | Décembre 2015 | Un texte relatif au CIR figure dans la Déclaration ministérielle.   |

### ***Le CIR continuera d'offrir une valeur ajoutée, d'atteindre des résultats et d'assurer la durabilité du Programme en renforçant le rôle des partenaires***

L'une des caractéristiques essentielles et particulières du CIR est qu'il reconnaît à tous les partenaires - PMA, donateurs et organisations internationales - un rôle et une responsabilité spécifiques dans la réalisation de l'objectif consistant à faire participer les PMA au commerce international ainsi que dans la durabilité du programme. Cette approche partenariale repose sur la conviction que le programme doit faire l'objet d'un effort concerté pour réaliser pleinement son potentiel s'agissant d'aider les PMA à renforcer leurs capacités commerciales et à mieux s'intégrer dans le système commercial mondial. Avec un cadre de résultats entièrement aligné sur les ODD pour la deuxième phase, le CIR peut jouer un rôle précieux aux côtés des partenaires de développement en servant de plateforme de coordination et de partage de connaissances sur le renforcement des capacités commerciales des PMA.

### ***Partenariats au niveau des pays***

Les gouvernements des PMA travaillent de plus en plus avec des entreprises locales pour promouvoir leur programme national en matière de commerce. Le CIR joue un rôle utile à cette interface en continuant à soutenir les mécanismes de dialogue réguliers et en encourageant l'instauration de partenariats public-privé, de façon à travailler en concertation pour établir et mettre en œuvre le programme national en matière de commerce, en donnant des conseils sur la formulation et la mise en œuvre des programmes d'aide au développement et en aidant à identifier les priorités pour réformer les conditions locales de l'activité des entreprises.

### ***La communauté des donateurs du CIR***

Les objectifs du CIR ne peuvent être atteints que si la communauté internationale honore ses engagements financiers et concrétise son soutien politique, de façon à intégrer pleinement les PMA dans le système commercial mondial. À cette fin, des efforts devraient être faits pour renforcer les partenariats entre donateurs et gouvernements, de sorte que la participation des PMA au commerce international soit aussi bénéfique que possible pour leur développement. Le CIR, quant à lui, continuera de renforcer les capacités productives des PMA en faveur du commerce et d'accorder à ce dernier une place importante dans leurs programmes de développement.

### ***Les organisations partenaires du CIR***

Les accords de partenariat entre le CIR et ses organisations partenaires permettent de fournir le soutien technique indispensable à l'exécution du programme. Le CIR continuera de renforcer le partenariat avec ces organisations en vue d'assurer une exécution rapide du programme aux divers niveaux du cycle des projets, notamment les études de faisabilité, l'élaboration des propositions de projet, la mise en œuvre des projets, les EDIC et leur mise à jour, un soutien à l'examen des politiques commerciales en ce qui concerne l'Aide pour le commerce, l'accession à l'OMC, le commerce et l'intégration de l'égalité hommes-femmes et la préparation et l'exécution de modules de formation, tout cela afin de maximiser les gains en matière de développement qui découlent de la participation des PMA au commerce international.







# Annexes

## Annexe 1: Projets de catégorie 1

| Nom du pays               | Titre   | PEMO            | Date d'approbation | Budget approuvé 2008-2014 (\$EU) | Budget approuvé 2015 (\$EU) | Budget approuvé total (\$EU) |
|---------------------------|---|-----------------|--------------------|----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Afghanistan               | Pré-EDIC (achevé)   | Gouvernement    | 22 septembre 2010  | 50 000                           |                             | 50 000                       |
|                           | EDIC (achevé)   | Banque mondiale | 8 octobre 2008     | 400 000                          |                             | 400 000                      |
| <b>Total Afghanistan</b>  |   |                 |                    |                                  |                             | <b>450 000</b>               |
| Bangladesh                | Pré-EDIC (achevé)   | Gouvernement    | 22 septembre 2010  | 50 000                           |                             | 50 000                       |
|                           | EDIC  | Banque mondiale | 25 mars 2011       | 460 000                          | -                           | 460 000                      |
|                           | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 28 août 2015       |                                  | 300 000                     | 300 000                      |
| <b>Total Bangladesh</b>   |   |                 |                    |                                  |                             | <b>300 000</b>               |
| Bénin                     | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | Banque mondiale | 11 août 2011       | 200 000                          | -                           | 200 000                      |
|                           | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 11 août 2011       | 899 991                          | 300 000                     | 1 199 991                    |
| <b>Total Bénin</b>        |   |                 |                    |                                  |                             | <b>300 000</b>               |
| Bhoutan                   | Pré-EDIC (achevé)   | Gouvernement    | 15 janvier 2010    | 50 000                           |                             | 50 000                       |
|                           | EDIC (achevé)   | PNUD            | 24 mars 2011       | 400 000                          |                             | 400 000                      |
|                           | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 14 juin 2013       | 900 000                          | -                           | 900 000                      |
| <b>Total Bhoutan</b>      |   |                 |                    |                                  |                             | <b>-</b>                     |
| Burkina Faso              | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | Banque mondiale | 6 février 2013     | 200 000                          | (8 881)                     | 191 119                      |
|                           | Intégration   | CNUCED          | 15 décembre 2015   |                                  | 73 293                      | 73 293                       |
|                           | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 22 novembre 2010   | 1 500 000                        |                             | 1 500 000                    |
| <b>Total Burkina Faso</b> |   |                 |                    |                                  |                             | <b>64 412</b>                |
| Burundi                   | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | Banque mondiale | 12 février 2010    | 200 000                          | (1 942)                     | 198 058                      |
|                           | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 12 février 2010    | 900 000                          | 600 000                     | 1 500 000                    |
| <b>Total Burundi</b>      |   |                 |                    |                                  |                             | <b>598 058</b>               |
| Cabo Verde                | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | Gouvernement    | 19 septembre 2012  | 200 000                          |                             | 200 000                      |
|                           | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 23 novembre 2011   | 900 000                          | -                           | 900 000                      |
| <b>Total Cabo Verde</b>   |   |                 |                    |                                  |                             | <b>-</b>                     |
| Cambodge                  | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | PNUD            | 29 septembre 2009  | 199 983                          | (5 628)                     | 194 355                      |
|                           | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 29 septembre 2009  | 1 293 900                        | -                           | 1 293 900                    |
| <b>Total Cambodge</b>     |   |                 |                    |                                  |                             | <b>(5 628)</b>               |

| Nom du pays                                    | Titre   | PEMO            | Date d'approbation | Budget approuvé 2008-2014 (\$EU) | Budget approuvé 2015 (\$EU) | Budget approuvé total (\$EU) |
|--|---|-----------------|--------------------|----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Comores  | Mise à jour de l'EDIC (achevé)  | PNUD            | 25 janvier 2011    | 256 791                          | -                           | 256 791                      |
|  | Soutien aux ANMO (catégorie 1, deuxième phase)                            | Gouvernement    | 2 juin 2014        | 600 000                          | -                           | 600 000                      |
|  | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première phase) (achevé)                   | PNUD            | 25 janvier 2011    | 900 000                          | -                           | 900 000                      |
| <b>Total Comores</b>                           |   |                 |                    |                                  | -                           | <b>1 756 791</b>             |
| Congo, République démocratique du              | Pré-EDIC (achevé)   | Gouvernement    | 15 janvier 2010    | 50 000                           |                             | 50 000                       |
|  | EDIC (achevé)   | Banque mondiale | 8 octobre 2008     | 400 000                          |                             | 400 000                      |
|  | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases)               | Gouvernement    | 31 mai 2011        | 900 000                          | 300 000                     | 1 200 000                    |
|  | Soutien aux ANMO par l'intermédiaire de CCI (achevé)                      | PNUD            | 31 mai 2011        | 252 520                          |                             | 252 520                      |
|  | Soutien aux ANMO par l'intermédiaire de CCI (catégorie 1, deuxième phase) | PNUD            | 9 décembre 2015    |                                  | 125 260                     | 125 260                      |
| <b>Total Congo, République démocratique du</b> |   |                 |                    |                                  | <b>425 260</b>              | <b>2 027 780</b>             |
| Djibouti                                       | Mise à jour de l'EDIC   | CNUCED          | 1er juin 2011      | 200 000                          | -                           | 200 000                      |
|  | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases)               | Gouvernement    | 1er juin 2011      | 784 590                          | 300 000                     | 1 084 590                    |
|  | Soutien aux ANMO par l'intermédiaire de CCI                               | UNOPS           | 1er juin 2011      | 400 000                          | 134 400                     | 534 400                      |
| <b>Total Djibouti</b>                          |   |                 |                    |                                  | <b>434 400</b>              | <b>1 818 990</b>             |
| Éthiopie                                       | Mise à jour de l'EDIC   | CNUCED          | 9 septembre 2014   | 400 000                          | -                           | 400 000                      |
|  | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 26 mars 2014       | 900 000                          |                             | 900 000                      |
|  | Soutien aux ANMO par l'intermédiaire de CCI (achevé)                      | OMC             | 16 septembre 2014  | 50 850                           |                             | 50 850                       |
| <b>Total Éthiopie</b>                          |   |                 |                    |                                  | -                           | <b>1 350 850</b>             |
| Gambie   | Mise à jour de l'EDIC (achevé)  | CNUCED          | 15 décembre 2009   | 197 950                          |                             | 197 950                      |
|  | Intégration   | CNUCED          | 4 novembre 2015    |                                  | 73 000                      | 73 000                       |
|  | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases)               | Gouvernement    | 15 décembre 2009   | 1 500 000                        | -                           | 1 500 000                    |
| <b>Total Gambie</b>                            |   |                 |                    |                                  | <b>73 000</b>               | <b>1 770 950</b>             |

| Nom du pays                | Titre   | PEMO            | Date d'approbation | Budget approuvé 2008-2014 (\$EU) | Budget approuvé 2015 (\$EU) | Budget approuvé total (\$EU) |
|----------------------------|---|-----------------|--------------------|----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Guinée                     | Mise à jour de l'EDIC                                       | Banque mondiale | 23 novembre 2011   | 280 350                          | -                           | 280 350                      |
|                            | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 23 novembre 2011   | 900 000                          | 300 000                     | 1 200 000                    |
| <b>Total Guinée</b>        |   |                 |                    |                                  | <b>300 000</b>              | <b>1 480 350</b>             |
| Guinée-Bissau              | Mise à jour de l'EDIC                                       | PNUD            | 22 novembre 2010   | 200 000                          | -                           | 200 000                      |
|                            | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 22 novembre 2010   | 900 000                          | 600 000                     | 1 500 000                    |
|                            | Soutien aux ANMO par l'intermédiaire de CCI                 | PNUD            | 10 septembre 2014  | 226 800                          |                             | 226 800                      |
| <b>Total Guinée-Bissau</b> |   |                 |                    |                                  | <b>600 000</b>              | <b>1 926 800</b>             |
| Haïti                      | Pré-EDIC (achevé)   | Gouvernement    | 15 octobre 2010    | 50 000                           |                             | 50 000                       |
|                            | EDIC (achevé)   | Banque mondiale | 11 août 2011       | 400 000                          | (105 359)                   | 294 641                      |
|                            | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 17 décembre 2012   | 900 000                          |                             | 900 000                      |
| <b>Total Haïti</b>         |   |                 |                    |                                  | <b>(105 359)</b>            | <b>1 244 641</b>             |
| Îles Salomon               | Mise à jour de l'EDIC                                       | À déterminer    | 26 août 2015       |                                  | -                           | -                            |
|                            | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 21 décembre 2010   | 900 000                          | 300 000                     | 1 200 000                    |
| <b>Total Îles Salomon</b>  |   |                 |                    |                                  | <b>300 000</b>              | <b>1 200 000</b>             |
| Kiribati                   | Mise à jour de l'EDIC                                       | PNUD            | 18 juin 2015       |                                  | -                           | -                            |
|                            | Soutien aux ANMO  | PNUD            | 18 juin 2015       |                                  | 300 000                     | 300 000                      |
| <b>Total Kiribati</b>      |   |                 |                    |                                  | <b>300 000</b>              | <b>300 000</b>               |
| Lesotho                    | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | USAID           | 26 janvier 2010    | 160 000                          |                             | 160 000                      |
|                            | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 26 janvier 2010    | 1 474 000                        |                             | 1 474 000                    |
| <b>Total Lesotho</b>       |   |                 |                    |                                  |                             | <b>1 634 000</b>             |
| Libéria                    | Mise à jour de l'EDIC                                       | Banque mondiale | 22 octobre 2009    | 200 000                          | -                           | 200 000                      |
|                            | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 22 octobre 2009    | 1 499 900                        |                             | 1 499 900                    |
| <b>Total Libéria</b>       |   |                 |                    |                                  | <b>-</b>                    | <b>1 699 900</b>             |
| Madagascar                 | Pré-EDIC (achevé)   | Gouvernement    | 17 juin 2014       | 50 000                           | -                           | 50 000                       |
|                            | Mise à jour de l'EDIC                                       | Banque mondiale | 23 juillet 2013    | 240 000                          | -                           | 240 000                      |
| <b>Total Madagascar</b>    |   |                 |                    |                                  | <b>-</b>                    | <b>290 000</b>               |

| Nom du pays             | Titre   | PEMO            | Date d'approbation | Budget approuvé 2008-2014 (\$EU) | Budget approuvé 2015 (\$EU) | Budget approuvé total (\$EU) |
|-------------------------|---|-----------------|--------------------|----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Malawi                  | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | Banque mondiale | 23 septembre 2009  | 199 500                          | (631)                       | 198 869                      |
|                         | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 23 septembre 2009  | 899 250                          | -                           | 899 250                      |
| <b>Total Malawi</b>     |   |                 |                    |                                  | <b>(631)</b>                | <b>1 098 119</b>             |
| Maldives                | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 22 décembre 2010   | 900 000                          | 300 000                     | 1 200 000                    |
| <b>Total Maldives</b>   |   |                 |                    |                                  | <b>300 000</b>              | <b>1 200 000</b>             |
| Mali                    | Mise à jour de l'EDIC                                       | CNUCED          | 14 juillet 2010    | 200 000                          | -                           | 200 000                      |
|                         | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 14 juillet 2010    | 899 378                          | 600 000                     | 1 499 378                    |
| <b>Total Mali</b>       |   |                 |                    |                                  | <b>600 000</b>              | <b>1 699 378</b>             |
| Mauritanie              | Mise à jour de l'EDIC                                       | Banque mondiale | 8 septembre 2014   | 400 000                          | -                           | 400 000                      |
| <b>Total Mauritanie</b> |   |                 |                    |                                  | <b>-</b>                    | <b>400 000</b>               |
| Mozambique              | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | CNUCED          | 26 octobre 2012    | 200 000                          |                             | 200 000                      |
|                         | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 12 mars 2012       | 900 000                          | -                           | 900 000                      |
|                         | Soutien aux ANMO par l'intermédiaire de CCI (achevé)        | PNUD            | 12 mars 2012       | 220 000                          | (35 850)                    | 184 150                      |
| <b>Total Mozambique</b> |   |                 |                    |                                  | <b>(35 850)</b>             | <b>1 284 150</b>             |
| Myanmar                 | Pré-EDIC (achevé)   | Gouvernement    | 11 décembre 2013   | 50 000                           |                             | 50 000                       |
|                         | EDIC  | Banque mondiale | 18 juin 2014       | 400 000                          | -                           | 400 000                      |
|                         | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 9 juin 2015        |                                  | 300 000                     | 300 000                      |
| <b>Total Myanmar</b>    |   |                 |                    |                                  | <b>300 000</b>              | <b>750 000</b>               |
| Népal                   | Mise à jour de l'EDIC                                       | Gouvernement    | 19 juin 2014       | 182 000                          | -                           | 182 000                      |
|                         | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 15 mars 2010       | 718 000                          | 600 000                     | 1 318 000                    |
| <b>Total Népal</b>      |   |                 |                    |                                  | <b>600 000</b>              | <b>1 500 000</b>             |
| Niger                   | Mise à jour de l'EDIC                                       | CNUCED          | 26 janvier 2011    | 200 000                          | -                           | 200 000                      |
|                         | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 26 janvier 2011    | 900 000                          | 600 000                     | 1 500 000                    |
| <b>Total Niger</b>      |   |                 |                    |                                  | <b>600 000</b>              | <b>1 700 000</b>             |
| Ouganda                 | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | Banque mondiale | 28 septembre 2009  | 200 000                          | (7 612)                     | 192 388                      |
|                         | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 28 septembre 2009  | 1 499 985                        | -                           | 1 499 985                    |
| <b>Total Ouganda</b>    |   |                 |                    |                                  | <b>(7 612)</b>              | <b>1 692 373</b>             |

| Nom du pays                            | Titre   | PEMO            | Date d'approbation | Budget approuvé 2008-2014 (\$EU) | Budget approuvé 2015 (\$EU) | Budget approuvé total (\$EU) |
|--|---|-----------------|--------------------|----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| RDP lao                                | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | Gouvernement    | 29 octobre 2010    | 390 484                          |                             | 390 484                      |
|  | Intégration   | Gouvernement    | 28 octobre 2014    | 198 500                          |                             | 198 500                      |
|  | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 26 janvier 2010    | 1 446 514                        | -                           | 1 446 514                    |
| <b>Total RDP lao</b>                   |   |                 |                    |                                  | -                           | <b>2 035 498</b>             |
| République centrafricaine              | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | PNUD            | 12 mai 2010        | 276 000                          | (246 545)                   | 29 455                       |
|  | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 12 mai 2010        | 900 000                          |                             | 900 000                      |
| <b>Total République centrafricaine</b> |   |                 |                    |                                  | <b>(246 545)</b>            | <b>929 455</b>               |
| Rwanda                                 | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 23 septembre 2009  | 1 634 400                        |                             | 1 634 400                    |
| <b>Total Rwanda</b>                    |   |                 |                    |                                  |                             | <b>1 634 400</b>             |
| Samoa                                  | Mise à jour de l'EDIC                                       | Gouvernement    | 8 octobre 2012     | 200 000                          |                             | 200 000                      |
|  | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 8 octobre 2012     | 900 000                          | -                           | 900 000                      |
| <b>Total Samoa</b>                     |   |                 |                    |                                  | -                           | <b>1 100 000</b>             |
| Sao Tomé-et-Principe                   | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | Banque mondiale | 26 avril 2012      | 200 000                          | (26 479)                    | 173 521                      |
| <b>Total Sao Tomé-et-Principe</b>      |   |                 |                    |                                  | <b>(26 479)</b>             | <b>173 521</b>               |
| Sénégal                                | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | CNUCED          | 24 novembre 2011   | 200 000                          |                             | 200 000                      |
|  | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 24 novembre 2011   | 900 000                          | -                           | 900 000                      |
| <b>Total Sénégal</b>                   |   |                 |                    |                                  | -                           | <b>1 100 000</b>             |
| Sierra Leone                           | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | Banque mondiale | 1er juillet 2009   | 200 000                          | (339)                       | 199 661                      |
|  | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 1er juillet 2009   | 1 408 859                        | -                           | 1 408 859                    |
| <b>Total Sierra Leone</b>              |   |                 |                    |                                  | <b>(339)</b>                | <b>1 608 520</b>             |
| Somalie                                | Pré-EDIC  | Gouvernement    | 15 juillet 2015    |                                  | 50 875                      | 50 875                       |
| <b>Total Somalie</b>                   |   |                 |                    |                                  |                             | <b>50 875</b>                |
| Soudan                                 | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | Banque mondiale | 23 avril 2013      | 200 000                          | (2 451)                     | 197 549                      |
| <b>Total Soudan</b>                    |   |                 |                    |                                  | <b>(2 451)</b>              | <b>197 549</b>               |
| Soudan du Sud                          | Pré-EDIC (achevé)   | Gouvernement    | 10 décembre 2013   | 50 000                           |                             | 50 000                       |
|  | EDIC (achevé)   | PNUD            | 24 janvier 2013    | 400 000                          | -                           | 400 000                      |
| <b>Total Soudan du Sud</b>             |   |                 |                    |                                  | -                           | <b>450 000</b>               |
| Tanzanie                               | Mise à jour de l'EDIC                                       | Banque mondiale | 30 octobre 2015    |                                  | 350 000                     | 350 000                      |
|  | Soutien aux ANMO  | PNUD            | 13 mai 2013        | 900 000                          |                             | 900 000                      |
| <b>Total Tanzanie</b>                  |   |                 |                    |                                  | <b>350 000</b>              | <b>1 250 000</b>             |

| Nom du pays              | Titre   | PEMO            | Date d'approbation | Budget approuvé 2008-2014 (\$EU) | Budget approuvé 2015 (\$EU) | Budget approuvé total (\$EU) |
|--------------------------|---|-----------------|--------------------|----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Tchad                    | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | PNUD            | 9 juin 2011        | 367 000                          |                             | 367 000                      |
|                          | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 9 juin 2011        | 900 000                          | 600 000                     | 1 500 000                    |
|                          | Soutien aux ANMO par l'intermédiaire de CCI                 | UNOPS           | 9 juin 2011        | 454 410                          | 300 000                     | 754 410                      |
| <b>Total Tchad</b>       |   |                 |                    |                                  | <b>900 000</b>              | <b>2 621 410</b>             |
| Timor-Leste              | Pré-EDIC (achevé)   | Gouvernement    | 15 janvier 2010    | 50 000                           |                             | 50 000                       |
| <b>Total Timor-Leste</b> |   |                 |                    |                                  |                             | <b>50 000</b>                |
| Togo                     | Pré-EDIC (achevé)   | Gouvernement    | 15 janvier 2010    | 50 000                           |                             | 50 000                       |
|                          | EDIC (achevé)   | Banque mondiale | 8 octobre 2008     | 400 000                          |                             | 400 000                      |
|                          | Mise à jour de l'EDIC                                       | Gouvernement    | 6 octobre 2015     |                                  | 100 000                     | 100 000                      |
|                          | Soutien aux ANMO (catégorie 1, première et deuxième phases) | Gouvernement    | 23 novembre 2011   | 900 006                          | 300 000                     | 1 200 006                    |
| <b>Total Togo</b>        |   |                 |                    |                                  | <b>400 000</b>              | <b>1 750 006</b>             |
| Tuvalu                   | Mise à jour de l'EDIC                                       | PNUD            | 14 décembre 2012   | 200 000                          | -                           | 200 000                      |
|                          | Soutien aux ANMO  | PNUD            | 14 décembre 2012   | 900 000                          | -                           | 900 000                      |
| <b>Total Tuvalu</b>      |   |                 |                    |                                  | <b>-</b>                    | <b>1 100 000</b>             |
| Vanuatu                  | Mise à jour de l'EDIC                                       | À déterminer    | 24 septembre 2013  | 200 000                          |                             | 200 000                      |
|                          | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 24 septembre 2013  | 900 000                          | -                           | 900 000                      |
| <b>Total Vanuatu</b>     |   |                 |                    |                                  | <b>-</b>                    | <b>1 100 000</b>             |
| Yémen                    | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | PNUD            | 1er juillet 2009   | 319 494                          | (82 484)                    | 237 010                      |
|                          | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 1er juillet 2009   | 931 000                          | -                           | 931 000                      |
| <b>Total Yémen</b>       |   |                 |                    |                                  | <b>(82 484)</b>             | <b>1 168 010</b>             |
| Zambie                   | Mise à jour de l'EDIC (achevé)                              | Banque mondiale | 12 juillet 2012    | 399 000                          | (1 852)                     | 397 148                      |
|                          | Soutien aux ANMO  | Gouvernement    | 8 février 2010     | 899 400                          |                             | 899 400                      |
| <b>Total Zambie</b>      |   |                 |                    | <b>1 298 400</b>                 | <b>(1 852)</b>              | <b>1 296 548</b>             |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>     |   |                 |                    | <b>52 220 80</b>                 | <b>7 280 775</b>            | <b>59 501 580</b>            |



## Annexe 2: Projets de catégorie 2

| Nom du pays                                    | Titre  | PEMO            | Date d'approbation     | Budget approuvé 2008-2014 (\$EU) | Budget approuvé 2015 (\$EU) | Budget approuvé total (\$EU) |
|--|--|-----------------|------------------------|----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Bénin  | RCPC   | Gouvernement    | 24 juillet 2014        | 2 999 089                        |                             | 2 999 089                    |
| <b>Total Bénin</b>                             |  |                 |                        |                                  |                             | <b>2 999 089</b>             |
| Burkina Faso                                   | Mangue et noix de cajou                          | Gouvernement    | 15 avril 2014          | 2 999 089                        |                             | 2 999 089                    |
|  | Sésame   | Gouvernement    | 17 septembre 2012      | 2 666 884                        |                             | 2 666 884                    |
|  | Beurre de karité - Étude de faisabilité (achevé) | ITC             | 22 novembre 2013       | 199 741                          |                             | 199 741                      |
| <b>Total Burkina Faso</b>                      |  |                 |                        |                                  |                             | <b>5 865 714</b>             |
| Burundi  | Mécanismes de soutien à l'exportation (achevé)   | Gouvernement    | 20 décembre 2012       | 606 274                          |                             | 606 274                      |
|  | SPS  | ONUDI           | 4 juillet 2012         | 2 610 372                        |                             | 2 610 372                    |
| <b>Total Burundi</b>                           |  |                 |                        |                                  |                             | <b>3 216 646</b>             |
| Cambodge                                       | CEDEP I - Évaluation                             | Gouvernement    | 6 août 2012            | 290 520                          |                             | 290 520                      |
|  | CEDEP I - Riz                                    | Banque mondiale | 6 août 2012            | 1 112 847                        |                             | 1 112 847                    |
|  | CEDEP I - Soie                                   | ITC             | 6 août 2012            | 1 004 347                        |                             | 1 004 347                    |
|  | CEDEP II - ACAC                                  | Shift 360       | 13 janvier 2014        | 950 000                          |                             | 950 000                      |
|  | CEDEP II - Manioc                                | PNUD            | 13 janvier 2014        | 997 026                          |                             | 997 026                      |
|  | CEDEP II - Évaluation                            | Gouvernement    | 13 janvier 2014        | 347 610                          |                             | 347 610                      |
|  | CEDEP II - Pêche en mer                          | ONUDI           | 13 janvier 2014        | 988 953                          |                             | 988 953                      |
| <b>Total Cambodge</b>                          |  |                 |                        |                                  |                             | <b>5 691 303</b>             |
| Comores  | Compétitivité à l'exportation                    | PNUD            | 11 octobre 2013        | 3 527 131                        |                             | 3 527 131                    |
| <b>Total Comores</b>                           |  |                 |                        |                                  |                             | <b>3 527 131</b>             |
| Congo, République démocratique du              | Huile de palme                                   | Gouvernement    | 10 janvier 2014        | 2 661 080                        |                             | 2 661 080                    |
| <b>Total Congo, République démocratique du</b> |  |                 |                        |                                  |                             | <b>2 661 080</b>             |
| Gambie   | SCEDP  | ITC             | 15 décembre 2014       | 2 355 517                        |                             | 2 355 517                    |
|  | Facilitation des échanges (aéroport)             | Gouvernement    | 4 avril 2013           | 2 494 200                        |                             | 2 494 200                    |
| <b>Total Gambie</b>                            |  |                 | <b>18 janvier 2012</b> |                                  |                             | <b>4 849 717</b>             |
| Guinée   | Mangue (PRODEFIMA)                               | Gouvernement    | 21 novembre 2013       | 2 998 148                        |                             | 2 998 148                    |
| <b>Total Guinée</b>                            |  |                 |                        | <b>2 998 148</b>                 |                             | <b>2 998 148</b>             |
| Îles Salomon                                   | Tourisme   | Gouvernement    | 22 janvier 2014        | 1 544 700                        |                             | 1 544 700                    |
| <b>Total Îles Salomon</b>                      |  |                 |                        |                                  |                             | <b>1 544 700</b>             |

| Nom du pays           | Titre  | PEMO  | Date d'approbation | Budget approuvé 2008-2014 (\$EU) | Budget approuvé 2015 (\$EU) | Budget approuvé total (\$EU) |
|-----------------------|--|---|--------------------|----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Lesotho               | Productivité agricole  | ITC   | 21 décembre 2012   | 2 735 685                        |                             | 2 735 685                    |
| <b>Total Lesotho</b>  |  |   |                    |                                  |                             | <b>2 735 685</b>             |
| Libéria               | Études de faisabilité concernant le tourisme et l'ameublement                        | ITC   | 13 août 2015       |                                  | 199 433                     | 199 433                      |
| <b>Total Libéria</b>  |  |   |                    |                                  |                             | <b>199 433</b>               |
| Malawi                | Lien des petits exploitants avec l'agroalimentaire (NASFAM)                          | Association des petits exploitants agricoles du Malawi (NASFAM)     | 16 septembre 2014  | 1 648 750                        |                             | 1 648 750                    |
|                       | Soutien au secteur agroalimentaire (MITC)  | Gouvernement  | 16 septembre 2014  | 1 550 818                        |                             | 1 550 818                    |
| <b>Total Malawi</b>   |  |   |                    |                                  |                             | <b>3 199 568</b>             |
| Maldives              | Renforcement des capacités institutionnelles en matière de facilitation des échanges | Gouvernement  | 30 mai 2013        | 1 557 838                        |                             | 1 557 838                    |
| <b>Total Maldives</b> |  |   |                    |                                  |                             | <b>1 557 838</b>             |
| Mali                  | Gomme arabique   | Gouvernement  | 17 février 2012    | 4 369 153                        |                             | 4 369 153                    |
| <b>Total Mali</b>     |  |   |                    |                                  |                             | <b>4 369 153</b>             |
| Népal                 | Compétitivité du gingembre   | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | 6 mai 2012         | 711 550                          |                             | 711 550                      |
|                       | Plantes médicinales et aromatiques   | GIZ   | 18 novembre 2013   | 3 900 000                        |                             | 3 900 000                    |
|                       | Pashmina   | ITC   | 22 mai 2013        | 1 861 603                        |                             | 1 861 603                    |
| <b>Total Népal</b>    |  |   |                    |                                  |                             | <b>6 473 153</b>             |
| Niger                 | Cuir (cuirs et peaux)  | Gouvernement  | 19 août 2013       | 2 445 100                        |                             | 2 445 100                    |
| <b>Total Niger</b>    |  |   |                    |                                  |                             | <b>2 445 100</b>             |
| Ouganda               | Services commerciaux de district   | Gouvernement  | 30 août 2011       | 2 998 119                        |                             | 2 998 119                    |
| <b>Total Ouganda</b>  |  |   |                    |                                  |                             | <b>2 998 119</b>             |
| RDP lao               | Qualité et statistiques  | Gouvernement  | 27 novembre 2013   | 2 520 350                        |                             | 2 520 350                    |
| <b>Total RDP lao</b>  |  |   |                    |                                  |                             | <b>2 520 350</b>             |

| Nom du pays                            | Titre   | PEMO   | Date d'approbation     | Budget approuvé 2008-2014 (\$EU) | Budget approuvé 2015 (\$EU) | Budget approuvé total (\$EU) |
|--|---|--|------------------------|----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| République centrafricaine              | Capacités en matière d'offre de produits agricoles (achevé) | Gouvernement                                     | 18 septembre 2012      | 2 999 968                        | (2 999 968)                 |                              |
| <b>Total République centrafricaine</b> |   |  |                        |                                  | (2 999 968)                 |                              |
| Rwanda                                 | Développement des capacités transfrontières                 | Gouvernement                                     | 8 décembre 2014        | 3 485 870                        |                             | 3 485 870                    |
| <b>Total Rwanda</b>                    |   |  |                        | <b>3 485 870</b>                 |                             | <b>3 485 870</b>             |
| Samoa                                  | TSSP  | Gouvernement                                     | 30 avril 2014          | 2 944 223                        |                             | 2 944 223                    |
| <b>Total Samoa</b>                     |   |  |                        |                                  |                             | <b>2 944 223</b>             |
| Sénégal                                | Compétitivité de la mangue                                  | Gouvernement                                     | 20 août 2014           | 2 991 358                        |                             | 2 991 358                    |
| <b>Total Sénégal</b>                   |   |  |                        |                                  |                             | <b>2 991 358</b>             |
| Sierra Leone                           | Tourisme durable  | Gouvernement                                     | 27 janvier 2012        | 2 990 000                        |                             | 2 990 000                    |
| <b>Total Sierra Leone</b>              |   |  |                        |                                  |                             | <b>2 990 000</b>             |
| Tchad                                  | Gomme arabique - PRCCGA                                     | Gouvernement                                     | 11 octobre 2013        | 2 539 734                        |                             | 2 539 734                    |
|  | Étude de faisabilité (achevé)                               | ONUDI  | 19 février 2014        | 189 312                          |                             | 189 312                      |
|  | Gomme arabique - Soutien par des CCI                        | UNOPS  | 11 octobre 2013        | 460 260                          |                             | 460 260                      |
| <b>Total Tchad</b>                     |   |  | <b>19 février 2014</b> |                                  |                             | <b>3 189 306</b>             |
| Togo                                   | Soja  | Gouvernement                                     | 20 octobre 2014        | 3 000 000                        |                             | 3 000 000                    |
| <b>Total Togo</b>                      |   |  |                        |                                  |                             | <b>3 000 000</b>             |
| Vanuatu                                | Infrastructure touristique                                  | Gouvernement                                     | 18 décembre 2014       | 3 150 000                        |                             | 3 150 000                    |
| <b>Total Vanuatu</b>                   |   |  |                        |                                  |                             | <b>3 150 000</b>             |
| Yémen                                  | Centres de lutte contre les maladies de l'abeille           | ICIPE  | 31 octobre 2014        | 2 362 560                        |                             | 2 362 560                    |
|  | Productivité et qualité du miel                             | ICIPE  | 21 décembre 2012       | 1 807 500                        |                             | 1 807 500                    |
| <b>Total Yémen</b>                     |   |  |                        |                                  |                             | <b>4 170 060</b>             |
| Zambie                                 | Miel (achevé)   | Organisation néerlandaise de développement (SNV) | 28 janvier 2013        | 2 469 930                        |                             | 2 469 930                    |
| <b>Total Zambie</b>                    |   |  |                        | <b>2 469 930</b>                 |                             | <b>2 469 930</b>             |
| <b>Total général</b>                   |   |  |                        | <b>91 043 209</b>                | <b>(2 800 535)</b>          | <b>88 242 674</b>            |







